



Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation
des actions publiques à l'égard des jeunes
et des populations vulnérables

**PROCESSUS D'EMERGENCE,
DE CONSTRUCTION, D'IMPLANTATION
ET DE VALIDATION D'OUTILS
D'INTERVENTION VISANT
L'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE.
Rapport final d'évaluation.**

CAHIER : #2012-07.CRÉVAJ.09-2012

LES CAHIERS DE LA
CRÉVAJ

www.crevaj.enap.ca

Équipe de chercheurs :

- **Martin Goyette**
Ecole nationale d'administration publique
- **Varda Mann-Feder**
Université Concordia
- **Daniel Turcotte**
Université Laval
- **Stéphane Grenier**
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Professionnels de recherche :

- **Annie Pontbriand**
Msc Sociologie
- **Édith Robert**
Msc Sociologie
- **Marie-Ève Turcotte**
Msc Santé communautaire

Présenté au Centre national de prévention du crime dans le cadre du projet 6350-A18

Ce projet a été financé par la Stratégie nationale de lutte contre la criminalité en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Pour en savoir plus sur cette recherche, consulter le rapport du projet dans la section publication du site de la Chaire de recherche du Canada en évaluation des politiques publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ) à l'adresse internet suivante <http://www.crevaj.enap.ca/>.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous info.crevaj@enap.ca

ISBN 978-2-923856-83-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-923856-84-1 (PDF)

Comment faire référence à ce document :

GOYETTE, M., MANN-FEDER, V., TURCOTTE, D., GRENIER, S., PONTBRIAND, A., ROBERT, É., et TURCOTTE, M-È. (2012) *Processus d'émergence, de construction, d'implantation et de validation d'outils d'intervention visant l'accompagnement à l'autonomie*, Montréal, Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ), 146 pages, (Cahier #2012.07).

© 2012, CREVAJ, École nationale d'administration publique

Septembre 2012

AVANT-PROPOS

Ce rapport final d'évaluation s'inscrit dans le cadre du projet de recherche Soutien à la vie autonome (SAVA) dirigé par une équipe de chercheurs et est mené en étroite collaboration avec l'Association des centres jeunesse du Québec. Ce projet, structuré de plusieurs objectifs interreliés, a pour finalité le développement d'outils d'intervention visant la préparation à la vie autonome et le soutien à la sortie des jeunes recevant des services des centres jeunesse du Québec. Au terme de la démarche, de nouvelles pratiques et de nouveaux outils d'intervention seront développés et ultérieurement généralisés dans les centres jeunesse du Québec et auprès des partenaires de l'intervention jeunesse au Québec, dans une perspective multidimensionnelle de préparation à l'autonomie et au passage à la vie adulte.

Le présent rapport est lié à deux objectifs spécifiques du projet, soit :

OBJECTIF B.1.2. : Procéder à la bonification, la validation et la diffusion d'un outil québécois d'évaluation de l'autonomie.

OBJECTIF B.1.3. : Ajouter à l'outil québécois des suppléments validés visant les jeunes autochtones et les jeunes filles à risque de maternité précoce, enceintes ou mères, ainsi que produire une version anglophone de l'outil.

Les autres volets du projet SAVA qui visaient 1) à développer une meilleure compréhension des difficultés d'intégration et de la particularité du passage à la vie adulte de deux groupes cibles soit, les jeunes filles à risque de maternité précoce et les jeunes autochtones et 2) à implanter, expérimenter et valider des programmes d'intervention de groupe visant la préparation à l'autonomie, ont déjà fait l'objet de rapports d'évaluation indépendants¹.

Les activités de recherche associées à ce projet représentent une vaste programmation structurée sur plusieurs années et menée en collaboration avec différents partenaires du milieu de l'intervention jeunesse au Québec. Ce projet, loin d'avoir évolué en vase clos et de façon figée, s'est avéré un projet vivant qui a su s'adapter aux transformations du contexte et aux réalités des milieux de pratique. Deux réorientations quant aux objectifs initiaux du projet ont donc été effectuées au cours de sa réalisation. Une bonne compréhension du contexte d'évolution du projet s'avère essentielle pour être en mesure de cerner l'évolution des travaux de recherche menés dans le cadre de ce projet.

¹ La liste des publications produites dans le cadre de l'ensemble du projet CNPC (A18 et A19) est présentée en annexe (annexe 1).

1. D'un objectif initial de validation transculturelle d'un outil américain vers un projet de bonification, de validation et de diffusion d'un outil clinique québécois.

Le programme Qualification des jeunes (PQJ), programme phare au Québec quant à la préparation à l'autonomie des jeunes suivis ou placés en centre jeunesse, a développé une expertise quant aux outils pouvant soutenir une intervention de préparation à la vie autonome. Dans le cadre de ce programme, l'outil américain ACLSA (*Ansell Casey Life Skills Assessment*), conçu et implanté par le *Casey Family Programs*² est utilisé auprès des jeunes participants. Cet outil évalue les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie. Il a été développé aux États-Unis dans le cadre d'une stratégie d'intervention globale visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes placés en milieu substitut (Nollan et al., 2000). Le PQJ a développé une expertise par rapport à cet outil pouvant soutenir une intervention de préparation à la vie autonome, mais, bien que largement utilisé par les intervenants québécois pour soutenir la préparation à la vie autonome des jeunes en contexte de fin de placement, cet outil n'a toutefois pas fait l'objet d'un processus d'adaptation et de validation transculturelle. Une évaluation de ce projet pilote a cependant ciblé la nécessité d'un processus de recherche permettant de formaliser, de valider et de diffuser les outils utilisés dans le cadre de ce programme et les adapter au contexte québécois.

C'est donc dans ce contexte et avec cet objectif ciblé (traduire, valider et diffuser un outil clinique visant l'évaluation et le développement de l'autonomie fonctionnelle) que notre équipe de recherche, en collaboration étroite avec l'Association des centres jeunesse du Québec, a débuté ses travaux. Une traduction de la version 4 de l'ACLSA et de ses suppléments a été effectuée et des travaux en comité ont permis d'identifier les principales lacunes de fond et de forme de l'outil (équivalence sémantique, équivalence idiomatique, équivalence expérientielle, équivalence conceptuelle, etc.). Ces travaux ont permis de produire une version bonifiée de l'outil traduit et de ses suppléments en vue d'une validation transculturelle. De façon à répondre à l'objectif initial, une recension des meilleures pratiques, en termes de validation transculturelle, a été effectuée et des analyses préliminaires de consistance interne et de structure factorielle ont été menées sur des outils ACLSA complétés dans le cadre du projet PQJ.

Un élément nouveau est cependant venu grandement modifier le plan de travail initial. En effet, parallèlement au début des travaux du projet SAVA, l'Association des centres jeunesse du Québec a entrepris un vaste processus interne de réflexion en réunissant, dans le cadre d'un comité provincial, des représentants de différentes régions chargés de se prononcer sur la pertinence et sur la faisabilité pour les centres jeunesse de se doter d'un dispositif permettant d'évaluer systématiquement la situation de tous les jeunes de 16 ans pris en charge afin d'élaborer, pour chacun, un plan de service permettant une meilleure préparation à la vie autonome.

² Pour la version originale de *l'Ansell-Casey Life Skills Assessments* (ACLSA), voir le site internet du *Casey Family Programs* : <http://www.caseylifeskills.org/>

Dans la foulée de ces réflexions, à l'automne 2007, les directeurs généraux de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) se sont prononcés unanimement en faveur de la mise en place d'un dispositif du même type que le *Pathway Plan* développé au Royaume-Uni. Le comité Plan de cheminement vers l'autonomie, représenté par onze centres jeunesse, a alors été constitué avec l'objectif de réaliser les étapes nécessaires qui mèneraient vers l'élaboration, la validation et l'utilisation systématique d'un outil clinique commun d'évaluation de la situation des jeunes en contexte de transition à la vie autonome. Le désir d'étendre l'utilisation de l'outil, qui émergerait de la démarche, à l'ensemble des partenaires impliqués auprès des jeunes à l'extérieur du réseau des centres jeunesse était également présent dès la formation du comité.

Les premières étapes de réalisation du projet furent donc dès ce moment entreprises. L'une des premières phases consistait à examiner les trois outils pressentis pour servir de base à la mise en place de dispositifs régionaux d'évaluation systématique des jeunes de 16 ans, soit la grille du *Integrated Children's System* (ICS), le *Pathway Plan* de l'ICS, le Cahier d'évaluation et de suivi (CÉS) de l'approche SOCEN, et le *Ansell-Casey Life Skills Assessment* (ACLSA) déjà utilisé dans tout le réseau des centres jeunesse dans le cadre du PQJ.

Au terme d'un examen critique des trois outils pressentis comme base de travail possible, le groupe de travail mandaté pour prendre une décision à ce sujet recommanda l'adoption du ACLSA pour ce qui est de la forme et du contenu, mais avec, en arrière-plan, la visée plus globale du *Pathway Plan* britannique. Notre équipe de recherche, qui avait déjà entrepris le processus d'adaptation et de bonification et de validation de l'outil, s'est naturellement associée au comité à titre d'expert. De plus, une collaboration intéressante a été amorcée par l'équipe de travail avec le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, membre du comité Plan de cheminement vers l'autonomie, qui avait entamé un travail d'adaptation de l'ACLSA pour en faire un outil plus près de la réalité des jeunes de leur région. Après examen de cette version, l'équipe de chercheurs de l'ENAP conclut qu'elle constituait une base très valable de travail et recommanda au réseau des centres jeunesse de tabler sur les travaux déjà réalisés par le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches plutôt que sur la version états-unienne originale.

Le processus de réflexion instauré par l'ACJQ dans le contexte de la formation du comité Plan de cheminement vers l'autonomie de même que la collaboration nouvelle avec le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches ont donc naturellement nécessité un ajustement des objectifs initiaux.

À partir de mars 2008, les travaux de validation se sont poursuivis, mais avec comme base de travail l'outil adapté par le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (outil CJCA) plutôt que la version originale de l'ACLSA. Notre équipe a donc été au cœur du processus de validation et de bonification de cet outil, l'outil CJCA. La version 3 de cet outil, version alors utilisée par les intervenants du centre jeunesse au moment du début

du projet, a connu plusieurs modifications en fonction des analyses de validité psychométriques menées par l'équipe de recherche et des recommandations émises. Le processus de validation et l'évolution des différentes versions de l'outil feront l'objet d'une section de ce rapport de recherche.

2. Du comité Plan de cheminement vers l'autonomie à la mise en œuvre d'un projet pilote provincial et intersectoriel visant la mise en place de conditions facilitant le passage à la vie adulte des jeunes : le projet Plan de cheminement vers l'autonomie.

Dans la foulée des travaux du comité Plan de cheminement vers l'autonomie, le projet de développer davantage la démarche de validation et de bonification d'un outil systématique d'évaluation du niveau d'autonomie des jeunes en fin de placement a émergé pour mettre en œuvre un processus plus large de réflexion autour de l'intervention en contexte de préparation à la vie adulte avec l'ensemble des partenaires de l'intervention jeunesse. L'Association des centres jeunesse du Québec a déposé un projet en ce sens au Secrétariat à la jeunesse du Québec dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec.

Concrètement, le Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA) est un projet-pilote qui vise à offrir, de façon concertée, l'occasion aux jeunes, à l'approche de leurs 16 ans, de bénéficier de conditions facilitant leur passage à la vie adulte. Considérant la complexité de cette période charnière qu'est le passage à la vie adulte, le PCA s'appuie sur la prémisse qu'aucun organisme ou établissement ne peut, à lui seul, répondre à l'ensemble des besoins que rencontrent les jeunes — tout particulièrement ceux en difficulté — au cours de ce processus. Les services offerts aux jeunes en difficulté ayant été développés dans une logique sectorielle et organisationnelle, le PCA cherche à contrer les discontinuités dans le suivi des jeunes, notamment lorsque ceux-ci atteignent la majorité légale. Du point de vue local et régional, une des cibles du PCA est l'amélioration de la continuité des services par le renforcement des partenariats sur le plan de l'intervention, ainsi que l'élaboration d'un outil commun d'évaluation et d'accompagnement à l'autonomie qui permet une lecture plus précise des besoins du jeune et peut, de cette façon, mettre à contribution les partenaires de la communauté dans l'atteinte des objectifs liés à l'intégration sociale du jeune. Dans la foulée de ce projet, tous les comités intersectoriels mis en place dans chacune des régions pilotes ont alors entrepris un exercice itératif de bonification et d'appropriation d'un outil d'accompagnement à l'autonomie, avec pour base de travail la version 4 de l'outil CJCA.

La mise en œuvre de cette stratégie d'action par l'ACJQ a, encore une fois, nécessité un ajustement du processus de recherche et de l'échéancier de travail. La dernière version de l'outil CJCA, outil validé dans le cadre du présent projet de recherche, allait alors faire l'objet d'une appropriation par de nouveaux partenaires terrains, les comités régionaux, et par le fait même d'un travail nécessitant un nouveau processus de validation de l'outil. Si notre association à cette démarche allait retarder l'atteinte de l'objectif final de notre projet, soit la diffusion d'une trousse d'outils validés, le projet initial allait

cependant être enrichi de cet arrimage à une démarche dont la finalité, au-delà de la conception même d'un outil d'évaluation de l'autonomie, visait, de façon plus large, l'appropriation d'un langage commun entre les partenaires de l'intervention jeunesse dans une optique de continuité des services.

TABLES DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Processus de construction, de validation	1
et d’implantation d’un outil générique d’évaluation et d’accompagnement à	
l’autonomie.	1
1.1 L’ACLSA : de sa version originale anglaise à une version francophone québécoise.	
.....	4
1.1.1 La version du Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches (CJCA).....	5
1.1.2 Conception, bonification et validation de l’outil Évaluation du niveau	
d’autonomie du CJCA.....	10
1.1.3 Validité empirique de la version 3.0 de l’outil CJCA.....	10
1.1.4 Validité empirique de la version 4.0 de l’outil CJCA.....	13
A. 1.1.5 Validité empirique de la version 5.0 de l’outil CJCA	16
1.1.6 Particularités de l’outil CJCA : des recommandations quant au maintien des	
abaisseurs et de la méthode impersonnelle de complétion	18
1.1.7 La règle d’abaisseurs.....	18
1.1.8 La méthode de complétion du questionnaire	20
1.2 D’un outil québécois d’évaluation de l’autonomie des jeunes placés en centre	
jeunesse vers la mise en œuvre d’un processus partenarial et intersectoriel de co-	
construction d’un outil ayant comme base l’outil CJCA : le projet PCA.....	21
1.2.1. Les comités PCA.....	22
1.2.2 L’exercice du « remue-méninge »	23
1.2.3 L’opérationnalisation conceptuelle	24
B. 1.2.4 Les outils consultés.....	25
1.2.5 La position du jeune.....	31
1.2.6 La désirabilité sociale	31
1.2.7 La validation faciale.....	32
1.2.8 L’opérationnalisation structurelle	33
1.2.9 L’exercice de pré-expérimentation	33
1.2.9.1. Régions et secteurs d’intervention priorisés	33
1.2.9.2. Sélection des intervenants et sélection des jeunes	34
1.2.9.3. Formation et modalités de passation.....	35
1.2.9.4. Formulaire d’évaluation des jeunes et des intervenants	36
1.2.9.5 Évaluation des intervenants	36
1.2.9.6. Groupes de discussion.....	37
1.2.10 Validation par un comité expert.....	40
1.2.11 Les phases d’implantation.....	41
1.2.12 La méthode de complétion du questionnaire	47
1.2.13 Processus d’implantation et stratégie de diffusion.....	48
Processus de construction, de validation	49
et d’implantation d’un outil générique d’évaluation et d’accompagnement à	
l’autonomie.	49
2.1 Processus de construction de l’outil.....	50
2.2 Processus de validation	62

2.3 Expérimentation de l’outil	63
2.4 Processus d’implantation et stratégie de diffusion.....	65
Processus de construction, de validation et d’implantation d’un outil d’accompagnement pour soutenir le passage à la vie adulte et à l’autonomie adapté aux jeunes autochtones.....	66
Processus de construction de l’outil.....	68
A. Les objectifs de la démarche	68
B. Les différentes étapes de la démarche	70
C. L’outil	73
D. Les outils complémentaires	75
3.2 Processus de validation	75
E. Validation auprès d’évaluateurs externes	75
F. Expérimentation auprès d’un échantillon de jeunes	76
3.3 Processus d’implantation et stratégies de diffusion	77
Conclusions et leçons apprises	78
4.1. L’approche participative	84
4.2. Le partenariat	85
4.3. Les services offerts aux jeunes	85
BIBLIOGRAPHIE.....	87
ANNEXES	91
ANNEXE 1. Liste des publications et des communications issues des données du projet CNPC.....	92
ANNEXE 2 : Présentation des abaisseurs qui lient les questions de performances aux items des échelles d’autonomie.	103
ANNEXE 3 : Composition des comités PCA dans les régions	108
ANNEXE 4 : TABLEAU SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES MODIFICATIONS APPORTÉES À L’OUTIL PCA.....	112
ANNEXE 5 : Document pour les comités d’experts	115
ANNEXE 6 : Modification apportées par comité expert.....	120
ANNEXE 7 : Échantillonnage des jeunes par tranche d’âge et par sexe des neuf régions du PCA.....	125
ANNEXE 8 : Consignes pour la passation	126
ANNEXE 9 : Évaluation de l’outil <i>Titre de l’outil</i> : Le point de vue des intervenants	127
ANNEXE 10 : Évaluation de l’outil «Vers mon autonomie ensemble!»	130
ANNEXE 11 : Évaluation des jeunes	132
Annexe 12 : Conception allochtones et autochtones de l’autonomie	134
Annexe 13 : Thèmes et cibles d’intervention identifiées par le comité dans le cadre de l’activité « brainstorm ».	135
Annexe 14 : Le rationnel derrière chacune des dimensions du supplément autochtone de l’ACLSA.	136
ANNEXE 15 : Grille d’évaluation de l’outil complété par les évaluateurs externes .	137
ANNEXE 16 : Cahier d’évaluation de l’outil.....	141
ANNEXE 17: Commentaires de l’intervenant sur l’outil.....	144

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Comparaison de la validité interne des échelles	28
Tableau 2 :	Modifications apportées à l'outil CJCA version 4	31
Tableau 3 :	Coefficients de consistance interne alpha de Cronbach de la version 4 de l'outil	33
Tableau 4 :	Dimensions présentes dans la version 4 et 5 de l'outil	36
Tableau 5 :	Coefficients de consistance interne alpha de Cronbach de la version 5 de l'outil	37
Tableau 6 :	Service par lequel le répondant a rempli le questionnaire	73
Tableau 7 :	Genre des répondants	75
Tableau 8 :	Âge des répondants	75
Tableau 9 :	Temps moyen pour la passation	76
Tableau 10 :	Consistance interne des échelles de mesure de l'outil PCA	77
Tableau 11 :	Service par lequel le jeune a répondu au questionnaire (phase 2)	54
Tableau 12 :	Genre des répondants (phase 2)	54
Tableau 13 :	Âge des répondants (phase 2)	54
Tableau 14 :	Temps moyen pour la passation (phase 2)	54
Tableau 15 :	Consistance interne des échelles de mesure PCA (phase 2)	55
Tableau 16 :	Profil des répondants à la phase de validation (outil autochtone)	83

INTRODUCTION

Dans le domaine de la santé et des services sociaux, l'autonomie, en tant que principe d'action guidant l'intervention, existe depuis longtemps auprès des personnes âgées ou des personnes souffrant d'un handicap ou d'une déficience intellectuelle. Pour les jeunes en difficulté, l'apparition du terme « autonomie » comme principe orientant les pratiques est assez récente et a longtemps été réservée au domaine de l'insertion socioprofessionnelle (Goyette, 2007).

Au Québec, plusieurs politiques dédiées à la jeunesse sont apparues suite au premier sommet de la jeunesse qui a eu lieu en 2000. D'abord mises en œuvre par le Parti québécois via le plan d'action jeunesse 2002-2005, elles furent ensuite reprises par le Parti libéral dans sa Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 (Shappi 2008). La formule a d'ailleurs été reconduite dans l'actuelle Stratégie d'action jeunesse qui devrait se poursuivre jusqu'en 2014.

Si le passage à l'autonomie comme paradigme guidant l'intervention demeure assez récent dans les orientations ministérielles et demeure lié de très près à la sphère socioprofessionnelle, les centres jeunesse, confrontés depuis longtemps à la problématique du passage à la vie autonome en contexte de fin de placement, s'y intéressent pour leur part depuis plusieurs années.

En effet, le rapport Cloutier (2000) soulignait déjà que des besoins particuliers en lien avec l'autonomie devaient être comblés pour les jeunes issus des centres jeunesse. L'intégration sociale de ces jeunes, après leur sortie des centres jeunesse, donne lieu à un bilan plutôt sombre et triste : plusieurs d'entre eux intègrent des réseaux de criminalité et s'insèrent dans un parcours de délinquance (Goyette et al., 2006).

Devant ce constat, les auteurs recommandent de « mettre en branle un processus de formation pratique » en vue de l'accompagnement à la vie « autonome » pour « chaque jeune de 16 ans et plus placé à moyen et à long terme », et ce, afin de favoriser la réussite de la transition vers l'âge adulte.

En 2004, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ, 2004a et 2004 b) recommandait : 1) d'intégrer des interventions visant la préparation à la vie autonome dans les activités régulières des centres jeunesse; 2) de poursuivre l'expérimentation de nouvelles interventions visant l'autonomie des jeunes et les recherches sur cette problématique; 3) de maintenir le soutien des jeunes qui quittent le milieu substitut au-delà de la majorité; et 4) de développer des mesures d'hébergement mixtes pour faciliter l'insertion résidentielle des jeunes des centres jeunesse (Goyette, 2006).

La nécessité d'offrir des services et de développer des outils d'intervention qui permettent d'insérer les jeunes dans des projets qualifiants et autonomisants devient ainsi une priorité d'action et s'inscrit dans la lignée des recommandations du Sommet

du Québec et de la jeunesse de 2000, qui plaçait la qualification des jeunes au centre d'un vaste plan d'ensemble pour venir en aide plus particulièrement aux jeunes en difficulté.

La collaboration entre l'Association des centres jeunesse du Québec et notre équipe de recherche, amorcée dans le cadre de l'évaluation du projet pilote PQJ, s'est poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre d'une programmation de recherche dont la finalité centrale est le développement et la généralisation de nouvelles pratiques et de nouveaux outils d'intervention dans une perspective multidimensionnelle de préparation à l'autonomie et au passage à la vie adulte. Ce rapport de recherche permettra de faire le point sur l'ensemble des activités de recherche menées dans le cadre de ce projet subventionné par le Centre national de prévention du crime.

La première section de ce rapport final du projet présentera les travaux associés aux processus de construction, de validation et d'implantation d'un outil québécois d'évaluation de l'autonomie. L'outil ACLSA, outil à la base du processus de recherche initial, a été utilisé au Québec, notamment dans le cadre du programme Qualification des jeunes. La version originale anglaise de cet outil a fait l'objet de modifications en fonction de son adaptation au contexte québécois. Les principales modifications apportées à cet outil ainsi que ses qualités psychométriques seront, dans un premier temps, présentées. Le processus de conception et de validation de la version modifiée de l'outil ACLSA par le Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches sera par la suite abordé. Les principales innovations de contenu apportées à l'outil, en regard du processus de validation des versions 4 et 5, seront discutées. La version 5 de l'outil CJCA, version qui a servi de base aux travaux des comités dans le cadre de la mise en œuvre du projet PCA, a aussi fait l'objet de modifications importantes nécessitant une nouvelle validation. Les principales étapes de ce processus de bonification ayant mené à l'élaboration et à la validation de l'outil PCA seront finalement présentées pour conclure cette première section du rapport.

La première section de ce rapport aborde les travaux associés au premier objectif du projet de recherche, soit le développement et la validation d'un outil générique d'évaluation et d'accompagnement à l'autonomie. La seconde section de ce rapport portera plus spécifiquement sur les travaux menés dans le cadre de la réalisation du deuxième objectif du projet qui est le développement d'outils adaptés aux deux clientèles cibles, soit les jeunes filles mères ou à risque de maternité précoce et les jeunes autochtones. Ainsi, la démarche de construction, de validation et de diffusion à l'origine de chacun de ces deux outils sera présentée de façon indépendante.

Finalement, en conclusion de ce rapport, une discussion permettra d'aborder les points forts, les défis et les principales leçons apprises dans le cadre de cette démarche de recherche et de collaboration avec les milieux de pratique.

Partie 1

**PROCESSUS DE CONSTRUCTION, DE VALIDATION
ET D'IMPLANTATION D'UN OUTIL GÉNÉRIQUE D'ÉVALUATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE.**

Dans cette première partie seront présentées les différentes étapes ayant mené à l'aboutissement d'un outil générique d'intervention visant à dresser le portrait de l'autonomie des jeunes âgés entre 16 et 24 ans, tel que défini par le premier objectif de ce projet de recherche.

Cette démonstration permettra de constater que des changements importants se sont opérés à travers la démarche. Premièrement, nous sommes passé d'un outil diagnostique s'adressant à un profil particulier de jeunes, soit les jeunes issus des centres jeunesse — reconnus pour vivre la transition vers la vie adulte de manière complexe — à un outil d'intervention correspondant aux divers profils de jeunes, et ce, grâce à une démarche partenariale de grande envergure. Ensuite, à travers les modifications apportées sur l'outil, il est possible de constater un changement dans la compréhension de l'autonomie comme paradigme d'intervention. D'une vision théorique de l'autonomie dite « fonctionnelle » et axée empiriquement sur l'atteinte de compétences précises, s'est juxtaposée l'importance de considérer le contexte social et biographique des jeunes.

La première partie du présent rapport se consacrera à l'explication de la transition entre l'outil ASLCA et l'outil CJCA.

1.1 L'ACLSA : de sa version originale anglaise à une version francophone québécoise.

Le questionnaire ACLSA (*Ansell-Casey Life skills assessment*) est un outil qui vise à évaluer les habiletés nécessaires à la transition d'un milieu de placement à la vie autonome. Cet outil, développé au début des années 90 par le *Casey Family Programs*, couvre neuf domaines de l'autonomie fonctionnelle, soit 1) planification de carrière, 2) communication, 3) vie quotidienne, 4) vie à la maison, 5) logement et gestion du budget, 6) soins personnels, 7) aptitudes sociales, 8) aptitudes au travail et techniques d'étude et 9) vie au travail. Le questionnaire est rempli à la fois par les jeunes évalués mais également par un intervenant qui connaît le jeune. Chaque jeune doit répondre à l'ensemble des énoncés à l'aide d'une échelle de Likert à trois niveaux (1- ne me ressemble pas, 2- me ressemble moyennement, 3- me ressemble beaucoup). La complétion du questionnaire par interface informatique génère un rapport synthèse des résultats par domaine à partir duquel le jeune et les intervenants sont amenés à établir des objectifs à atteindre en fonction des domaines et des habiletés ayant produit un score plus faible. Les compétences jugées « à développer » sont associées à des activités qui sont proposées dans le manuel accompagnant l'outil (le *Life Skills Guidebook*).

Depuis sa conception, l'ACLSA a fait l'objet de plusieurs modifications quant aux nombres d'items et de dimensions, à l'organisation des dimensions et au nombre d'échelons à l'échelle de Likert³. Cet outil en est actuellement à sa quatrième version. Cette version compte 86 questions réparties en six domaines de l'autonomie fonctionnelle ainsi que 11 questions supplémentaires touchant les différents domaines. Les domaines représentés dans cette version sont les suivants : 1) planification de carrière, 2) vie quotidienne, 3) logement et gestion du budget, 4) soins personnels, 5) relations sociales et 6) vie au travail. Cette version compte également 21 questions de mise en situation.

C'est une traduction francophone quasi intégrale de cette version qui est présentement utilisée dans le cadre du programme Qualification des jeunes (PQJ), programme intensif de préparation à la vie autonome pour les jeunes les plus en difficulté des centres jeunesse. Cette version traduite et légèrement adaptée de l'ACLSA⁴ n'avait toutefois pas fait l'objet d'un processus de validation empirique par l'ACJQ, organisme promoteur du programme PQJ. De plus, bien que relativement appréciée par les utilisateurs, cette version traduite de l'outil comporte tout de même des lacunes, notamment au niveau de la traduction, souvent trop littérale, et de l'adéquation des énoncés à la réalité québécoise. Finalement, l'outil est également incomplet dans une optique d'évaluation globale de l'autonomie. Il se restreint à l'autonomie fonctionnelle, questionne très peu la sphère relationnelle et n'aborde pas du tout les projets de vie.

1.1.1 La version du Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches (CJCA)

Face à la problématique souvent relatée des jeunes suivis par les centres jeunesse qui se retrouvent mal préparés au passage à la vie adulte lorsque survient la fin des services, en 2007, le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (CJCA, 2008) a formé un comité de travail composé de gestionnaires et d'intervenants afin de se pencher sur la préparation à la vie autonome des jeunes et plus particulièrement sur l'outil ACLSA afin d'en cibler les principales limites et d'en proposer une version bonifiée et adaptée au contexte de leur région. Les membres du comité ont effectué plusieurs modifications mineures sur les échelles existantes de l'ACLSA (reformulation, retrait ou ajout d'items jugés superflus ou essentiels) et ils ont également ajouté des dimensions. La grille d'évaluation du niveau de l'autonomie qui a été élaborée est également accompagnée d'un rapport d'évaluation synthèse qui fait office de base à un plan d'intervention plus complet.

³ Pour plus de détails concernant les modifications et la validation de la version 3.0 voir : Nollan K. A., M. Horn, C. Downs et P. J. Pecora (2002) *Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) And Life Skills Guidebook manual*, Revised, Aug. 30. 2002. Casey Family Programs. [http://www.njacyf.org/main/pdf/ansell_casey_lifebook.pdf]

⁴ Quelques items de la version 4 ont été adaptés au contexte québécois mais en gardant la forme et le sens de l'outil original.

L'outil s'adresse à tous les jeunes de 16 à 18 ans dont l'intervenant ou le répartiteur recommande la passation parce qu'ils présentent certaines difficultés dans leur passage à la vie adulte ou parce qu'ils sont particulièrement vulnérables face à cette transition. La méthode de passation est impersonnelle, c'est-à-dire que c'est un intervenant qui ne connaît pas le jeune qui le contacte afin de prendre rendez-vous pour la complétion de l'outil. Une personne significative pour le jeune est également identifiée par ce dernier pour compléter l'outil⁵.

Les principales modifications qui ont été apportées à l'outil américain ACLSA et qui caractérisent l'outil Évaluation du niveau d'autonomie du CJCA sont ici présentées⁶ :

A. Une section sur les données d'identification du jeune.

La complétion de l'ACLSA dans sa version originale se veut anonyme puisque le *Casey Family Programs* compile et rend disponibles les données recueillies. Le CJCA a jugé utile d'ajouter une section d'identification du jeune contenant différents éléments tels que le nom, le genre et l'adresse du jeune. Cela peut paraître assez anodin de prime abord, mais il s'est avéré que certains jeunes n'étaient pas en mesure de nommer leur propre adresse complète ou leur numéro de téléphone, « ce qui sied mal à un statut de personne autonome » (CJCA, 2008). Le CJCA ne s'intéresse pas, comme le fait l'ACLSA, à l'ethnicité des jeunes, pour l'unique raison que la région de Chaudière-Appalaches n'est pratiquement pas touchée par le phénomène de l'immigration et de la multiculturalité (moins de 200 immigrants en 2006-2007 sur tout le territoire de la région administrative de Chaudière-Appalaches (Institut de la statistique du Québec, 2008).

B. Des questions sur la situation actuelle du jeune (résidentielle, scolaire, professionnelle, statut légal).

Des questions relatives au milieu de placement, à la loi en vertu de laquelle il est suivi, à la durée du placement, au nombre de placements antérieurs, au nom de son intervenant social ainsi qu'à sa situation scolaire et professionnelle, actuelle et envisagée à la majorité, ont été ajoutées. Encore une fois, les intervenants ont constaté que certains jeunes ne connaissent pas le nom de leur intervenant social, de leur école ou leur propre niveau de scolarité. Par ailleurs, non seulement on s'intéresse à la situation actuelle du jeune, mais également à sa situation future. On demande au jeune s'il compte suivre une formation, de quelle nature, où il envisage travailler, s'il est à la recherche d'un emploi, d'un appartement, etc. Ces informations sont précieuses dans la perspective d'intervention dans laquelle se situe cette évaluation. Ainsi, dans la section conclusion, l'intervenant intervieweur peut faire des liens entre les projets du jeune (leur présence ou absence, leur réalisme et leur faisabilité) et les activités proposées.

⁵ Le CJCA insiste sur la nécessité de choisir quelqu'un « qui s'occupe de l'adolescent », ce qui exclut les amis ou les amoureux, encore une fois pour limiter les biais.

⁶ Les modifications présentées ici sont issues de la version 4 de l'outil Évaluation du niveau d'autonomie, version implantée à l'automne 2008.

C. Un boulier électronique qui calcule le nombre de jours avant l'atteinte de la majorité.

L'interface informatique est élaborée de telle sorte que le nombre de jours avant la majorité se calcule en temps réel une fois la date de naissance entrée dans le fichier. Cette information permet d'augmenter la motivation et la conscience du degré d'urgence de la situation, et ce, tant pour le jeune que pour l'intervenant. Cela permet aussi de prioriser les objectifs à atteindre et les démarches à effectuer avant l'échéance au-delà de laquelle le jeune ne recevra plus de support et de services du centre jeunesse.

D. Une attention particulière aux habiletés sociales du jeune.

Les intervenants du CJCA considèrent que l'acquisition d'habiletés sociales a une grande importance lorsqu'on veut favoriser l'autonomie, c'est pourquoi ils ont ajouté plusieurs items à l'échelle originale de l'ACLSA.

E. Une méthode dite impersonnelle de complétion du questionnaire.

Avec la version originale, les jeunes répondent directement sur l'ordinateur, ce qui ne leur permet pas de demander des explications sur les questions qu'ils ne comprennent pas. Le CJCA a jugé préférable de remplir le questionnaire avec le jeune par téléphone, mais par une personne qui ne connaît pas le jeune. Le processus est ainsi jugé moins long par les jeunes quand un intervenant pose lui-même les questions et ils peuvent aussi demander des explications supplémentaires en cas d'incompréhension. Cette méthode a été instaurée afin de limiter les biais de l'intervieweur.

F. Des tableaux comparatifs des résultats issus des réponses du jeune et de la personne accompagnatrice.

Tout comme dans la version originale, un adulte significatif qui connaît bien le jeune complète également l'évaluation, le plus souvent c'est un parent ou un parent d'accueil. Dans la version CJCA, on obtient des tableaux comparatifs des réponses du jeune et de l'accompagnateur. Trois graphiques sont générés automatiquement, soit les résultats du jeune, ceux de l'accompagnateur et les résultats comparés, ce qui donne un outil supplémentaire d'intervention puisqu'en soulignant les écarts entre les perceptions du jeune et celles de son parent par exemple, il y a déjà une indication sur un possible problème. Les graphiques présentent les résultats par dimension ainsi qu'un pourcentage global de maîtrise.

G. Un niveau de maîtrise à atteindre.

Les résultats sont présentés sous forme de pourcentage pour chacune des dimensions. Les points sont attribués de la façon suivante : lorsque le jeune répond « *Ne me correspond pas* », il obtient 0 point, « *Me correspond en partie* » équivaut à 5 points et « *Me correspond tout à fait* » vaut 10 points. Le tout est ramené à un pourcentage par dimension. Le CJCA a ajouté un niveau de maîtrise à atteindre de 90 %, car il faut se rappeler que les jeunes placés lorsqu'ils atteindront la majorité seront, dans la plupart des cas, laissés à eux-mêmes. « Il importe donc de viser haut en termes de performance des jeunes afin d'y adapter l'effort de soutien à allouer et de confronter en tout temps le jeune avec l'effort qu'il a lui-même à consentir pour atteindre un niveau fonctionnel d'autonomie » (CJCA, 2008). Lorsqu'un jeune atteint un pourcentage entre 90 % et 100 %, il est considéré *en contrôle*, entre 60 % et 90 % il est considéré *à risque*, et *à risque élevé* lorsque le score est inférieur à 60 %.

H. Un rapport d'évaluation accompagné de suggestions d'activités adaptées.

Au-delà d'un rapport de performance, une évaluation plus exhaustive et des suggestions d'activités adaptées à la situation du jeune complètent l'évaluation dans la section *Conclusion de l'évaluation et perception de l'éducateur*. L'intervenant, après avoir fait remplir l'évaluation au jeune et à l'accompagnateur, se penche sur les résultats aux échelles, sur les convergences et les divergences entre les résultats des deux parties concernées. Il établit alors des priorités d'intervention (en fonction du temps restant avant la majorité), cible les forces et les difficultés du jeune et propose des activités susceptibles d'aider le jeune à s'améliorer et d'atteindre un meilleur niveau d'autonomie dans les sphères les plus problématiques. Il existe de vastes banques d'activités adaptées aux difficultés ciblées et régulièrement mises à jour qui peuvent être suggérées en conclusion (certaines issues du PQJ et du *Casey Family Programs*). Par souci d'uniformité dans la passation de l'outil et dans l'élaboration du rapport d'évaluation de la situation du jeune, les éducateurs évaluateurs reçoivent une formation.

I. Une règle d'abaisseurs servant à pondérer certaines réponses des jeunes en fonction d'autres variables.

Le pourcentage de maîtrise du jeune n'est pas uniquement calculé par les réponses aux différentes échelles. Le CJCA a également instauré une règle d'abaisseurs qui permet de nuancer les réponses des jeunes par rapport à d'autres éléments. Par exemple, le temps nécessaire pour compléter l'évaluation est estimé à 30 minutes : au-delà de 40 minutes, le pourcentage de maîtrise totale diminue de 0,5 % chaque minute supplémentaire, jusqu'à un maximum de 10 %. Si le jeune prend trop de temps pour répondre, qu'il demande souvent des explications, cela dénote des difficultés de compréhension. Plus c'est long, plus il y a de difficultés et plus le pourcentage de maîtrise diminue. Ceci en

considérant que les difficultés de compréhension nuisent à l'autonomie des jeunes. Les autres abaisseurs concernent les problèmes de santé et autres limitations, physiques ou psychologiques, et la durée du placement. De longs placements en famille d'accueil ou en centre de réadaptation ont pour effet de maintenir le jeune dans une dynamique de dépendance. Par ailleurs, le nombre d'années de placement influence négativement l'autonomie fonctionnelle, mais également la capacité d'avoir un regard réaliste sur ses propres capacités et compétences. Les jeunes avec un long placement auraient tendance à surestimer leurs compétences alors qu'elles sont souvent plus faibles. Finalement, une règle d'abaisseurs fait le lien entre les questions de performance et certains items inclus dans les différentes échelles, et ce, afin de contrebalancer la tendance du jeune à surestimer ses compétences. Par exemple, à la question « Le revenu imposable moins les déductions permises constituent : a) Le revenu net; b) Le revenu brut; c) Le Régime des rentes; d) Le pourcentage de rendement annuel ? », si le jeune répond incorrectement, cela annule les points obtenus (le cas échéant) à l'item « Je suis capable d'interpréter un talon de chèque (ex. : ce que veut dire RRQ, AS, salaire brut, impôt fédéral, impôt provincial, etc.) » de la dimension « Logement et gestion du budget ». Chacune des douze questions à choix multiples est associée à un ou plusieurs items du questionnaire.

J. De nouvelles dimensions :

Les membres du comité de travail du CJCA ont jugé que l'outil original n'était pas tout à fait exhaustif en ce qui concerne les connaissances et compétences à acquérir pour atteindre le niveau d'autonomie nécessaire à un passage à la vie adulte sans trop de heurts. Une section sur les connaissances générales a été ajoutée, incluant des questions telles que : « Je suis capable de soustraire, d'additionner et de multiplier » ou encore « Je suis capable de me servir d'un gallon à mesurer ». Les dimensions suivantes ont également été ajoutées : Sens de l'organisation (9 items); Relations avec les personnes (7 items); Relation avec les choses (5 items); Compréhension de l'information (4 items); Personnellement (10 items).

En s'intéressant à la fois aux habiletés et compétences des jeunes mais également à leurs projets et aspirations au regard des différentes sphères de vie des jeunes, l'outil développé par le CJCA est un outil qui s'inscrit dans une approche d'intervention qui, au-delà de la visée de développement de l'autonomie fonctionnelle, s'intéresse de façon globale aux multiples dimensions de l'autonomie (résidentielle, relationnelle, socioprofessionnelle) ainsi qu'aux aspirations des jeunes et à leurs projets de vie. Le rapport d'évaluation, une fois complété, est présenté au jeune, à une personne responsable et à l'intervenant social (ou l'éducateur de suivi, selon le cas), et c'est dans ce contexte que l'intervention sur l'autonomie peut débuter. Au CJCA, l'utilisation de l'Évaluation du niveau d'autonomie s'inscrit dans le cadre plus large du processus d'intégration sociale des jeunes hébergés en réadaptation où, à 16 ans, « chaque jeune hébergé bénéficiera d'une évaluation exhaustive de sa situation afin d'orienter un projet d'intégration sociale réaliste et optimale s'inscrivant dans l'élaboration du projet de vie

exigé par la LPJ »⁷. Cette évaluation exhaustive comporte non seulement l'Évaluation du niveau d'autonomie, mais aussi le questionnaire sur les niveaux de maturité interpersonnelle, une carte du réseau social et des grilles de sévérité du profil et de dispositions personnelles. Elle implique également un portrait synthèse des capacités des parents et une évaluation de la famille élargie et du réseau social du jeune. À la lumière de toutes ces informations, les intervenants au dossier identifient des orientations réalistes et souhaitables et établissent une liste préliminaire d'actions à concrétiser qui s'inscrit dans le « plan d'action des activités à réaliser lors de l'intégration sociale ».

1.1.2 Conception, bonification et validation de l'outil Évaluation du niveau d'autonomie du CJCA.

Les innovations et modifications apportées à l'outil Évaluation du niveau d'autonomie du CJCA sont essentiellement fondées sur l'expérience clinique des intervenants qui ont participé à la conception et à la mise en œuvre de cet outil. Toutefois, aucune validation empirique n'avait été effectuée pour tester les qualités psychométriques de ce nouvel outil d'évaluation et d'intervention. Bien que les composantes principales, les diverses échelles mesurant certaines dimensions de l'autonomie, soient très fortement inspirées des échelles de l'ACLSA, qui lui, a été soumis à divers processus de validation dans sa version originale, une validation de l'Évaluation du niveau d'autonomie s'avérait nécessaire, et ce, malgré qu'un outil ne rencontrant pas les seuils établis pour être considéré valide au plan statistique puisse tout de même être utilisé dans un contexte d'intervention (Charland et Côté, 1996). Cependant, nous croyons qu'il est nécessaire de procéder à l'étude de ses qualités psychométriques, particulièrement dans le cas d'une éventuelle généralisation, afin de s'assurer qu'il soit fiable pour l'ensemble des jeunes qu'il vise, indépendamment de certaines caractéristiques telles le genre, l'âge, la région, le milieu de placement, etc.

La section qui suit présentera les principaux résultats obtenus dans le cadre de la démarche de validation menée par notre équipe de recherche sur la version 3 de l'outil, version utilisée au moment du début du projet, ainsi que les résultats des analyses menées sur la version 4 de l'outil, version élaborée dans la foulée des recommandations émises par l'équipe de recherche.

1.1.3 Validité empirique de la version 3.0 de l'outil CJCA

Le processus de validation de la version 3 de l'outil a été mené sur un échantillon de 118 questionnaires complétés. Les données ont été recueillies entre février 2005 et juillet 2008 et concernent 116 jeunes différents (60 filles et 56 garçons) âgés entre 16 et 17 ans. Pour 49 de ces évaluations, nous avons eu également accès aux questionnaires des

⁷ Information provenant du document : *Le processus d'intégration sociale des jeunes hébergés en réadaptation*, Direction des services en communauté, Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches.

accompagnateurs. Il est à noter que les tests de validation ont été effectués uniquement sur les différentes échelles de l'autonomie et excluent les questions à choix multiples et toutes les autres questions générales et d'identification. Les données recueillies avec l'outil CICA ont également été comparées à celles recueillies avec la traduction francophone de l'ACLSA niveau IV version 4.0 utilisée dans le cadre du PQJ⁸ ainsi qu'avec quelques résultats des analyses sur la version originale anglaise de l'ACLSA niveau IV version 4.0 effectuée par le *Casey Family Programs*⁹.

Dans un premier temps, la consistance interne des échelles ainsi que leur degré d'indépendance ont été évalués. La consistance interne d'une échelle permet de mesurer si les items qui constituent une même échelle sont suffisamment apparentés pour tous atteindre avec constance la même cible, le même concept théorique (Bouchard et Cyr, 1998), c'est-à-dire si mis ensemble, ils mesurent bien ce qu'ils prétendent mesurer. Pour mesurer la consistance interne d'un instrument, l'alpha de Cronbach est utilisé. Cet indicateur sert à établir si tous les items mesurent le même concept; même s'ils mesurent différentes caractéristiques du concept, ils devraient en principe être reliés. La valeur de l'alpha varie entre 0 et 1 et cette valeur est affectée par le nombre d'items et par le nombre de répondants; plus ces paramètres sont élevés, plus la valeur de l'alpha doit être élevée (Vallerand, 1989). Des valeurs entre 0.70 et 0.95 sont habituellement raisonnables lorsque l'échelle ou la sous-échelle a plus de 5 items. Toutefois, un alpha trop élevé (>0.90) peut indiquer une redondance de certains items (Caron, 2006).

Le tableau qui suit présente la validité interne des échelles évaluées de manière globale pour les trois outils examinés pour ce qui est des questionnaires complétés par les jeunes et des questionnaires complétés par les tiers, soit les intervenants dans le cas de la version originale de l'ACLSA et les répondants pour les deux autres outils.

⁸ Les questionnaires ACLSA des jeunes participants au PQJ ont été complétés entre février 2007 et avril 2008 auprès de 88 jeunes âgés en moyenne de 16 ans.

⁹ Cette version de l'ACLSA n'a pas fait l'objet de publication sur sa validation mais des données du *Casey Family Programs* provenant de questionnaires remplis par 24 115 jeunes entre janvier 2005 et mars 2006 nous ont été transmises par l'intermédiaire du statisticien responsable.

Tableau 1 : Comparaison de la validité interne des échelles

	Version originale ACLSA	Version francophone de l'ACLSA (PQJ)	Outil CJCA version 3 (dimensions adaptées de l'ACLSA)¹⁰	Outil CJCA (nouvelles dimensions)¹¹
Évaluations des jeunes	Entre 0.72 et 0.91	Entre 0.716 et 0.913	Entre 0.696 et 0.844	Entre 0.558 et 0.668
Évaluations des tiers	Entre 0.73 et 0.93	Entre 0.734 et 0.852	Entre 0.728 et 0.827	Entre 0.567 et 0.854

Bien que moins satisfaisante que la validité interne des échelles de la version originale de l'ACLSA et de la version traduite, les analyses menées sur l'outil CJCA démontrent une validité interne acceptable pour ce qui est des échelles directement inspirées de l'ACLSA. Par contre, pour ce qui est des échelles qui ont été ajoutées, les alphas sont un peu plus faibles et aucun ne rencontre le seuil du 0.70, que le questionnaire soit rempli par les jeunes ou par les intervenants. Les échelles « Sens de l'organisation », « En ce qui concerne les personnes », « En ce qui concerne l'information » et « Personnellement » ont des alphas qui se situent entre 0.558 et 0.668, ce qui est trop faible pour prétendre que les items présents dans ces échelles mesurent tous le même concept. Les alphas obtenus à ces mêmes échelles lorsqu'elles sont complétées par les répondants sont plus élevés, mais sont pour la plupart insuffisants et se situent entre 0.567 et 0.854. Quant à l'échelle « En ce qui concerne les choses » l'alpha n'est que de 0.126, ce qui est très en deçà du seuil d'acceptabilité.

Des analyses de covariance interitems ont également été menées sur chacun des échelles de l'outil. Ces analyses ont alors permis d'identifier les items les plus problématiques, c'est-à-dire qui corrôlaient moins bien avec les autres items de l'échelle, de façon à proposer des modifications susceptibles d'améliorer la consistance interne de l'outil. La consistance interne de l'outil dans sa globalité a également été mesurée de façon à mesurer si les échelles mesurent toutes le même concept, soit celui d'autonomie fonctionnelle. Ces analyses ont permis de conclure que la version 3 de l'outil CJCA présente un alpha global de 0.951 pour les jeunes et de 0.953 pour les répondants, ce qui s'avère un seuil très élevé qui pourrait indiquer une certaine redondance des items. De plus, certaines échelles corrôlent trop fortement entre elles pour établir qu'elles mesurent des dimensions distinctes de l'autonomie fonctionnelle. Les dimensions de l'outil gagneraient donc à être davantage mutuellement exclusives.

¹⁰ Cette comparaison a été effectuée sur les six échelles de l'outil CJCA directement inspirées de l'ACLSA, soit 1) tâches de la vie quotidienne, 2) ressources sociales et de logement, 3) gestion de mon argent, 4) prendre soins de moi, 5) relations sociales et 6) habitudes scolaires et de travail.

¹¹ Les nouvelles échelles ajoutées à l'outil sont les suivantes : 1) sens de l'organisation, 2) en ce qui concerne les personnes, 3) en ce qui concerne l'information et 4) personnellement.

La majorité des limites de l'outil révélées par les analyses menées sur la version 3 de l'outil démontrent des lacunes au niveau de la construction théorique des échelles. Bien que tous les items semblent cohérents avec le concept d'autonomie, il semble y avoir des lacunes avec la répartition des items à l'intérieur des échelles et certaines dimensions sont trop similaires entre elles. Toutes les recommandations découlant de ces analyses ont été développées dans le cadre d'un rapport remis au CJA ainsi qu'au CNPC en septembre 2008 et ont alimenté le processus de bonification de l'outil de la version 3 à la version 4. Ces recommandations sont présentées en annexe du présent rapport.

1.1.4 Validité empirique de la version 4.0 de l'outil CJA

Les recommandations émanant du processus de validation mené sur la version 3 de l'outil CJA ont été à la base du travail de bonification ayant mené à la version 4 de l'outil. Les huit recommandations qui avait été émises par l'équipe de recherche étaient de trois ordres différents : 1) Les recommandations en lien avec la validation statistique de l'outil ; 2) Les recommandations en lien avec le construit théorique de l'outil (propositions d'ajouts) ; 3) Les recommandations en lien avec la logistique d'implantation. Seules les recommandations des deux premières catégories – qui touchent directement le contenu de l'outil – seront abordées ici.

À titre de rappel, voici les cinq recommandations concernées : 1) Valider le construit théorique; 2) Valider l'association des abaisseurs; 3) S'intéresser davantage aux projets de vie; 4) S'intéresser au réseau de soutien des jeunes; et 5) S'intéresser aux jeunes les plus vulnérables. Suite à la présentation du rapport faisant état des principales recommandations proposées, les membres du comité Plan de cheminement vers l'autonomie ont décidé de retenir les quatre premières recommandations comme base de travail à l'élaboration de la version 4, tandis que la cinquième recommandation a été écartée.

La section qualitative de l'outil a été bonifiée de façon à répondre à la recommandation 3 -s'intéresser davantage aux projets de vie- et à la recommandation 4 - s'intéresser au réseau de soutien des jeunes. Si la version 3 de l'outil CJA proposait déjà des questions sur les projets de vie au plan scolaire, professionnel et résidentiel, l'information recueillie demeurait relativement succincte et centrée principalement autour de l'intention du jeune. Si ce type d'information peut être intéressant pour l'intervenant, il demeure toutefois relativement descriptif et ne permet pas d'aborder plus en profondeur l'implication du jeune dans le projet nommé ainsi que les démarches réellement effectuées ou la faisabilité du projet. S'intéresser plus largement aux projets de vie apparaissait donc nécessaire pour formuler des conclusions adaptées puisque le niveau d'autonomie requis varie en fonction du projet (retour chez les parents ou logement autonome) et certaines dimensions doivent aussi être priorisées en fonction du projet (gestion du budget ou relations sociales). Afin de bonifier cette section, des questions supplémentaires ont donc été ajoutées à l'outil de façon à préciser davantage

les informations recueillies, que ce soit sur la situation actuelle du jeune ou sur ses projets futurs en regard des différentes dimensions abordées (résidentielle, socioprofessionnelle, mise en couple et parentalité). Une section supplémentaire portant sur la composition et la structure du réseau social du répondant a également été ajoutée à l'outil¹².

Les échelles de la section quantitative de l'outil ont également été modifiées suite aux recommandations proposées. Ainsi, des items ont été retirés, d'autres ont été ajoutés et des échelles ont également été fusionnées. Le tableau 2 donne un aperçu des modifications apportées à la version 3 en présentant les échelles et le nombre d'items présents dans les deux versions.

Tableau 2 : Modifications apportées à l'outil CJCA version 4

Version 3	Version 4
1) En ce qui concerne l'organisation (7 items)	1) Connaissances générales (10 questions)
2) En ce qui concerne les personnes (7 items)	2) Sens de l'organisation (9 items)
3) En ce qui concerne les choses (4 items)	3) Relations avec les personnes (7 items)
4) En ce qui concerne l'information (6 items)	4) Relation avec les choses (5 items)
5) En ce qui me concerne personnellement (10 items)	5) Compréhension de l'information (4 items)
6) Tâches de la vie quotidienne (11 items)	6) Personnellement (10 items)
7) Ressources sociales et de logement (10 items)	7) Planification de carrière (9 items)
8) Gestion de mon argent (8 items)	8) Vie quotidienne (13 items)
9) Prendre soin de moi (11 items)	9) Logement et gestion du budget (38 items)
10) Relations sociales (19 items)	10) Soins personnels (14 items)
11) Habitudes scolaires et de travail (19 items)	11) Relations sociales (8 items)
12) Mises en situation (12 questions)	12) Vie au travail (13 items)
	13) Mises en situation (12 questions)

¹² Cette section est inspirée de la carte du réseau social de soutien du programme Qualification des jeunes et du questionnaire *Follow-up* de ce même programme.

Le processus de validation de la version 4 a été mené à partir des questionnaires complétés par 77 jeunes bénéficiant d'un suivi par le CJCA ou par le Centre jeunesse de Montréal- Institut Universitaire (CJM-IU). L'échantillon se compose de 34 garçons et de 43 filles âgés en moyenne de 16.8 ans. Les questionnaires complétés par les jeunes suivis par le Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches l'ont été dans le cadre du Processus d'intégration sociale des jeunes hébergés en réadaptation, implanté au CJCA à l'automne 2008 : processus au cours duquel, à 16 ans, « chaque jeune hébergé [bénéficie] d'une évaluation exhaustive de sa situation afin d'orienter un projet d'intégration sociale réaliste et optimale s'inscrivant dans l'élaboration du projet de vie exigé par la LPJ¹³ ». Les évaluations du CJCA ont donc été complétées dans le cadre des activités régulières du centre jeunesse et sont avant tout utilisées dans une optique clinique davantage que de recherche. Les évaluations ont été effectuées par des éducateurs formés à la passation et à l'utilisation de cet outil. Au CJM-IU, contrairement au CJCA, les évaluations complétées ne l'ont été que dans une optique de recherche et les évaluations ont été menées par des membres de l'équipe de chercheurs qui avaient préalablement été formés par le CJCA à l'utilisation de l'outil. Les jeunes ont été sollicités par les chefs de service de réinsertion sociale, des ressources d'hébergement intermédiaires et de réadaptation.

Des analyses de consistance interitems ont été menées sur les douze dimensions de la version de l'outil CJCA version 4. Ces analyses ont permis de constater la validité interne de l'outil. Le tableau 3 présente les coefficients de consistance interne obtenus pour chacune des échelles.

Tableau 3 : Coefficients de consistance interne alpha de Cronbach de la version 4 de l'outil

Sous - échelles de la version 4	Alpha de Cronbach
1) Connaissances générales (10 questions)	0,792
2) Sens de l'organisation (9 items)	0,788
3) Relations avec les personnes (7 items)	0,738
4) Relation avec les choses (5 items)	0,663
5) Compréhension de l'information (4 items)	0,642
6) Personnellement (10 items)	0,807
7) Planification de carrière (9 items)	0,723
8) Vie quotidienne (13 items)	0,819
9) Logement et gestion du budget (38 items)	0,901
10) Soins personnels (14 items)	0,720
11) Relations sociales (8 items)	0,732
12) Vie au travail (13 items)	0,730

¹³ Information provenant du document : *Le processus d'intégration sociale des jeunes hébergés en réadaptation*, Direction des services en communauté, Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches.

On observe que dix des douze sous-échelles de l'autonomie ont des valeurs élevées du coefficient dans la mesure où ils sont tous supérieurs à 0,7; les coefficients α sont particulièrement élevés pour trois des douze dimensions de mesure de l'autonomie fonctionnelle des jeunes. Il s'agit des sous-échelles « Personnellement » ($\alpha = 0,807$), « Vie quotidienne » ($\alpha = 0,819$) et « Logement et gestion du budget » ($\alpha = 0,901$). Les résultats du tableau 3 indiquent que deux des sous-échelles possèdent une consistance interne limite; il s'agit des sous-échelles « Relation avec les choses » ($\alpha = 0,663$) et « Compréhension de l'information » ($\alpha = 0,642$). La valeur la plus élevée d'alpha correspond à la dimension « Logement et gestion du budget » ($\alpha = 0,901$) et la plus faible est celle relative à la « Compréhension de l'information » ($\alpha = 0,642$).

À la lumière des résultats du processus de validation effectué sur la version 4 de l'outil, plusieurs changements ont été proposés quant à la version 4 de l'outil Évaluation du niveau d'autonomie du CJCA, notamment un remaniement des items à travers les différentes échelles. Des échelles ont également été fusionnées, certaines ont été retirées, les items redondants ont été enlevés et certains ont été ajoutés. Plus précisément, les principaux changements effectués dans le questionnaire sont les suivants :

- 24 items ont été replacés dans une autre dimension
- Les dimensions « Relations sociales » et « Relations avec les personnes » ont été fusionnées
- La dimension « Vie au travail » a été retirée et ses treize items ont été redistribués à travers différentes dimensions
(Sens de l'organisation = 1 item ; Relations sociales = 2 items ; Personnellement = 2 items ; Planification de carrière = 4 items ; Relations sociales = 4 items ;
Sens de l'organisation = 1 item ; Logement et gestion du budget = 1 item)
- Quatre items ont été retirés pour redondance
- Deux items ont été ajoutés, l'information a été jugée manquante
- La dimension « Relation avec les choses » a été retirée
- Dix questions de la dimension « Logement et gestion du budget » ont été retirées afin d'alléger le questionnaire (38 questions dans cette section dans la version 4)
- Finalement, certaines questions ont été reformulées (n=8) et d'autres ont été tout simplement retirées parce qu'elles n'étaient pas claires (n=3)
- Le travail de remaniement des échelles effectué sur la version 4 de l'outil a donc permis de proposer une cinquième version de l'outil CJCA.

1.1.5 Validité empirique de la version 5.0 de l'outil CJCA

La version 5 de l'outil CJCA est la dernière version proposée par l'équipe de recherche suite au travail de bonification effectué dans la foulée du processus de validation de la quatrième version de l'outil. Le tableau 4 présente les modifications qui ont été apportées. Au final, le questionnaire passe d'un total de 140 questions réparties dans 12 dimensions, plus 12 questions à choix multiples dans la version 4, à 117 questions

réparties dans neuf dimensions plus neuf questions à choix multiples dans la version 5 que nous vous présentons ici.

Tableau 4 : Dimensions présentes dans la version 4 et 5 de l'outil

Version 4	Version 5
1) Connaissances générales (10 questions)	1) Connaissances générales (11 items)
2) Sens de l'organisation (9 items)	2) Sens de l'organisation (11 items)
3) Relations avec les personnes (7 items)	3) Relations sociales (17 items)
4) Relation avec les choses (5 items)	4) Compréhension de l'information (5 items)
5) Compréhension de l'information (4 items)	5) Personnellement (14 items)
6) Personnellement (10 items)	6) Planification de carrière (12 items)
7) Planification de carrière (9 items)	7) Vie quotidienne (13 items)
8) Vie quotidienne (13 items)	8) Logement et gestion du budget (26 items)
9) Logement et gestion du budget (38 items)	9) Soins personnels (13 items)
10) Soins personnels (14 items)	
11) Relations sociales (8 items)	
12) Vie au travail (13 items)	
13) Mises en situation (12 questions)	

À la lumière des analyses des qualités psychométriques de la version 4, la version 5 a été théoriquement conçue et, à son tour, a fait l'objet d'un processus de validation empirique. Le même processus (consistance interne, interdépendance des échelles, analyses factorielles, etc.) a été réalisé sur la nouvelle forme que prend l'outil. Les analyses de consistance interne de l'ensemble des échelles nouvellement remaniées de la version 5 présentent un alpha de Cronbach se situant entre 0,664 et 0,895 ce qui signifie que les items présents dans chacune des sous-échelles de l'autonomie mesurent bien la dimension psychologique visée. L'alpha global du questionnaire basé sur des éléments normalisés est de 0,953; on peut ainsi prétendre que le questionnaire dans son ensemble mesure bien un seul et même concept général, soit l'autonomie. Le tableau 5 résume les valeurs calculées des coefficients de consistance interne alpha de Cronbach des dimensions de l'autonomie de la version 5 de l'outil.

Tableau 5 : Coefficients de consistance interne alpha de Cronbach de la version 5 de l'outil

Dimensions de la version 5	Alpha de Cronbach
1) Connaissances générales (11 items)	0,767
2) Sens de l'organisation (11 items)	0,762
3) Relations sociales (17 items)	0,840
4) Compréhension de l'information (5 items)	0,692
5) Personnellement (14 items)	0,809
6) Planification de carrière (12 items)	0,664
7) Vie quotidienne (13 items)	0,819
8) Logement et gestion du budget (26 items)	0,895
9) Soins personnels (13 items)	0,697

La version 5 de l'outil répond donc de manière satisfaisante aux critères de validité. Le travail de remaniement des échelles effectué sur la version 4 de l'outil a permis de développer une version bonifiée sur le plan de la validité psychométrique des échelles.

1.1.6 Particularités de l'outil CJCA : des recommandations quant au maintien des abaisseurs et de la méthode impersonnelle de complétion

L'outil Évaluation du niveau d'autonomie développé par le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, bien qu'inspiré de l'outil américain ACLSA dans sa forme et l'essentiel de son contenu, présente tout de même des particularités dont, entre autres la règle d'abaisseurs qui permet de nuancer le pourcentage de maîtrise obtenu aux différentes échelles ainsi que la méthode de complétion associée à l'utilisation de cet outil. La section qui suit présentera les principales recommandations émises par l'équipe de recherche en regard de ces deux éléments spécifiques. Ces recommandations ont été proposées dans la foulée des travaux du processus de validation des versions 4 et 5 de l'outil.

1.1.7 La règle d'abaisseurs

Une des particularités de l'outil CJCA concerne l'utilisation d'une règle d'abaisseurs. Au regard de cette règle, le calcul du score obtenu par un jeune à une dimension de l'outil n'est pas uniquement calculé par le cumul du score obtenu à chacun des items de la dimension. Une règle d'abaisseurs vient nuancer les réponses des jeunes et donc, leur pourcentage de maîtrise. Cette règle d'abaisseurs a été conceptualisée de façon à réduire l'impact du phénomène de la désirabilité sociale ou de l'autoduperie (Bouchard et Cyr, 1998) associé entre autres à la tendance à surestimer ses propres compétences.

L'outil CJA version 4 et version 5 comporte deux différents types d'abaisseurs :

1) Les abaisseurs liés à des caractéristiques spécifiques des jeunes qui se retrouvent dans la section identification (durée de la complétion du questionnaire, durée de placement, problèmes de santé et autres limitations physiques ou psychologiques, etc.). Ces abaisseurs, qui ont été cliniquement déterminés par les membres du comité de travail du CJA, influencent directement le pourcentage global de maîtrise du jeune.

2) Les abaisseurs qui mettent en lien des questions de performance et des items présents à l'intérieur des échelles. Ces associations, établies sur la base de l'expertise clinique des membres du comité de travail à l'origine de l'élaboration de l'outil, impliquent qu'une mauvaise réponse à une question de performance annule les points obtenus à une question connexe contenue dans une échelle. Chaque question à choix multiples est associée à un ou plusieurs items du questionnaire.

Bien que des recommandations quant au construit théorique des abaisseurs aient été proposées dans la foulée du processus de validation de la version 3 de l'outil¹⁴, ce n'est qu'à partir de la validation de la version 4 que l'association statistique entre les questions de performance et les différents items auxquels elles sont liées a réellement fait l'objet d'un processus de validation statistique.

Les analyses effectuées sur les abaisseurs de la version 4 démontrent que peu de questions associées entre elles sont réellement liées statistiquement. Parmi les douze questions à choix multiples, la corrélation entre la réponse à la question (bonne ou mauvaise) et l'item auquel elle est liée n'apparaît pas suffisante pour prétendre à une association statistique significative. Il n'en demeure pas moins que certaines questions sont correctement associées, telles que les dimensions « Logement et gestion du budget » et « Vie quotidienne ». Par ailleurs, il apparaît également que la réponse aux questions de performance (bonne ou mauvaise) n'est pas toujours liée au score obtenu à la dimension concernée.

À la lumière de ces résultats, des changements majeurs ont dû être apportés aux questions de performance présentes dans l'outil. Ainsi, à partir de la version 5 de l'outil, les recommandations ont été respectées :

- Chaque question de performance est associée à un seul item issu de la dimension à laquelle il se rapporte
- Chaque question n'abaisse qu'un seul item par dimension
- Chaque dimension ne compte qu'une seule question
- Chaque question abaisse un item dans la même dimension

¹⁴ À la lecture des associations proposées, trois principaux problèmes avaient été identifiés, soit 1) l'association de certaines questions à choix multiples (question de performance) à plus d'un item de l'outil, 2) l'adéquation parfois présente entre la catégorisation d'une question de performance dans une dimension et la catégorisation d'un item dans une dimension différente et 3) la présence de deux questions de performances associées à une dimension alors que les autres en compte une seule.

La règle d'abaisseurs, une particularité importante de l'outil CJCA, a donc été maintenue bien que plusieurs modifications y aient été apportées entre les versions. Chacune des neuf questions présentes dans la version 5 de l'outil ainsi que les modifications apportées et leur explication de leur raison d'être sont présentées en annexe de ce rapport.

1.1.8 La méthode de complétion du questionnaire

Le CJCA suggère la méthode dite « impersonnelle » pour remplir le questionnaire avec le jeune. Cette méthode consiste à mener l'entretien par téléphone, par une personne qui ne connaît pas le jeune. Cette méthode a été instaurée afin de limiter les biais que pourrait induire la présence d'un intervieweur-intervenant qui pourrait être tenté de rectifier les réponses du jeune ou de les questionner. Deux raisons principales sous-tendent la recommandation de l'équipe de recherche de ne pas maintenir cette méthode de complétion de l'outil.

1) Si la méthode impersonnelle limite le biais associé à l'intervention de l'intervieweur sur le processus de complétion et les résultats générés, cette méthode peut également introduire un autre biais, relatif au jeune cette fois, de désirabilité sociale. La désirabilité sociale se définit comme étant « la tendance des individus à répondre aux questions d'une manière socialement approuvée » (Bouchard et Cyr, 1998). Donc, que ce soit pour bien paraître aux yeux des autres ou parce que le jeune a de la difficulté à se percevoir tel qu'il est vraiment, les données peuvent surestimer les connaissances et compétences réelles du jeune.

2) L'organisation particulière de chacun des organismes partenaires ne se prête pas nécessairement à cette méthode, d'une part en raison de l'ampleur de l'organisation (nb de personnes travaillant auprès des jeunes vs trouver une personne qui ne connaît pas le jeune), et d'autre part en raison de la philosophie même des organisations et des services dispensés. Ici nous faisons référence aux organisations communautaires qui ont une approche plus souple, plus globale, non régie par des enjeux de protection du public, qui se donnent pour mission de (re)créer des liens significatifs et/ou de favoriser la (ré)intégration sociale. Cette méthode peut même aller en contradiction avec la mission première de ces organisations. Cette méthode, par le fait que l'interviewer ne connaisse pas le jeune et le fait de compléter l'évaluation par téléphone, semble peu cohérente avec la philosophie de certaines organisations partenaires.

L'équipe de recherche recommande une méthode de complétion du questionnaire en « face à face » plutôt que par téléphone. En ayant le jeune face à soi, il est plus aisé de percevoir s'il comprend bien la question, il est lui-même plus enclin à poser des questions de compréhension ou à demander des exemples et il peut aussi lire en même temps sur l'ordinateur. Par ailleurs, nous avons remarqué que le jeune a moins l'impression de répondre à un sondage, qu'il est moins expéditif et plus appliqué

lorsque l'interviewer est présent. Le jeune explique davantage ses projets futurs et sa situation actuelle, et ce, même avec un interviewer qu'il ne connaît pas. L'intérêt démontré par l'interviewer est nettement plus important en personne (regard, sourire, etc.), ce qui semble inciter le jeune à parler davantage.

1.2 D'un outil québécois d'évaluation de l'autonomie des jeunes placés en centre jeunesse vers la mise en œuvre d'un processus partenarial et intersectoriel de co-construction d'un outil ayant comme base l'outil CJCA : le projet PCA

L'outil Évaluation du niveau d'autonomie, tel que développé par le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, se veut un outil d'évaluation qui permet de situer le jeune quant à son niveau de préparation à la vie autonome, mais représente également un outil d'intervention clinique qui ouvre sur un plan d'intervention plus complet. Bien qu'il soit largement inspiré de l'outil américain ACLSA, l'outil CJCA présente des spécificités tant au niveau de son contenu (formulation des items, composition des dimensions, règle d'abaisseurs, etc.) qu'au niveau de sa méthode de complétion.

Le processus de bonification et de validation de cet outil, mené par l'équipe de recherche, a permis d'accompagner le comité de travail à l'origine de l'outil CJCA pour en arriver à une cinquième version à la fois validée sur le plan psychométrique et qui répond aux objectifs initiaux du projet SAVA et du comité Plan de cheminement vers l'autonomie. L'objectif était de conceptualiser un outil clinique plus complet (qui s'intéresse aux projets de vie) et plus adapté au contexte québécois dans une optique possible de généralisation à l'ensemble des centres jeunesse.

Parallèlement à la réalisation de ces travaux de validation de l'outil CJCA et dans la foulée des réflexions du comité Plan de cheminement vers l'autonomie autour de la mise en œuvre d'un processus systématisé d'évaluation de la situation des jeunes de 16 ans, un projet pilote a été déposé par l'Association des centres jeunesse du Québec au Secrétariat à la jeunesse. Ce projet, largement inspiré de la démarche britannique du *Pathway Plan*, vise de façon plus large à dresser un portrait systématique de la situation de tous les jeunes dits « en difficulté » en interpellant cette fois les professionnels de tous les réseaux prestataires de services aux jeunes adultes et non plus seulement les centres jeunesse. Au cœur de ce projet, la notion de continuité des services et de collaboration intersectorielle est une préoccupation importante afin de répondre plus largement aux besoins des jeunes en transition à la vie autonome.

La mise en œuvre de ce projet d'envergure a donc nécessité un élargissement des partenaires et des objectifs de recherche et un réajustement des travaux de bonification et de validation de l'outil. L'outil CJCA version 5.0, tel que validé par l'équipe de

recherche, a servi de base aux travaux des comités régionaux mis en place dans les régions pilotes participant au projet PCA. Les membres des comités ont donc été amenés à co-construire, dans un processus participatif, un outil d'évaluation de la situation des jeunes pouvant servir de base commune à l'intervention visant la préparation à la vie autonome des jeunes et l'accompagnement aux différentes transitions marquant le passage à la vie adulte. La version 5.0 de l'outil CJA devait donc faire l'objet d'un large processus de bonification de façon à répondre aux besoins d'intervention d'un ensemble plus large d'acteurs du milieu d'intervention jeunesse et de disposer d'une lecture plus précise des besoins du jeune afin de mettre à contribution les partenaires de la communauté dans l'atteinte des objectifs liés à l'intégration sociale du jeune.

La présente section du rapport rendra compte des étapes de co-construction et de validation donnant lieu à l'outil générique Portrait de cheminement de l'autonomie, l'outil PCA. La démarche itérative entre les comités régionaux du projet pilote et l'équipe de recherche sera explicitée.

En supplément à l'objectif initial du projet Soutien à la vie autonome, qui était de bonifier et d'adapter culturellement l'ACLSA afin d'optimiser ses possibilités d'intervention au Québec, le développement de l'outil Plan de cheminement vers l'autonomie poursuit une visée additionnelle.

En plus d'arriver à dresser un portrait intéressant et utile de la situation du jeune pour l'intervention, l'utilisation d'un outil commun d'intervention doit favoriser un arrimage entre les différents services d'une région donnée. En impliquant le plus grand nombre possible d'intervenants jeunesse sur le projet PCA dans la co-construction d'un outil d'intervention, ceux-ci seraient plus disposés à l'utiliser par la suite. L'utilisation d'un même outil par les intervenants d'une région donnée favoriserait la continuité des services. Voilà le pari effectué par les promoteurs du projet.

Ainsi, la description du processus d'émergence, de co-construction et de validation de l'outil, ne peut faire fi de la démarche partenariale car, bien souvent, les prises de décisions et les choix effectués pour l'outil lui sont attribuables.

1.2.1. Les comités PCA

Dans chacune des régions pilotes du projet PCA, (Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Montréal, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Mauricie, Chaudière-Appalaches et Québec), la coordonnatrice du projet à l'ACJQ, accompagnée de l'agent de l'engagement jeunesse de la région, s'est occupée de réunir à la même table de travail les acteurs et les intervenants jeunesse de la région intéressée par la démarche PCA pour former des comités intersectoriels de travail. Le volontariat et la représentativité des secteurs d'intervention étaient les critères incontournables du succès de l'exercice.

La composition des comités de travail dans les régions a généralement été réalisée par l'entremise des tables de concertation jeunesse préalablement identifiées. Ces dernières ont reçu une invitation afin que la démarche globale du PCA leur soit présentée. Ainsi, dans certains cas, les comités de travail sont donc composés de partenaires qui se sont portés volontaires à la suite d'une présentation portant sur le PCA, alors que d'autres ont été identifiés comme étant des joueurs clés dans la concertation du milieu jeunesse pour un territoire donné¹⁵.

Il sera maintenant question d'explicitier comment s'est co-construit l'outil d'intervention PCA. Plusieurs méthodologies ont été utilisées pour arriver à une version stable de l'outil. Ces méthodes ainsi que les résultats obtenus par leur utilisation seront présentés.

1.2.2 L'exercice du « remue-méninge »

En premier lieu, lors des rencontres PCA, la coordonnatrice à la mobilisation des partenaires proposait un exercice de remue-méninge où les membres des comités exploraient les grands thèmes du PCA, soit le passage à la vie adulte, l'autonomie et la continuité des services. L'objectif de ce remue-méninge était de faire ressortir certains mots clés permettant de pouvoir expliquer la vision de l'autonomie favorisée pour l'outil PCA.

Ensuite, la version 5 réalisée par le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches et bonifiée par l'équipe de recherche de l'ENAP leur était présentée afin qu'elle constitue une base de travail pour les comités. Ces derniers proposaient leurs commentaires et modifications. Par la suite, une version générique¹⁶ d'un outil d'intervention portant sur le portrait de l'autonomie des jeunes était soumise aux membres. Les membres étaient alors encouragés à partager leurs commentaires sur cette nouvelle version de l'outil. Le travail portait directement sur l'outil afin de favoriser l'intégration des concepts clés du projet et de créer une occasion pour les membres d'apprendre à mieux se connaître au travers du contenu clinique.

Par la suite, les outils annotés des intervenants étaient remis à l'équipe de l'ENAP qui s'assurait de prendre en considération leurs commentaires et leurs préoccupations lors de la conception de la version suivante. Il s'agissait d'un travail de va-et-vient sur l'outil, entre les comités régionaux et l'équipe de l'ENAP. Ce travail portait sur différents aspects de l'outil.

En premier lieu, les comités régionaux devaient se positionner sur le sens qu'ils désiraient donner à l'outil ainsi que la place qu'ils désiraient accorder aux jeunes dans

¹⁵ Vous trouverez en annexe la liste de tous les organismes de chacune des régions ayant participé au projet PCA. (annexe 2)

¹⁶ L'outil générique était la version de mars 2010.

leur cheminement vers l'autonomie. Enfin, ils devaient aussi travailler sur la formulation de dimensions et sur la rédaction d'items en s'assurant que ceux-ci donnent des pistes d'intervention intéressantes.

1.2.3 L'opérationnalisation conceptuelle

Dans un premier temps, pour la partie qualitative, il y eut consensus pour reprendre les axes de transitions développés par le sociologue Olivier Galland qui, dans son ouvrage *Sociologie de la Jeunesse*, propose de systématiser « l'entrée dans la vie adulte » en trois phases distinctes ou trois axes de transitions : une première phase s'étalant de la fin de la scolarité jusqu'au début de la vie professionnelle, une deuxième phase allant de la décohabitation familiale au logement indépendant et/ou à la formation d'un couple, et enfin une dernière phase allant de la formation d'un couple à la naissance d'un premier enfant¹⁷.

Bien que ce modèle soit théorique et que son application dans la réalité demeure imparfaite, il constitue un point de départ intéressant pour mesurer les transitions caractérisant le passage à la vie adulte et nous permet de saisir le contexte dans lequel évolue le jeune. Ces axes de transitions ont donc été conservés à l'intérieur de l'outil PCA, mais en y étant adaptés au contexte spécifique de la société québécoise. Bien qu'il soit toujours possible de traiter du processus d'autonomisation en termes de transitions, le contexte actuel de la société ne nous permet toutefois plus de les traiter de façon linéaire. Utiliser le vocable « transitions » nous permet de mettre l'accent sur la non-linéarité du processus. « L'insertion des jeunes ne se réalise plus selon un modèle social quasi unifié, mais laisse place à une certaine individualisation des parcours, faits de pas en avant et de reculs dans ces diverses transitions »¹⁸.

De plus, comme le souligne Claire Bidart, ces trois transitions ont l'avantage d'être, dans la majorité des cas, prévisibles. Si les rythmes et les voies empruntées sont modulables et peuvent réserver des surprises individuellement ou dans la sphère familiale, elles s'inscrivent socialement et historiquement dans des contextes déterminés (Bidart, 2006).

¹⁷ Galland, O. (2001 4ème édition) « Sociologie de la jeunesse ». Paris. Armand Collins. 241 p.

¹⁸ Goyette, M, Royer, M.N, « Interdépendances des transitions vers l'autonomie des jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion » *Société et jeunesse en difficulté*, n°8 automne 2009. 24 pages.

Goyette, M. et Royer, M-N. (2009) « Interdépendance des transitions vers l'Autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion » dans *Société et jeunesse en difficulté*. N°8, 24 p.

Si le processus d'autonomisation est une question de transitions successives, les travaux de plusieurs recherches nous ont également démontré que l'accès à différentes ressources peut considérablement les faciliter. C'est pourquoi, pour chacun des axes de transitions mentionnés, des questions pour évaluer l'accessibilité à différentes ressources autant matérielles, individuelles que de soutien ont été formulées (Goyette, 2006; Thiro, 2011).

Finalement, la littérature scientifique indique que le processus d'autonomisation est également une question de compétences à la fois « tangibles » et « intangibles » (Milne, 2002; Nolan, 2000; Maluccio, 1990) qui, dans le cadre du questionnaire, sont évaluées à l'aide de questions quantitatives. Les compétences « tangibles » réfèrent à des compétences davantage techniques et mesurables, comme réaliser une recette de cuisine ou écrire un curriculum vitae, pour lesquelles l'intervention serait axée sur un transfert de connaissances. Les compétences dites « intangibles » réfèrent quant à elles à des habiletés plus difficilement mesurables ou quantifiables comme l'estime de soi, la persévérance ou la capacité à donner son opinion, qui sont des aptitudes ne s'apprenant pas par une transmission d'informations, mais qui se développent plutôt au fil du vécu de différentes expériences.

Cinq versions de l'outil Portrait du cheminement de l'autonomie des jeunes ont émergé de ce travail d'aller-retour entre les comités intersectoriels de travail et l'équipe de chercheurs de l'ENAP.¹⁹ Les sept comités régionaux²⁰ et les trois comités locaux²¹ se sont réunis environ 40 fois sur une période allant d'octobre 2009 à juin 2011.

Les intervenants étaient aussi amenés à présenter les outils utilisés ou connus par eux pour voir si des éléments intéressants ne pourraient pas être réutilisés et incorporés à l'intérieur de l'outil PCA, tant au niveau de la structure, des dimensions, que de la formulation des items.

A. 1.2.4 Les outils consultés

Au total, ce sont 11 outils en provenance de divers pays, s'adressant à différents profils de jeunes qui ont été examinés attentivement pour évaluer leur pertinence dans la construction de l'outil PCA. Ceux-ci sont les suivants :

¹⁹ Vous trouverez en annexe un document synthétisant les différentes versions de l'outil PCA et un résumé des changements effectués (annexe 3).

²⁰ La région de la Montérégie n'a pas participé au processus de co-construction, mais seulement au processus d'implantation.

²¹ La région de l'Outaouais a préféré former trois comités locaux plutôt qu'un comité régional.

Outils	Fait par	Clientèle visée	Âges couverts
1. RÉSO : Évaluation des besoins en réinsertion sociale (version septembre 2009)	Services de recherche CRUV et CRAT-CA. Québec	Adultes qui ont eu des problèmes de dépendance (Alcool-Toxicomanie-Jeux etc.)	18 ans et +
2. ELAP : Étude longitudinale sur l'autonomisation des jeunes après un placement (2009)	INED (France)	Jeunes ayant connu un placement en France	17 à 23 ans
3. EJET : Enquête canadienne longitudinale auprès des jeunes en transition (2000)	-Ressources humaines et développement des compétences Canada -Statistique Canada Collaboration avec les ministères du Travail et de l'Éducation des provinces et des territoires	Les jeunes de 15 ans au moment de l'enquête, soit ceux nés en 1985	Jeunes de 15 ans
4. ACLSA	Casey Family Programs. États-Unis	Jeunes en difficulté	16 ans et +
5. Évaluation du niveau de l'autonomie	Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (Québec)	Jeunes qui fréquentent le centre jeunesse	16 ans et +
6. PATHWAY PLAN	Department of Health UK	Tous les jeunes qui sont concernés par la loi sur les enfants du Royaume-Uni	16 ans et +
7. TAUX D'ACTUALISATION IMPLICITE	CRES (Comité régional d'éducation pour la santé du nord)	Jeunes en difficulté d'insertion en France	16 à 24 ans
8. INPOWR	Organisme communautaire Mère avec pouvoir	Tous	Tous
9. TEVA (Transition École-Vie-Active)	Comité TEVA de l'Estrie	Jeunes ayant une déficience physique ou intellectuelle.	16 à 25 ans
10. Outil d'évaluation sommaire en santé mentale	CSSS Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville	Jeunes avec un problème de santé mentale	0 à 17 ans
11. SOCEN	ACJQ	Jeunes pris en charge par la DPJ et hébergés en famille d'accueil	0 à 21 ans

Outils	Format de l'outil	Dimensions couvertes	Commentaires
1. RÉSO : Évaluation des besoins en réinsertion sociale (version septembre 2009)	9 brefs questionnaires	Alimentation / Habillement Logement / Hygiène Condition économique Étude/travail / Loisirs Réseau de support Les situations préoccupantes	Outil très intéressant. S'intéresse davantage à l'évaluation de besoins qu'à l'évaluation de la personne. La section sur les situations préoccupantes a été retenue.
2. ELAP : Étude longitudinale sur l'autonomisation des jeunes après un placement (2009)	Questionnaire pour mener des entrevues de recherche avec 8 sections qualitatives	Activité / Formation Travail Budget / Vacances / Réseau Utilisation des moyens de communication Lieu de vie actuel et projet de vie	Questionnaire non adapté au contexte québécois. Aucune des sections n'a été retenue telle quelle, mais nous avons utilisé les indices de cotation du non verbal pour l'étape de la pré-expérimentation.
3. EJET : Enquête canadienne longitudinale auprès des jeunes en transition (2000)	12 sections quantitatives avec différentes formes d'échelle (Ordinale, Nominale)	Expérience à l'école / Présence aux cours Activités / Relations avec les autres Événement / Bénévolat Travail / Argent Comment te sens-tu? Se servir de ses aptitudes Ce que tu penses du travail et de l'avenir Cours (les cours suivis par province)	Questionnaire surtout axé sur la transition école-travail. Intéressant pour les habiletés intangibles du questionnaire PCA (Relations avec les autres, Comment te sens-tu et Événements préoccupants).
4. ACLSA	6 sections quantitatives	Planification de carrière Vie quotidienne Logement et gestion du budget Soins personnels Relations sociales Vie au travail	Questionnaire qui mesure l'autonomie fonctionnelle, qui a fait l'objet d'une traduction et qui est actuellement utilisé dans les centres jeunesse du Québec pour le programme PQJ. Principale influence pour la section qualitative de l'outil PCA. Influence aussi pour le nombre d'échelles utilisées (3 choix de réponses). Ne mesure pas les nouveaux impératifs de la vie

Outils	Format de l'outil	Dimensions couvertes	Commentaires
5. Évaluation du niveau de l'autonomie	3 sections : Identification-Suivi compétences personnelles- Mises en situation	Connaissances générales Sens de l'organisation Relations avec les personnes Relation avec les choses Compréhension de l'information Personnellement Planification de carrière / Vie quotidienne Logement et gestion du budget Soins personnels / Relations sociales Vie quotidienne	autonome (ex : utilisation des nouvelles technologies). Version améliorée de l'ACLSA. Bonne piste pour l'autonomie fonctionnelle. Très centré sur l'autonomie chez les jeunes des centres jeunesse.
6. PATHWAY PLAN	2 sections : 1 section quantitative et 1 section qualitative 1 ^{ère} section : Évaluation des différents besoins du jeune 2 ^{ème} section : Plan d'intervention appuyé par l'évaluation de besoins	Évaluation de la situation et des besoins en santé Évaluation de la situation et des besoins en éducation et formation Évaluation des besoins et de la situation par rapport à l'identité Évaluation de la situation et des besoins familiaux et relationnels Évaluation de la situation et du développement émotionnel et comportemental Évaluation de la situation et des besoins par rapport à l'apparence physique Évaluation de la situation financière Évaluation de la situation et des besoins en matière résidentielle	Outil très intéressant qui tient compte à la fois des éléments relationnels, socioprofessionnels, personnels et qui de par ce fait, favorise le travail intersectoriel et en partenariat.

Outils	Format de l'outil	Dimensions couvertes	Commentaires
7. TAUX D'ACTUALISATION IMPLICITE	9 questions (quantitatives)	Cet indicateur, validé par l'enquête ACSF, différencie les individus qui ont tendance à privilégier le court terme de ceux qui expriment une capacité de se projeter dans l'avenir.	Outil intéressant, mais réducteur pour les objectifs du PCA car il ne mesure qu'un aspect de l'autonomie. Cependant, nous nous en sommes inspirés pour construire la catégorie : Organisation personnelle et organisation du temps.
8. INPOWR	Outil informatisé qui comprend 6 étapes	Évaluez votre bien-être dans 36 aspects de votre vie Observez le bilan de votre bien-être Établissez vos objectifs et choisissez l'aspect que vous voulez changer Tracez votre plan d'action de 21 jours Confirmez vos actions sur une base quotidienne Évaluez vos progrès après 21 jours	Outil très intéressant, notamment pour le support informatique. Cependant, pour les jeunes en plus grande difficulté, il demande une très grande réflexivité.
9. TEVA (Transition École-Vie-Active)	3 Outils : 1 à compléter par le jeune 1 à compléter par ses parents 1 à compléter par son professeur	Outil à compléter par le jeune) - Qui suis-je - Mes amis / Mes choix - L'école / Le travail / La maison - Le transport / Les loisirs / - Vie sociale et intime	Outil très intéressant parce qu'il couvre plusieurs dimensions. Toutefois, le ton employé semble infantilisant et la conception de chacune des dimensions nécessite une certaine réflexivité qui a été décriée par les comités du Plan de cheminement vers l'autonomie.

Outils	Format de l'outil	Dimensions couvertes	Commentaires
10. Outil d'évaluation sommaire en santé mentale	Questions fermées	Données sociodémographiques État de la situation Attentes et motivations Annexe 2 : Transition à l'âge adulte	Outil qui évalue le jeune et non sa situation. Conçu pour être complété par des professionnels de la santé (vocabulaire technocratique). L'outil ne tient pas compte de la perception du jeune. C'est l'intervenant qui choisit la bonne réponse en fonction des éléments d'informations apportés par le jeune.
11. SOCEN	Questions fermées	<ol style="list-style-type: none"> 1) La santé 2) L'éducation 3) L'identité 4) La famille et les relations sociales 5) La présentation de soi 6) Le développement affectif et comportemental 7) Les habiletés en soins personnels 	Outil qui est très normatif et qui fait peu état des projets de vie du jeune. Il s'intéresse à des aspects trop personnels pour les visées du PCA et à une clientèle de jeunes très spécifique. Par contre, les recommandations effectuées pour la complétion du questionnaire sont intéressantes.

1.2.5 La position du jeune

Les comités, en plus de faire avancer les travaux sur l'outil, ont aussi eu à échanger et à statuer sur la position qu'ils désiraient donner aux jeunes qui compléteraient l'outil PCA. Il a été convenu que l'outil se distinguerait des outils classiques d'évaluation. À travers les questions, l'attention serait portée sur la subjectivité du jeune et sur sa perception de la situation.

S'intéresser au sens que le jeune donne lui-même à ses actions le place au cœur de son propre processus d'autonomisation et lui permet d'être un agent actif dans ses démarches. Dans cet esprit, le jeune devient le porteur de son cheminement vers l'autonomie. En lui permettant de se prononcer sur ses besoins et de déterminer ses priorités personnelles, la gouvernance de la planification de l'intervention lui appartient et l'intervenant adopte ainsi un rôle de soutien et participe à la construction des projets du jeune. Le rôle de l'intervenant est de soutenir la capacité des jeunes à agir sur le développement de leur autonomie et que la conséquence positive soit l'amélioration de cette autonomie. Leur rôle en est un de soutien et d'accompagnement. La logique d'intervention sous-jacente à l'outil PCA tend à porter davantage sur le processus ou le cheminement du jeune que sur l'atteinte de résultats concrets. L'intérêt est mis sur la perception du jeune et non sur l'objectif que l'intervenant lui propose d'atteindre.

1.2.6 La désirabilité sociale

Pour contrer le phénomène de la désirabilité sociale, les versions précédentes de l'outil prévoyaient des abaisseurs. Ainsi, le score obtenu par les jeunes pouvait se moduler en fonction de certains critères, comme le temps requis de passation ou des problèmes sur le plan de la santé mentale. Cela permettait par le fait même de nuancer certaines réponses apportées par les jeunes, reconnus pour avoir une tendance à se surestimer. Cependant, comme nous en avons fait état dans le paragraphe précédent, les comités PCA ainsi que l'ACJQ ont choisi de s'intéresser d'abord au point de vue du jeune et à sa perception de la situation et de travailler leur intervention en partant de ce point de vue, même si celui-ci pouvait objectivement s'avérer erroné. De plus, utiliser des règles d'abaisseurs sied à une façon particulière de travailler. Les organismes communautaires présents sur les comités PCA sont moins enclins à favoriser ce type de philosophie. Même si les jeunes peuvent avoir tendance à se surestimer, vaut mieux partir de leur point de vue que tenter de les piéger en les confrontant à des contradictions.

Par contre, dans le souci de se préoccuper du phénomène de désirabilité sociale, l'équipe de l'ENAP a proposé de formuler des questions « à la négative ». Par exemple, à la question : « Il est difficile pour moi d'organiser mon temps », si un jeune répond qu'il est en accord avec l'énoncé, cela nous dit qu'il a de la difficulté à s'organiser. Si la question avait été formulée de la façon suivante : « J'organise facilement mon temps », peut-être que le phénomène de désirabilité sociale aurait fait en sorte que le jeune

réponde qu'il est en accord avec l'énoncé, même si, dans la réalité, il considère avoir une lacune dans ce domaine.

Dans chacune des dimensions des premières versions de l'outil, la moitié des questions étaient formulées à la négative. La plupart d'entre elles ont été rejetées par les comités. Ceux-ci préfèrent nettement partir des réponses apportées par les jeunes même si, a priori, elles ne correspondent pas à la réalité, et amener, s'il y a lieu, le jeune à modifier sa perception.

1.2.7 La validation faciale

Pour les trois premières versions, parallèlement à l'exercice de remue-méninge, l'outil a fait l'objet d'une validation qualitative, c'est-à-dire une validation de contenu ou validation faciale. Les tests de validité des sections qualitatives reposent sur des postulats méthodologiques bien différents de ceux qui sont propres aux méthodes quantitatives, les critères de scientificité se rapportant à la validité et à la fidélité des instruments de mesure qualitatifs n'étant pas les mêmes (Drapeau, 2004). Au sein de cette approche, un outil est généralement considéré valide à partir du moment où l'on considère que les questions qui le composent reflètent adéquatement le phénomène ou le concept que l'on tente de décrire ou d'expliquer (Drapeau, 2004; Pyett, 2003). Ce type de validité vise à assurer que les items qui forment les dimensions de l'outil sont bel et bien en lien avec le concept général, en l'occurrence celui du processus d'autonomisation dans un contexte de passage à la vie adulte, que l'on tente ici de cerner (Bouchard et Cyr, 2005).

Dans l'optique d'une opérationnalisation adéquate du cadre conceptuel, il importe de disposer *a priori* d'une définition précise et succincte des concepts mesurés, et particulièrement du concept d'autonomisation en contexte de passage à la vie adulte. Pour cette raison, la première activité de concertation des comités de travail PCA, le remue-méninge, a permis de développer une vision partagée du processus d'autonomisation. De par leur expertise clinique auprès de la clientèle ciblée par le projet, les membres siégeant sur les tables de concertation locales et/ou régionales constituent des « juges experts » qui, ensemble, se sont penchés sur les différentes dimensions du processus d'autonomisation en contexte de passage à la vie adulte présentées dans l'outil. Ils se sont positionnés sur la formulation spécifique des items qui les composent, afin d'évaluer le niveau d'appartenance au concept tel qu'ils le conçoivent et de se prononcer sur la pertinence générale de l'outil.

Les membres des comités de travail PCA ont donc été appelés, à titre de « juges experts », à se pencher et à se prononcer sur la pertinence des questions qualitatives et sur la représentation des éléments clés que vise à appréhender l'outil. L'objectif de cette démarche de consultation et de concertation était l'adoption d'un outil le plus concis possible, où ne se retrouveraient que les questions estimées les plus pertinentes.

Ce travail des comités s'est fait de manière itérative avec l'équipe de chercheurs qui, en recourant à la littérature scientifique et aux conclusions issues du projet SAVA portant sur les questions du processus d'autonomisation en contexte de passage à la vie adulte, a permis d'arrimer les connaissances théoriques aux connaissances empiriques. C'est à partir de ce travail qu'ont été retenues les dimensions nécessaires à explorer pour dresser le portrait de la situation d'un jeune en transition vers la vie adulte.

1.2.8 L'opérationnalisation structurelle

La validation faciale a aussi porté sur la structure de l'outil, qui a été l'objet d'un examen consciencieux, tant des éléments concernant la méthodologie que de la formulation de phrases ou le choix des verbes. Les intervenants ont aussi regardé l'outil en fonction des pistes d'intervention pouvant émerger de son utilisation. Toutes régions confondues, quatre recommandations apparaissent récurrentes :

- 1) Réduire la taille de l'outil;
- 2) S'assurer qu'il fournisse des pistes d'intervention pertinentes;
- 3) Adapter le vocabulaire au langage des jeunes;
- 4) Éviter que les formulations de phrase soient négatives.

Les modifications apportées tiennent compte de ces commentaires ce qui nous mène à la version 4 qui fut expérimentée auprès d'intervenants et de jeunes.

1.2.9 L'exercice de pré-expérimentation

Durant les mois de janvier et de février, la quatrième version de l'outil Portrait de l'autonomie des jeunes a fait l'objet d'une pré-expérimentation dont les objectifs étaient de vérifier si des modifications majeures devaient être apportées à l'outil (principalement dans la formulation des questions), et d'évaluer plus précisément le temps requis pour sa passation.

Ce processus s'est déroulé en quatre étapes. Dans un premier temps, des régions et des secteurs d'intervention ont été sélectionnés. Ensuite, une courte séance de formation a été donnée aux intervenants à l'occasion de laquelle quelques consignes de passation leur ont été transmises. Finalement, pour compléter la démarche, des *focus groups* ont été animés avec des intervenants et des jeunes qui se sont portés volontaires pour partager avec nous leur point de vue de l'expérience.

1.2.9.1. Régions et secteurs d'intervention priorités

Les régions sélectionnées pour administrer les questionnaires ont été la région de Québec et la région de l'Outaouais. Le choix de ces deux territoires s'est appuyé sur l'état d'avancement des travaux des régions à cette période. La coordonnatrice à la mobilisation des partenaires, qui s'est occupée de créer les comités dans les différentes

régions et de les accompagner dans l'avancement de leur réflexion sur le plan de cheminement vers l'autonomie, considérait que ces deux comités étaient les plus « avancés » dans l'appropriation du projet PCA.

1.2.9.2. Sélection des intervenants et sélection des jeunes

Pour s'assurer de la diversité de l'échantillon, afin qu'il soit représentatif des problèmes rencontrés par les jeunes en difficulté — tels que considérés par les intervenants siégeant sur les comités —, trois secteurs d'intervention ont été priorisés : le secteur de l'éducation, le secteur de l'employabilité et le secteur de la santé et des services sociaux. Choisir des intervenants en provenance de ces trois secteurs permettait par le fait même de « tester » les sections propres à chacune de ces sphères d'intervention. Cette sélection s'est faite par le biais des comités PCA. Nous avons aussi postulé que le type de difficultés vécues par les jeunes fréquentant ces services différencierait.

En regard des éléments que nous cherchions à évaluer (le temps requis pour la passation et le niveau de compréhension des questions), un nombre de 18 jeunes a été jugé suffisant, soit 9 jeunes par région. La sélection de ceux-ci a été laissée à la discrétion des intervenants. Nous leur avons seulement demandé de veiller le plus possible à ce que la répartition entre les garçons et les filles soit la plus équivalente possible.

Pour la région de l'Outaouais, sur les 9 jeunes qui se sont prêtés à l'exercice, 4 d'entre eux étaient des garçons et il y avait 5 filles. En ce qui concerne l'âge, il y avait parmi eux, 6 jeunes âgés entre 16 et 19 ans et 3 jeunes âgés entre 20 et 24 ans. Pour la région de Québec, nous avons retrouvé 7 garçons et 2 filles dans l'échantillon et 7 jeunes âgés entre 16 et 19 ans avec 2 jeunes âgés entre 20 et 24 ans.

Au départ, il avait été convenu que trois intervenants par région (un par secteur d'intervention) procéderaient à la passation; ce nombre était recommandé mais il n'était pas imposé, et ce afin de s'assurer de respecter la dynamique partenariale spécifique à chacune des régions.

Pour la région de l'Outaouais, quatre intervenants ont participé au processus de pré-expérimentation. Ceux-ci étaient issus du secteur scolaire (École aux adultes- un outil, et Centre de formation professionnelle- deux outils), du secteur d'employabilité (Carrefour jeunesse emploi- trois outils) et du secteur de la santé et des services sociaux (Centres jeunesse- trois outils).

Dans la région de Québec, ce sont cinq intervenants qui se sont prêtés à l'exercice. Deux d'entre eux étaient issus du secteur de l'employabilité (ressources communautaires d'employabilité- deux outils), l'une du réseau scolaire (École aux adultes- trois outils), l'une du réseau des centres jeunesse (trois outils), et un intervenant provenait d'un organisme communautaire spécialisé en travail de rue (un outil).

1.2.9.3. Formation et modalités de passation

Une rencontre a eu lieu dans chacune des régions et les intervenants ont reçu une session d'information de trois heures. C'est à ce moment que leur ont été remis les documents à compléter : des copies d'outils, des formulaires de consentement, des formulaires d'évaluation à compléter par les jeunes, des formulaires d'évaluation à compléter par les intervenants. Tout ceci leur a été remis dans des enveloppes préalablement affranchies. Une fois le processus terminé, les intervenants retournaient les documents à l'ENAP.

Outre le temps de passation, l'aspect primordial de cette pré-expérimentation était de vérifier si la formulation des énoncés était intelligible pour les jeunes. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés des travaux de l'équipe de l'Institut national d'études démographiques (INED, France) qui a mis au point un système de codage par émoticônes ayant été expérimenté dans le cadre de l'enquête de faisabilité Elap (Vivier, Issenhuth, Frechon, 2009). À l'aide des « indices de cotation du non verbal », ce système permet d'évaluer, au fil de l'entrevue et du point de vue de l'intervenant, les difficultés potentielles du jeune à comprendre ou à répondre aux questions posées. Lors de la pré-expérimentation, ce système a permis aux intervenants de noter, simultanément à la passation de l'outil, jusqu'à quel point les jeunes semblaient comprendre les questions telles qu'elles étaient formulées, et donc jusqu'à quel point l'outil leur était adapté. De ce fait, leur compréhension générale de l'outil et leur niveau d'aisance en regard de son contenu ont aussi été évalués. Par cet exercice, les questions mal formulées et mal comprises par les participants ont été identifiées et modifiées.

Pour chacune des questions, l'intervenant devait encrer l'émoticône correspondant :



Question **facile**. Le jeune semble avoir bien compris et a répondu sans problème.



Question **claire**, mais la réponse **demande réflexion**.



Question **pas claire**. Le jeune n'est pas sûr d'avoir bien compris ou bien répondu, a **besoin de précisions**.



Question **vraiment difficile**. Le jeune ne comprend pas ou ne peut y répondre.

Ce système a été utilisé pour les questions ouvertes présentes dans l'outil. Dans la section avec des questions fermées, le principe a été conservé, mais les émoticônes ont été remplacées par des indices de cotation non verbale formulés en mots, de façon à ce que l'intervenant puisse écrire la nature de la problématique en précisant si le problème se situait sur le plan du sens de la phrase ou sur l'incompréhension d'un mot en particulier, ou encore si la question était tout à fait inadéquate.

a) Question adéquate	b) Modifier le sens
c) Modifier un mot _____	d) Question inadéquate

1.2.9.4. Formulaire d'évaluation des jeunes et des intervenants

Sur les 18 jeunes rencontrés, deux ont refusé de remplir le formulaire d'évaluation. Ce formulaire se composait de sept questions conçues selon le modèle des échelles de Likert où ils devaient donner, parmi les cinq choix, la réponse correspondant le plus à leur impression. Ces questions portaient principalement sur l'outil en tant que tel et sur le support optimal à considérer pour la version finale de l'outil qui fera l'objet d'une informatisation. Nous voulions avoir l'opinion des jeunes sur cet aspect.

Nous leur avons demandé de se prononcer sur les aspects suivants.

Je trouve que le questionnaire était trop long.

J'ai trouvé que les questions étaient difficiles.

J'ai trouvé que les questions que l'on me posait étaient intéressantes.

J'aurais préféré lire les questions moi-même.

J'ai aimé que l'intervenant me lise les questions.

J'aimerais pouvoir remplir ce questionnaire par internet.

J'aurais aimé lire les questions en même temps que l'intervenant sans avoir à lire les réponses.

En moyenne, les jeunes étaient d'accord pour affirmer que le questionnaire était trop long. Ils n'étaient ni d'accord, ni en désaccord pour dire que les questions étaient trop difficiles et qu'elles étaient intéressantes. Ils étaient tout à fait d'accord à ce que ce soit l'intervenant qui lise les questions et en désaccord avec l'idée que le questionnaire aurait pu être rempli sur internet. Finalement, ils n'étaient ni d'accord ni en désaccord avec l'idée que le questionnaire soit lu par eux de façon simultanée avec l'intervenant.

De cette évaluation, nous retenons surtout que même si la version finale de l'outil fait l'objet d'une informatisation, il faudra continuer de proposer l'option du questionnaire papier.

1.2.9.5 Évaluation des intervenants

Le formulaire d'évaluation des intervenants se divisait quant à lui en trois parties. Dans un premier temps, nous les avons sondés sur leur impression des questions et des dimensions évaluées. Puis nous leur avons demandé de nous indiquer s'ils considéraient que la façon optimale d'utiliser cet outil était dans le contexte d'une première rencontre, dans celui d'une rencontre de suivi ou si cela n'avait aucune incidence. Pour

cette version de l'outil, sur les neuf intervenants rencontrés, sept d'entre eux ont répondu que l'utilisation de cet outil se prêtait davantage avec un jeune connu depuis longtemps, une personne a dit que ça n'avait aucune incidence et une autre que ça devait se faire dans une première rencontre. Ensuite nous leur avons demandé de s'exprimer sur l'utilité qu'un tel outil pouvait avoir dans leur pratique. Sur cette question, nous retrouvions deux types de réponses. Certaines d'entre elles portaient sur l'outil à proprement dit, et les autres sur les possibilités de partenariat que pouvait engendrer l'utilisation de ce type de mécanisme.

Sur la construction de l'outil comme telle, les intervenants nous ont écrit que les réponses apportées par les jeunes leur permettaient de discerner le « niveau d'introspection » du jeune par rapport à son autonomie et d'obtenir un portrait de ses forces et de ses points à améliorer. Selon eux, cet outil permet aux jeunes d'identifier facilement leurs priorités tout en favorisant une réflexion.

En ce qui concerne les possibilités de partenariat, les intervenants ont aussi mentionné que cet outil était suffisamment polyvalent pour être appliqué dans différentes ressources et pour favoriser l'établissement d'un plan d'action intersectoriel.

C'est à partir des commentaires ainsi colligés que nous avons animé des groupes de discussion avec les intervenants et les jeunes ayant participé à la pré-expérimentation.

1.2.9.6. Groupes de discussion

Un « *focus group* » est une méthode de collecte de données structurée autour de questions préalablement déterminées par l'animateur. Les questions doivent être souples et l'entrevue peut faire l'objet d'un enregistrement. Dans le cas du projet PCA, trois discussions de groupe ont été menées : deux avec les intervenants de chacune des régions ayant participé à l'exercice de pré-expérimentation et une avec les jeunes de la région de l'Outaouais. Il n'a malheureusement pas été possible de mobiliser les jeunes de la région de Québec au moment opportun. Les entretiens de groupes ont tous été animés par la responsable de l'ENAP accompagnée en Outaouais par le conseiller au projet PCA, et à Québec par la coordonnatrice à la mobilisation des partenaires.

Pour les deux groupes d'intervenants, l'entretien de groupe devait être mené de la même façon. Une première partie se concentrait sur la diffusion des résultats obtenus par la pré-expérimentation, soit la durée moyenne de passation et l'évaluation de la clarté des réponses. Dans la deuxième partie, nous devions aborder les possibilités d'intervention en utilisant un cas concret. Pour la région de l'Outaouais, trois intervenants sur quatre étaient présents ainsi que trois jeunes sur neuf. Pour la région de Québec, les cinq intervenants ayant participé à la passation se sont présentés, mais il n'a malheureusement pas été possible de rencontrer les jeunes.

En Outaouais, la moyenne de temps requis pour remplir le questionnaire a été évaluée à 69 minutes et pour la région de Québec à 71 minutes, soit approximativement 25 minutes de plus que le temps escompté, estimé à 45 minutes. La méthode de cotation non verbale par émoticônes ou par mots a été dans presque tous les cas bien comprise et respectée par les intervenants-intervieweurs. Elle nous a permis de détecter quelques difficultés au niveau de la formulation des questions et de mots jugés incompréhensibles par les jeunes.

Au départ, dans la région de l'Outaouais, l'entretien de groupe devait porter sur une évaluation de la clarté et de la pertinence des questions et des dimensions. Il devait y avoir des propositions de sections à ajouter ou à retirer, une présentation de la nouvelle structure de l'outil effectuée à partir de leurs recommandations et l'examen d'un cas précis à l'aide des pistes d'intervention pouvant émerger des résultats obtenus par le PCA.

La structure de la discussion de groupe n'a pas été imposée et le temps dont nous disposions nous a seulement permis de discuter de la formulation des questions et de la structure de l'outil. Des recommandations pertinentes ont été émises.

Avec les jeunes, les thèmes abordés ont quelque peu différé. Nous leur avons d'abord demandé de nous expliquer ce que représentait l'autonomie pour eux. Les éléments de réponse se sont avérés pertinents. De manière assez consensuelle, il ressortait que la conception de l'autonomie chez les jeunes interrogés renvoyait à une image d'autonomie dite « chimérique » ou d'indépendance complète. Par exemple, les jeunes disaient que pour être autonome, il fallait arriver à remplir ses obligations seul, être responsable, être débrouillard et répondre à ses besoins sans l'aide de personne. L'aspect particulièrement intéressant de cette discussion est que la conception des jeunes de l'autonomie s'oppose drastiquement avec la vision de l'autonomie que veut véhiculer le PCA; c'est-à-dire, de concevoir l'autonomie dans son aspect multidimensionnel et relationnel. Ceci nous suggère qu'avant de procéder à la passation des questionnaires, les intervenants auraient tout intérêt à discuter avec les jeunes de leur vision de l'autonomie.

Dans la région de Québec, l'entretien de groupe avec les intervenants s'est déroulé de la même façon. Nous leur avons présenté les résultats quant à la moyenne de temps et la compréhension des questions. Contrairement à la région de l'Outaouais, les intervenants ayant procédé à la passation n'étaient pas les mêmes que ceux siégeant sur les comités. Cette particularité mérite une courte explication.

Les modalités de formation des comités PCA ont différé d'une région à l'autre. Dépendamment de la région, des comités se sont formés au niveau local et d'autres au niveau régional. Pour la région de l'Outaouais, le PCA a été implanté au niveau local. Les intervenants du comité PCA sont les mêmes qui ont participé à la pré-expérimentation. Pour la région de Québec, les membres du comité PCA sont pour la plupart des

gestionnaires de différents services offerts aux jeunes. Leur position leur permettait plus ou moins de procéder à une passation de l'outil. Ils ont délégué le processus de pré-expérimentation aux intervenants de leur ressource.

Lors de l'entretien de groupe, cette distinction a modifié la dynamique de la discussion. Moins informés du processus PCA que leurs homologues en Outaouais, leurs commentaires portaient davantage sur la démarche PCA visant la continuité des services que sur l'outil Portrait de cheminement vers l'autonomie. Il a quand même été possible d'en retirer des éléments intéressants.

Après un examen des commentaires issus des entretiens de groupes, nous avons répertorié ceux que nous avons jugés les plus pertinents et en avons tenu compte pour la cinquième version (voir en annexe II). Les principales recommandations issues des discussions des *focus groups* étaient de deux natures : certaines portaient sur la structure et d'autres sur les questions.

Sur la structure, on nous conseillait fortement de réduire la taille de l'outil pour limiter le temps de passation et ce, en retirant les questions à développement qui s'intéressaient davantage aux perceptions et émotions du jeune ainsi qu'à son passé et aux événements l'ayant amené à se trouver dans telle ou telle situation. En plus d'allonger l'outil, ces questions n'étaient pas appropriées pour le partage d'informations et la démarche partenariale. L'idée étant de se centrer le plus possible sur l'élaboration d'un portrait global et de déterminer les priorités d'intervention avec le jeune afin d'impliquer le nombre de partenaires nécessaire dans le plan d'action pour qu'une intervention plus ciblée, rigoureuse et détaillée puisse émerger.

De plus, dans cette version, l'outil était divisé par méthodologie. Dans la première partie se retrouvaient les questions ouvertes et à développement suivies des questions fermées à choix de réponse. De ce fait, le jeune pouvait se faire interroger deux fois sur une même dimension, ce qui donnait une impression de redondance. On nous a suggéré de poser ensemble toutes les questions relatives à un même thème, quelles soient fermées ou ouvertes. Finalement les questions classificatoires telles l'âge, le sexe, et l'adresse ont été déplacées à la fin plutôt qu'au début, comme le propose la norme gouvernementale.

D'autres recommandations portaient davantage sur la formulation des questions. Par exemple, on nous a suggéré d'ajouter des questions portant davantage sur les projets des jeunes, autres que ceux de travailler ou d'aller à l'école, et qui pourraient inclure des questions de participation citoyenne. Les jeunes nous ont aussi proposé, pour la section sur le travail, de distinguer les emplois « alimentaires » des emplois professionnels qu'ils voudraient obtenir plus tard. Il a également été convenu que les questions qui portaient sur la sexualité pouvaient être retirées de l'outil et seraient plutôt abordées, s'il s'agissait d'une priorité, dans le cadre d'une intervention. Les

intervenants nous ont aussi proposé d'évaluer le réseau avec des cas concrets par des mises en situation.

Nous avons tenu compte de toutes ces recommandations et effectué les modifications nécessaires. Cette cinquième version a ensuite été évaluée par un comité expert.

1.2.10 Validation par un comité expert

La version de l'outil faisant suite à l'exercice de pré-expérimentation a été soumise à un comité constitué de juges experts issus du milieu universitaire. La validation faciale nous avait permis de faire appel aux connaissances pratiques des intervenants. Il apparaissait aussi important de solliciter la contribution de chercheurs sélectionnés en fonction de leur expertise théorique en regard des concepts que nous cherchons à mesurer, soit l'autonomie et le passage à la vie adulte. À cette fin, nous leur avons demandé de compléter une grille d'exercice de validité de contenu (IVC Polit et Beck, 2006).

La version de l'outil que le comité expert a reçue couvrait six dimensions de l'autonomie, étayées au total par 70 items cotés sur une échelle de type Likert à cinq catégories. La tâche des membres du comité consistait à lire chaque item de chaque dimension et à se prononcer, à l'aide de l'échelle proposée, sur leur pertinence en regard du concept qu'il prétendait mesurer²². Ces dimensions étaient les suivantes : éducation et travail, logement et budget, santé et vie quotidienne, organisation personnelle et organisation de temps, ressources personnelles et relations sociales.

Le comité expert fut formé de trois chercheurs qui se sont prêtés à l'exercice de validité de contenu. Nous leur avons aussi demandé de nous donner des commentaires plus généraux et qualitatifs sur l'outil dans son ensemble. Les commentaires du comité expert ont été de différentes natures. Certains étaient davantage axés sur l'aspect psychométrique ou sur la consistance interne des échelles, à savoir si au regard du construit que l'on cherchait à mesurer, l'item apparaissait pertinent pour la dimension. D'autres, de nature plus clinique, traitaient plus précisément de l'apport d'un item ou d'une dimension à l'intervention.

Certaines réponses apportées par le comité expert nous ont permis de retirer certains items de l'outil et d'aboutir à une version prête à passer à la première phase d'implantation où un plus grand échantillon de jeunes ont procédé à la complétion des questionnaires.

²² Vous trouverez en annexe le document envoyé aux experts (annexe 4).

1.2.11 Les phases d'implantation

Durant la période allant de la fin avril au milieu du mois de mai 2011, nous avons procédé à la première phase d'implantation du projet PCA et rencontré tous les intervenants participant à ce processus afin de leur distribuer les outils.²³ L'objectif poursuivi par cette collecte de données était de se construire un échantillon d'outils complétés suffisamment important et représentatif de la clientèle visée par le projet PCA, afin de déterminer, par le calcul de la consistance interne des six échelles de mesure de l'outil PCA, sa validité sur le plan psychométrique. Par le fait même, nous donnions aussi aux intervenants l'occasion de se prononcer sur l'expérimentation de l'outil et les possibilités qu'il offre pour la pratique.

Une fois les résultats compilés, l'outil a été modifié et la démarche réitérée. Une deuxième phase de collecte de données a été entreprise afin d'expérimenter le nouvel outil. Cette deuxième phase de validation s'est déroulée du mois d'octobre au mois de décembre 2011.

Nous ferons état de la description de l'échantillon pour la première et la deuxième phase de collecte de données en présentant ses caractéristiques. Par la suite, nous présenterons les résultats obtenus sur la consistance interne des six échelles de mesure présentes dans l'outil PCA. Finalement, nous résumerons les commentaires apportés par les intervenants qui ont donné lieu à des modifications mineures de l'outil.

1. Description de l'échantillon pour la phase 1

Pour la première phase de collecte de données, les intervenants provenaient de différents secteurs d'intervention que nous avons regroupés en trois groupes distincts : le secteur de l'employabilité, le secteur scolaire et le secteur des services de santé et des services sociaux incluant certains organismes communautaires souvent financés par des portefeuilles attribués à ce secteur. Au total, ce sont 145 intervenants qui ont été rencontrés et auxquels nous avons distribué une quantité d'outils proportionnelle au nombre de jeunes de la région²⁴. Le tableau suivant fait état de la répartition de l'échantillon selon le service par lequel le répondant a rempli le questionnaire.

²³ Les 9 régions ont participé au processus d'implantation. Par contre, la région de la Montérégie compte 3 territoires distincts. Lors de la première phase d'implantation, seulement un territoire a participé, alors que pour la deuxième phase, ils ont tous participé.

²⁴ Vous trouverez en annexe le tableau contenant le nombre de jeunes rencontrés par région (annexe 5).

Tableau 6 : Service par lequel le répondant a rempli le questionnaire

Service	Effectif	Pourcentage
Organisme d'aide à l'emploi	76	30,4 %
Ressource scolaire	51	20,4%
Organisme de santé/services sociaux	86	34.4%
Autres	37	14.8%
TOTAL	250	100 %

Ces données nous informent que le secteur de la santé et des services sociaux est celui par lequel le plus de questionnaires ont été remplis pour un total de 34,4 %, suivi de très près par le secteur de l'employabilité avec un total de 30,4 % et le secteur scolaire avec un total de 20,4 %.

Tous les intervenants ont reçu une formation de sensibilisation d'une durée de trois heures. La plupart des comités PCA se sont implantés de façon régionale et se composait de gestionnaires. Puisque ces derniers ne travaillaient pas directement auprès des jeunes, nous avons sollicité les intervenants pour qu'ils procèdent à la complétion des outils. Compte tenu de la quantité d'intervenants dont nous avons besoin pour rencontrer notre objectif, il apparaissait nécessaire de leur donner une formation équivalente afin que tous les outils soient complétés de façon identique.

Cette formation se déroulait en quatre parties. Dans un premier temps, un bref historique de la démarche leur était présenté. Par la suite, ils se prêtaient à l'exercice de remue-méninge autour des trois concepts clés du projet PCA : l'autonomie, le passage à la vie adulte et la continuité des services. Ensuite, l'outil leur était présenté de façon exhaustive, question par question, avec les explications justificatives. La dernière partie était consacrée à une discussion autour des suites du projet. À la fin de la rencontre, nous leur remettions tous les documents nécessaires : le guide de l'accompagnateur avec les consignes à respecter, les outils et un formulaire de commentaires. Afin de pouvoir effectuer un suivi, tous les outils distribués étaient numérotés²⁵.

Le nombre total d'outils devant être complétés pour effectuer les analyses de fidélité avait été évalué au départ à 750. Comme il a été convenu que le processus se ferait en deux phases, nous visions 375 participants pour la première vague de collecte. Nous avons réussi à distribuer 297 outils. Sur les 297 questionnaires qui ont été distribués à travers les 9 régions pilotes, 259 nous ont été retournés et ont été complétés de façon suffisamment adéquate pour que nous puissions les compiler dans la base de données.

²⁵ Vous trouverez en annexe les consignes que les intervenants devaient respecter pour la passation (annexe 6).

Lors de la distribution des outils, nous avons tenté de contrôler le plus possible l'âge et le sexe des répondants afin que l'échantillon soit le plus représentatif des jeunes visés par le PCA. Les tableaux suivants font état de la répartition par genre et par âge.

Tableau 7 : Genre des répondants

Sexe	Effectif	Pourcentage
Homme	126	49,01%
Femme	131	50,9%
Total	257	100%

Tableau 8: Âge des répondants

Âge	Effectif	Pourcentage
Majeur	125	50,3%
Mineur	124	49,7%
Total	249	100%

Ce premier échantillon était composé à 49 % de garçons et à 51 % de filles dont 50,3 % d'entre eux étaient majeurs et 49,7 % étaient mineurs. Le tableau suivant nous indique le temps utilisé en moyenne pour la complétion du questionnaire.

Tableau 9 : Temps moyen pour la passation

Effectif	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type
256	19 min.	90 min.	41,39 min	12, 73.

Nous voyons que celui-ci a été évalué à 41,39 minutes avec un écart-type de 12, 7. Il s'agit d'un écart-type important. La personne ayant pris le moins de temps a mis 19 minutes à compléter l'outil et la personne qui a pris le plus de temps a mis 90 minutes. Compte tenu de la diversité de profils des jeunes représentés dans l'échantillon—jeunes âgés entre 16 et 24 ans bénéficiaires d'un service jeunesse — ce résultat n'est pas surprenant. Nous retrouvons à la fois des jeunes ayant un parcours régulier à l'école, en très bon terme avec leur parent, mais qui se cherchaient un travail, autant que des jeunes avec des historiques importants de placement en famille d'accueil et des difficultés sévères d'apprentissage.

2. La consistance interne des échelles de l'outil à la phase 1

Par la suite, afin de mesurer la fidélité des six échelles de mesure présentes dans le PCA, nous avons mesuré la consistance interne des échelles. Rappelons que pour mesurer la consistance interne d'une échelle, l'alpha de Cronbach est utilisé. Cet indicateur sert à établir si tous les items d'une même échelle mesurent le même concept. Voici les résultats obtenus pour chaque échelle.

Tableau 10 : Consistance interne des échelles de mesure PCA (phase 1) (Total de 66 items)

PCA 1	Alpha de Cronbach
Éducation et emploi (13)	0,647
Logement et budget (15)	0.850
Vie quotidienne et santé (9)	0,616
Organisation personnelle et du temps (8)	0,517
Mes ressources personnelles (10)	0,723
Moi et les autres (11)	0,644

Comme il a été précédemment expliqué, la valeur de l'alpha varie entre 0 et 1. Des valeurs entre 0,70 et 0,95 sont habituellement raisonnables lorsque l'échelle ou la sous-échelle a plus de cinq items, ce qui est le cas pour les échelles de notre outil. Une lecture rapide des résultats nous démontre que seulement deux échelles sur six ont une consistance interne suffisante et donc, mesurent bien le concept théorique qu'elles prétendent mesurer. Il s'agit de l'échelle « Logement et budget » et de l'échelle « Mes ressources personnelles ».

Il importe de rappeler que les échelles de mesure ont été construites par les intervenants qui se sont inspirés de leur propre expérience de travail auprès des jeunes, et dans certains cas de l'outil ACLSA. Lorsqu'ils se prêtaient à l'exercice de création d'items, leur préoccupation était essentiellement motivée par la pertinence de ceux-ci comme levier d'intervention, et ne visait pas à s'assurer que l'item mesurait bien le concept qu'il prétend. La méthodologie employée dans la construction de l'outil peut en partie expliquer les résultats obtenus, les intervenants n'étant pas des experts de la psychométrie.

Nous avons prévu deux phases de validation dans le projet au cas où les résultats apparaîtraient trop peu satisfaisants. Des modifications ont donc été apportées aux échelles de mesure qui présentaient des alphas de Cronbach insatisfaisants.

En accord avec les partenaires, nous avons décidé de nous inspirer des échelles de mesure des outils CJCA, version 4 et version 5, qui, pour certains concepts très similaires au PCA, présentaient des résultats plus satisfaisants nous permettant de créer la deuxième version de l'outil PCA.²⁶

3. Description de l'échantillon pour la phase 2

La majorité des intervenants ayant participé à la première phase de collecte de données ont renouvelé l'expérience pour la deuxième phase. Ceux-ci provenaient des trois mêmes secteurs d'intervention.

Tableau 11 : Service par lequel le jeune a répondu au questionnaire (phase 2)

Services	Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide
Organisme d'aide à l'emploi	71	17,6%	27,0%
Ressources scolaires	56	13,9%	21,3%
Organisme de santé et services sociaux	92	22,8%	35,0%
Autres	44	10,9%	16,7%
Total	263	65,1%	100,0%

Le secteur de la santé et des services sociaux demeure celui qui est le plus représenté pour la deuxième phase de collecte de données avec un total de 22,8%, suivi par le secteur de l'emploi avec 17,6 % et le secteur scolaire avec 13,9 %.

Contrairement à la première phase du processus, les intervenants qui ont participé à la deuxième phase de collecte de données ont reçu directement leur outil par la poste accompagné d'un document explicitant les consignes à respecter et d'une enveloppe préaffranchie afin que les outils nous soient retournés. Au total, ce sont 384 outils qui ont été envoyés dont 276 nous ont été retournés. Les tableaux suivants font état de la répartition par âge et par genre.

Tableau 12 : Genre des répondants (phase 2)

Sexe	Effectif	Pourcentage	Pourcentage Valide
Homme	121	30,0 %	45,0%
Femme	148	36,6%	55,0%
Total	269	66,6%	100,0%

²⁶ Vous trouverez en annexe les échelles de mesure de la deuxième version de l'outil PCA (annexe 7).

Tableau 13 : Âge des répondants (phase 2)

Âge	Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide
Majeur	129	31,9%	47,8%
Mineur	141	34,9%	52,2%
Total	270	66,8%	100,0%

Cet échantillon était composé de femmes à 55 % et d'hommes à 45%, dont 47,8% étaient majeurs et 52,2% étaient mineurs. Le tableau suivant nous explique le temps moyen pour la passation.

Tableau 14 : Temps moyen pour la passation (phase 2)

Effectif	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type
266	11 min.	130min.	43,14 min	15, 332.

Le temps moyen pour la passation des outils a été évalué à 43,14 minutes avec un important écart-type de 15,33. La personne qui a mis le moins de temps à compléter l'outil a mis 11 minutes et la personne qui a pris le plus de temps a mis 130 minutes. Encore une fois, la diversité de l'échantillon peut expliquer cette disparité dans le temps alloué à la passation de l'outil.

4. La consistance interne des échelles de l'outil à la phase 2

De la même manière que pour la phase 1 du processus, nous avons procédé au calcul des alphas de Cronbach à la phase 2. Voici les résultats obtenus :

Tableau 15 : Consistance interne des échelles de mesure PCA (phase 2)

PCA 2	Alpha de Cronbach
1-Éducation et emploi (10)	0,499
2-Logement et budget (15)	0.858
3-Vie quotidienne et santé (8)	0,532
4-Sens de l'organisation(8)	0,522
5-Mes ressources personnelles (10)	0,658
6-Relations sociales (15)	0,694

En comparant les résultats obtenus lors de la première phase de collecte, nous nous apercevons qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux phases et que l'outil présente des résultats plus intéressants à la première phase de collecte de données.

5. Expérimentation de l'outil (phase 1 et 2)

Les phases d'implantation nous ont permis d'avoir un aperçu de la valeur scientifique des échelles de mesure de l'outil. Toutefois, pour connaître le degré de satisfaction des intervenants qui seront amenés à l'utiliser, nous leur avons proposé de compléter un formulaire de commentaires et de nous le retourner²⁷. En comptabilisant les deux phases de collecte de données, nous avons reçu 171 formulaires de commentaires de la part des intervenants que nous avons pu prendre en considération pour les modifications que nous avons à faire sur l'outil. Ces commentaires étaient de différentes natures. Certains portaient davantage sur la structure de l'outil, la disposition des questions et leur formulation. D'autres faisaient état de leur satisfaction par rapport à l'outil ainsi que celle ressentie chez les jeunes.

Dans la grande majorité des cas, les commentaires étaient très positifs. D'après eux, cet outil leur permet de dépasser le cadre habituel de leur intervention et de mieux connaître les jeunes. Par exemple, un intervenant œuvrant au sein d'un organisme en employabilité n'abordera pas spontanément la question du réseau social et des relations de soutien avec les jeunes qu'il rencontre. En l'abordant, il peut s'apercevoir que cette sphère de vie est problématique dans la vie du jeune et être en mesure d'intervenir sur cette dimension avec lui, ou encore, de le référer à un organisme dont la mission répondrait davantage à ce besoin. D'après les intervenants, l'utilisation de l'outil permet aux jeunes de réfléchir à leur vie dans une perspective de transition.

Les bémols apportés par les intervenants ne référaient pas tellement à la qualité de l'outil en tant que tel, mais à sa potentielle utilisation dans leur propre pratique, notamment pour les professionnels en orientation. Considérés plutôt comme des professionnels de deuxième ligne, ils ne voient pas bien l'intérêt de l'outil PCA qu'ils considèrent comme un outil d'évaluation de besoins.

1.2.12 La méthode de complétion du questionnaire

En ce qui concerne la méthode de complétion des outils, plusieurs modèles et options s'offraient à nous. L'ACLSA se complète en ligne, ce qui peut constituer un moyen attrayant pour les jeunes. Les intervenants du CJCA priorisaient une méthode de complétion « impersonnelle » qui consistait à mener l'entretien par téléphone, par une personne qui ne connaissait pas le jeune afin de limiter le biais associé à l'intervention pendant l'entrevue et aussi de contrer le phénomène de désirabilité sociale. Quant à l'équipe de recherche, elle recommandait que les entretiens soient faits en face à face pour avoir accès au non-verbal du jeune et que celui-ci soit plus enclin à répondre aux questions en ayant moins l'impression de compléter un sondage.

²⁷ Vous trouverez en annexe un tableau indiquant le nombre d'intervenants qui ont participé aux phases d'implantation (annexe 8).

Lors des exercices de pré-expérimentation et d'implantation, les consignes fournies aux intervenants indiquaient de limiter le plus possible les interventions pendant l'entretien et ceci pour déterminer le temps moyen de passation des outils. Toutefois, lorsque l'outil PCA sera complété à des fins d'intervention, nous ne voyons aucun problème à ce qu'une intervention se fasse simultanément à la complétion, ni que ce soit un intervenant connu du jeune qui procède à la passation.

L'outil pourra être utilisé de plusieurs façons, comme formulaire d'évaluation de besoins ou comme outil d'intervention. Le choix sera laissé à la guise des partenaires ou intervenants qui détermineront leur façon d'intégrer cet outil à leur pratique.

Pour ce qui est du support de l'outil, les personnes siégeant sur les comités PCA, ont démontré un vif intérêt pour qu'il soit informatisé. Les intervenants des centres jeunesse familiers avec l'ACLSA apprécient ce côté ludique.

Pendant la pré-expérimentation, cette question a été sondée auprès des 18 jeunes qui ont participé par le biais des formulaires d'évaluation. Les résultats nous ont démontré qu'ils préféraient nettement compléter les outils avec les intervenants en face à face. Compte tenu de cette information et malgré le fait que les intervenants favorisent la complétion de l'outil via une plate-forme en ligne, nous suggérons de conserver l'option d'un questionnaire papier afin de pouvoir satisfaire à la fois les jeunes et les intervenants.

1.2.13 Processus d'implantation et stratégie de diffusion

En plus d'un outil papier et d'une version électronique, l'ACJQ préparera un guide d'utilisation de l'outil PCA. En ce qui concerne la diffusion de l'outil, chacune des neuf régions pilotes prévoit organiser un événement lorsque l'outil sera totalement au point avec les partenaires de leur territoire. Pour ce qui est de son utilisation, nous espérons que le pari d'avoir fait participer un ensemble de partenaires à la construction d'un outil d'intervention sur une période de trois ans sera gagné, que cet outil facilitera une réelle continuité des services et que la préoccupation des transitions et du passage à la vie adulte sera au cœur des pratiques d'intervention jeunesse.

Partie 2

**PROCESSUS DE CONSTRUCTION, DE VALIDATION
ET D'IMPLANTATION D'UN OUTIL GÉNÉRIQUE D'ÉVALUATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE.**

Au même titre que les autres activités intégrées à la programmation du projet Soutien à la vie autonome (SAVA), la construction de l'outil Vers mon autonomie ensemble! s'inscrit dans le cadre d'une collaboration de recherche de longue date avec l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). En 2004, notre équipe de recherche a en effet réalisé l'évaluation du projet Qualification des jeunes (PQJ) porté par l'ACJQ.

Parmi les conclusions de ce processus d'évaluation, la question de la préparation à la vie autonome des jeunes mères suivies en protection de la jeunesse a été évoquée comme un enjeu majeur d'intervention. Plus précisément, à l'occasion du processus d'évaluation du PQJ, les intervenants du programme ont témoigné de préoccupations particulières relatives à la difficulté d'accompagnement des jeunes qui réagissaient moins bien aux méthodes d'intervention traditionnellement mises en œuvre en centre jeunesse. Sans avoir pu identifier ce qui fonctionnait moins bien avec les pratiques, il apparaissait aux intervenants PQJ que certaines catégories de jeunes qui évoluaient dans leurs services n'arrivaient pas à cheminer de façon optimale dans le curriculum d'interventions. Il était notamment question des jeunes femmes enceintes ou mères, auprès desquelles les centres jeunesse interviennent le plus souvent en contexte non volontaire.

Devant le constat des difficultés importantes d'insertion des jeunes mères, et surtout devant la nécessité évidente de se questionner sur les services offerts et les « meilleures pratiques » à développer pour cette population spécifique, l'équipe de recherche s'est donc donné comme objectif de développer un outil clinique visant l'accompagnement à l'autonomie, qui allait s'inscrire en complémentarité avec les outils existants.

Afin de contribuer à ce que l'ensemble des intervenants du réseau de services à la jeunesse se dote d'outils communs et dans la visée de favoriser une meilleure continuité des services, l'outil Vers mon autonomie ensemble! n'a pas été conçu spécifiquement pour les jeunes des centres jeunesse, mais s'adresse bien à une population générale de jeunes femmes enceintes ou mères. En bref, l'outil a été conçu pour être utilisé dans une variété de contextes d'intervention. La clientèle visée est composée des jeunes femmes enceintes ou mères de moins de 25 ans en transition à la vie adulte.

2.1 Processus de construction de l'outil

Désireux de travailler dans une optique participative et de miser sur l'expertise des intervenants jeunesse appelés à soutenir les jeunes mères en transition à la vie adulte, nous avons créé un comité de travail composé d'intervenants spécialisés dans l'intervention auprès de ce groupe cible, qui avait pour mandat de guider le processus de construction de l'outil. L'objectif était de produire un outil d'évaluation et/ou d'accompagnement adapté à la réalité particulière de ces jeunes. La démarche s'est effectuée de concert avec des intervenants du réseau de services sociaux de divers organismes et établissements de la grande région de Montréal.

À travers un processus qui s'est étalé sur cinq journées de travail réparties entre avril et août 2011, les membres du comité, qui représentent une diversité de secteurs d'intervention, avaient pour mandat de concerter leurs efforts afin de produire un outil qui pourrait par la suite être validé auprès de jeunes mères. Sept intervenants provenant de divers organismes et établissements de Montréal et des environs se sont réunis périodiquement afin de travailler ensemble à la construction de l'outil. Les organismes²⁸ et établissements suivants étaient représentés :

- 1) Programme : Ma place au soleil**
Organisme : PITREM
Intervenant(e) : 1

- 2) Programme : Qualification des jeunes**
Organisme : Centre jeunesse de Montréal- Institut universitaire
Intervenant(e) : 2

- 3) Programme : Service spécialisé d'évaluation**
Organisme : Centre jeunesse de Montréal- Institut universitaire
Intervenant(e) : 1

- 4) Programme : Mère avec Pouvoir**
Organisme : MAP Montréal
Intervenant(e)s : 2

- 5) Programme : L'Envol**
Organisme : L'Envol
Intervenant(e) : 1

A. Les objectifs de la démarche

Les deux démarches de construction d'outils cliniques adaptés à des clientèles particulières (jeunes mères et jeunes autochtones) menées dans le cadre du projet SAVA partagent les mêmes objectifs opérationnels, soit :

- 1) Réunir des experts de différents secteurs d'intervention dans le cadre de démarches de type partenariales centrées autour de comités experts formés d'intervenants de différents secteurs d'intervention jeunesse.

²⁸ Nous tenons à remercier Christyne Dion-Chatelle, Claude Jutras, Michelle Malouin, Diane Rivard, Diane St-Cyr, Karine Voyer, Christina Yatropoulos.

2) Favoriser entre les membres des comités un processus de réflexion et d'échange autour de la spécificité de l'accompagnement à l'autonomie et au passage à la vie adulte des deux groupes cibles (jeunes mères et jeunes autochtones) dans une optique de continuité des services.

3) Élaborer deux outils cliniques d'accompagnement à l'autonomie adaptés à la réalité particulière des deux groupes cibles (jeunes mères et jeunes autochtones).

Cette démarche globale s'inscrit dans l'intention de développer des outils novateurs qui, loin de constituer des répliques d'outils préexistants, répondent à des perspectives nouvelles et complémentaires par rapport à ce qui se fait déjà. Une des finalités du projet devient alors, dans le cas qui nous concerne ici, d'amener les intervenants jeunesse à s'ouvrir à de nouvelles façons de considérer le soutien à l'autonomisation des jeunes femmes enceintes ou mères.

En cohérence avec l'évolution des plus récents travaux portant sur l'autonomie des jeunes, nous avons donc, dans le cadre de ce projet, adopté une vision large et multidimensionnelle de l'autonomie. Cela signifie considérer qu'être autonome, c'est non seulement être en mesure de réaliser les tâches précises, telles que s'organiser au quotidien, bien s'occuper de son enfant ou s'insérer en emploi, mais aussi arriver à entrer en relation avec l'autre et surtout avec soi-même. Dès lors, soutenir le processus d'autonomie des jeunes ne peut se résumer à transmettre (et évaluer) l'acquisition d'habiletés particulières. En effet, cette optique, lorsque considérée seule, met en plan un aspect fondamental de l'autonomie, soit la capacité de définir des normes pour soi, de faire des choix et de s'émanciper. Cette dernière dimension, qui relève d'un travail de construction identitaire, est pourtant peu abordée dans les outils d'évaluation plus traditionnels.

De plus, au-delà d'une perspective évaluative sur l'autonomie des jeunes, il devient nécessaire d'élargir le regard pour prendre en compte la perspective des jeunes, afin de contribuer à leur redonner une place au cœur des processus d'intervention qui les concernent. Le rôle de l'intervenant n'est plus alors de procéder à une évaluation normative du jeune à partir uniquement de sa perspective d'« expert » (Goyette et Royer, 2009), ni de diriger le jeune dans le processus d'intervention, mais bien de définir avec lui où il se situe sur le continuum de l'autonomie et de l'accompagner plutôt que de « faire à sa place ».

B. Les différentes étapes de la démarche

En premier lieu, il a été nécessaire pour les membres du comité d'échanger sur les différents enjeux d'intervention qui se posent dans leur pratique auprès des jeunes femmes enceintes ou mères. Une attention particulière a été portée aux aspects qui touchent spécifiquement le processus d'autonomisation des jeunes mères, en lien avec

les réalités particulières auxquelles elles sont confrontées. Il est ressorti de ces discussions que :

1) Plusieurs besoins de base des jeunes mères avec qui les intervenants sont appelés à travailler ne sont souvent pas comblés au moment où elles entrent en contact avec les services (ex. manquer d'argent au point de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant, vivre dans une détresse psychologique importante, voir sa sécurité physique et celle de son enfant compromise par un conjoint, etc.). Ces besoins, considérés comme « urgents », devraient nécessiter une attention prioritaire dès que les jeunes entrent en contact avec l'intervenant, peu importe ce qui amène les jeunes à utiliser un service. Dans cette perspective, il est essentiel de s'assurer que les jeunes femmes et leurs enfants se trouvent et se sentent en sécurité avant d'aller plus loin dans le processus d'intervention.

2) Les jeunes mères qui évoluent dans le réseau des services sociaux ne trouvent généralement pas beaucoup de personnes dans leur entourage pour les soutenir. Notamment, le rapport de ces jeunes femmes à leurs conjoints préoccupe grandement les intervenants, au sens où elles se retrouvent souvent dans des relations avec des conjoints qui témoignent de peu d'engagement envers elles ou qui parfois même les exploitent ou représentent une menace à leur sécurité personnelle. Dans une perspective plus large, les jeunes mères « en difficulté » sont décrites par les intervenants comme présentant un rapport à l'autre souvent marqué par des difficultés d'ordre affectif et par le conflit (ex. dépendance affective, rapport d'opposition). Elles présentent donc, pour plusieurs, des difficultés relationnelles chroniques qui affectent nécessairement leur façon de percevoir la grossesse et la maternité, ainsi que leur façon d'être en relation avec leur enfant.

3) Les jeunes mères auprès desquelles les membres du comité de travail sont appelés à intervenir ont, du point de vue de leurs intervenants, de la difficulté à prendre conscience du caractère problématique de certains de leurs comportements, ont souvent des attentes irréalistes par rapport aux projets qu'elles formulent et répètent souvent des modèles auxquels elles tentent pourtant d'échapper, par exemple en reproduisant malgré elles la dynamique familiale qu'elles ont connue en tant qu'enfant. Bref, du point de vue de leurs intervenants, elles n'ont que peu d'emprise sur leur vie, entre autres parce qu'elles ont de la difficulté à prendre conscience d'elles-mêmes. Il demeure difficile de les « conscientiser » de sorte à ce qu'elles en viennent à surmonter les éléments qui constituent pour elles des obstacles persistants dans leur parcours de vie et qui nuisent à leur cheminement en tant que femmes et en tant que mères.

4) Il est difficile d'intervenir auprès de bon nombre de ces jeunes femmes, surtout en contexte non volontaire, parce qu'elles acceptent difficilement l'autorité, qu'elles désirent ardemment accéder à leur autonomie, qu'elles sont méfiantes devant les services lorsqu'elles risquent de perdre la garde de leur enfant et qu'elles ont vécu des

expériences négatives dans leur trajectoire de vie et face aux services, ce qui les rendent peu disposées à la relation d'aide.

Après avoir déterminé les conditions dans lesquelles l'intervention de soutien à l'autonomisation des jeunes mères en difficulté se pose, il a été question de passer en revue les outils cliniques existants afin de mieux cerner les tendances actuelles en matière d'accompagnement à l'autonomie. Ce processus a permis aux intervenants d'identifier ce qui, selon eux, posait problème dans ces outils, ou, au contraire, ce qui leur apparaissait novateur ou adapté en fonction des besoins des jeunes mères. Voici la liste des différents outils d'évaluation et d'accompagnement soumis aux membres du comité, accompagnée d'une brève description de leur perspective critique sur ces outils.

1) L'Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA)

L'Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) et ses suppléments Grossesse et Soins aux nourrissons : Cet outil conçu en 2000 aux États Unis par les *Casey Family Programs* a pour objectif d'évaluer le niveau d'autonomie fonctionnelle des enfants, adolescents et jeunes adultes. Plusieurs versions de l'outil adaptées à différents groupes d'âge sont donc disponibles. Dans le cadre du comité, nous avons consulté les questionnaires version 4, niveau 4, destinés aux jeunes de 16 ans et plus, traduits en français et adaptés pour les jeunes Québécois par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) dans le cadre du programme Qualification des jeunes (PQJ). Cet outil est destiné aux jeunes de la population générale et, dans le cas des suppléments qui nous intéressent, aux jeunes femmes enceintes ou mères, selon le cas. L'outil générique comporte sept dimensions, elles-mêmes composées d'énoncés auxquels les jeunes doivent répondre sur une échelle de 1 à 3 (1 signifiant « pas du tout » ou « jamais », 2 signifiant « plus ou moins » et 3 signifiant « tout à fait » ou « très bien »). Les dimensions de l'outil générique sont les suivantes : (1) planification de carrière, (2) vie quotidienne, (3) logement et gestion du budget, (4) soins personnels, (5) relations sociales, (6) vie au travail et (7) points supplémentaires. Le supplément Grossesse comporte trois dimensions, soit (1) médical, (2) soins et habitudes au quotidien et (3) sécurité et bien-être. Le supplément Soins aux nourrissons comprend quant à lui sept dimensions, soit (1) santé, (2) présence et soutien, (3) nutrition, (4) soins à l'enfant, (5) sécurité et bien-être, (6) croissance et développement de l'enfant et (7) objectifs.

Les membres du comité de travail ont jugé que les éléments suivants constituaient des apports intéressants amenés par l'outil et ses suppléments :

- L'outil est accompagné d'activités à réaliser, selon les résultats de l'évaluation. Sans être en mesure de nécessairement juger de leur qualité, il apparaît intéressant que l'outil renvoie au final à des activités concrètes à réaliser avec les jeunes en appui à l'intervention.
- La gamme de suppléments permet d'accompagner le jeune dans différents domaines ou à différentes étapes de sa vie, selon les besoins. L'outil est donc utilisable dans une variété de contextes d'intervention.
- Il existe une version de l'outil pouvant être remplie par l'intervenant ou un adulte significatif du point de vue du jeune. Cette version peut être utilisée de sorte à comparer différentes perspectives, afin de produire une évaluation plus nuancée.

En outre, les membres du comité ont identifié certains aspects qu'ils considèrent plus problématiques dans l'ACLSA. L'essence de leur critique de l'outil réside dans le fait qu'on donne un score d'autonomie fonctionnelle au jeune sur la base d'un calcul qui n'est pas sans failles. À cet effet, les intervenants ont de la difficulté à comprendre « ce qu'on mesure exactement dans les faits ».

Les mises en situation présentées aux jeunes à la fin de l'outil générique apparaissent très spécifiques et ne produisent pas nécessairement, du point de vue des membres du comité, une évaluation juste du niveau d'autonomie des jeunes. Les membres ne justifient pas non plus l'abaissement du score global des jeunes lorsqu'ils échouent à ces questions (ex. Le revenu imposable moins les déductions permises constitue : a) le revenu net ; b) le revenu brut ; c) le Régime des rentes ; ou d) le pourcentage de rendement annuel). On peut se demander si le fait de connaître cette information spécifique est un bon indicateur d'autonomie, ou encore si le fait d'échouer cette question rend nécessairement le jeune « moins autonome ».

Certains énoncés portent d'ailleurs à confusion ou à interprétation (ex. Je sais ce que comprennent les avantages sociaux. J'ai un plan de carrière.). On peut alors se demander ce que l'on veut dire par « plan de carrière », ou encore de quels avantages sociaux parle-t-on spécifiquement (cette question se trouve dans la section intitulée « points supplémentaires », qui ne fait référence à aucune catégorie de sens particulière.).

En outre, l'autonomie n'est pas vue comme un processus dynamique, mais plutôt comme un état statique. Ainsi, l'outil ne prend pas en compte la capacité des jeunes à apprendre ou à se débrouiller lorsqu'ils sont confrontés à des situations particulières, et mesure plutôt leur niveau de connaissance au sujet de questions qu'ils n'ont peut-être jamais été amenés à se poser, parce qu'elles n'ont pas encore constitué des réalités de vie pour eux (ex. Dans l'outil générique : Je nomme deux ressources communautaires qui dispensent des soins prénataux. Dans le supplément Grossesse : Je sais ce qui se passera au moment où je commence à perdre mes eaux.). On comprend facilement que les jeunes qui n'ont pas encore été confrontés à la réalité de la maternité peuvent ne pas connaître les réponses à ces questions. Cela ne veut pourtant pas dire qu'ils sont moins autonomes.

Finalement, le questionnaire est basé sur des normes qui peuvent être questionnables ou des questions qui peuvent être sujettes à interprétation (ex. Dans le supplément Grossesse: Je fais de l'exercice à tous les jours. Dans le supplément Soins aux nourrissons : Je lis chaque jour à mon enfant. Plus précisément, il ne faut pas nécessairement conclure que cela pose problème si une femme enceinte ne fait pas d'exercice à tous les jours et qu'un parent ne lit pas tous les jours à son enfant.).

2) L'outil CJCA

L'outil CJCA (Mercier et al., 2008) a aussi été présenté aux membres du comité. Cet outil est une adaptation québécoise de l'outil générique ACLSA réalisée en 2008 par le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches. Il comporte des dimensions supplémentaires (Données d'identification du jeune, questions sur la situation actuelle du jeune, connaissances générales du jeune, sens de l'organisation, relations avec les personnes, relation avec les choses, compréhension de l'information). De plus, on porte dans cet outil une

attention particulière à l'évaluation des habiletés sociales des jeunes en ajoutant plus d'énoncés à ce sujet. L'outil a aussi la particularité d'être informatisé et est muni d'un bouclier électronique qui calcule le nombre de jours avant l'atteinte de la majorité. Le questionnaire est rempli selon une méthode dite « impersonnelle » qui prévoit de faire remplir le questionnaire avec le jeune au téléphone, par une personne que le jeune ne connaît pas, afin de contourner le biais de désirabilité sociale. Une règle d'abaisseurs servant à pondérer certaines réponses des jeunes en fonction de plus de variables est aussi appliquée et tient compte notamment du temps pour répondre au questionnaire, de la durée de placement et des problèmes de santé mentale diagnostiqués. Cela signifie que les jeunes qui prennent du temps à remplir le questionnaire, qui ont connu un placement de longue durée ou qui présentent des problèmes de santé mentale sont automatiquement désavantagés par rapport aux autres dans l'évaluation de leur niveau d'autonomie.

En bref, le virage réalisé avec l'outil CJCA répond à une volonté de se doter d'un outil essentiellement évaluatif, qui ne prend pas en compte la perspective du jeune et qui se fonde sur une vision élitiste de l'autonomie. L'outil prévoit d'ailleurs de classer les scores des jeunes en fonction d'un critère de « risque », alors qu'un jeune qui présente un score se situant entre 90 % et 100 % est considéré comme « en contrôle », entre 60 % et 90 % est considéré comme « à risque » et de moins de 60 % est considéré comme « à risque élevé ».

Or, cette perspective amenée par l'outil CJCA a été fortement critiquée par les membres du comité de travail, qui estiment qu'une telle catégorisation contribue à mettre bon nombre de jeunes en situation d'échec, ce qui s'avère extrêmement nuisible au processus d'intervention.

Les membres du comité qui sont appelés à utiliser des outils d'évaluation dans le cadre de leurs fonctions mentionnent d'ailleurs qu'ils ne confrontent jamais les jeunes à leurs scores qui leur servent plutôt d'indicateurs pour se positionner en tant qu'intervenants sur leur situation.

3) Le Pathway Plan

Le *Pathway Plan* est un outil clinique développé au Royaume-Uni et destiné aux jeunes de 16 ans et plus en transition à la vie adulte. N'étant pas considéré à proprement parler comme un outil d'évaluation, le *Pathway Plan* est davantage un outil de soutien à l'intervention. Il a d'ailleurs la particularité d'être construit sous la forme d'un plan d'intervention. Ses objectifs sont de : (1) planifier la transition du jeune ; (2) mobiliser un réseau de soutien social autour du jeune pour faciliter sa transition ; (3) amener le jeune à s'approprier sa démarche.

L'outil comprend, dans l'ordre, les sections suivantes : (1) une section d'informations générales et contacts « professionnels » (ex. coordonnées des intervenants, du lieu de

travail) ; (2) une section d'identification des personnes engagées dans la démarche et de leur rôle ; (3) une série de dimensions (arrangement résidentiel, éducation et emploi, gestion de l'argent, réseau social, santé et sécurité, loisirs) pour lesquelles on amène le jeune à se situer dans le présent et dans le futur, à se donner des objectifs sous forme de « tâches » et à identifier quelqu'un de l'entourage qui s'engage à le soutenir dans la poursuite de ces objectifs ; (4) une section pour rendre compte de l'évaluation de l'intervenant, qui est appelé à formuler un bref commentaire sur sa vision de la situation du jeune et des pistes de solution qu'il suggère ; (5) une section à remplir pendant le suivi, par les personnes qui se sont portées volontaires pour soutenir le cheminement du jeune, afin de faire état de son cheminement ; et (6) une section servant à évaluer le niveau de satisfaction du jeune et de ses « personnes soutien » en regard de l'outil.

Les membres du comité de travail ont particulièrement bien accueilli cet outil parce qu'il constituait selon eux un appui notable au processus d'intervention, notamment pour les raisons suivantes :

- **Le *Pathway Plan* place le jeune en tant qu'acteur de son propre cheminement et contribue à mobiliser des ressources autour de lui en vue de sa réussite.**
- **L'outil apparaît aussi très « centré sur la tâche », et permet d'organiser l'intervention autour du jeune pour atteindre des objectifs bien précis.**
- **L'outil permet l'évaluation des besoins du jeune et considère sa perspective en la matière.**

4) L'outil RÉSO

L'outil RÉSO (Tremblay et al., 2010) est un outil développé au Québec et qui n'a pas été conçu à la base pour s'adresser spécifiquement aux jeunes en transition à la vie adulte. Il vise plutôt à évaluer les besoins en réinsertion sociale des adultes (18 ans et plus) ayant des problèmes de dépendance. Les buts de l'outil sont : (1) d'évaluer les besoins réels en réinsertion sociale de l'utilisateur dans le but de réaliser un plan d'intervention ciblant des actions concrètes ; (2) de différencier les besoins en réinsertion sociale de ceux de la réadaptation ; et (3) de permettre de planifier un travail intégré entre l'intervention en réinsertion sociale et celle en réadaptation afin d'optimiser les résultats dans le cheminement de l'utilisateur. Le RÉSO se présente sous la forme de neuf questionnaires permettant d'évaluer les besoins liés à des sphères de vie particulières (alimentation, habillement, logement, hygiène, conditions économiques, études et travail, loisirs, réseau de soutien et situations préoccupantes). L'outil comprend un premier questionnaire d'évaluation sommaire des besoins. Les autres questionnaires peuvent être réalisés dans un ordre variable, en fonction des besoins prioritaires des usagers. Ils sont entre autres composés d'énoncés gradués sur des échelles dont la forme varie d'une section à l'autre. L'outil prévoit aussi des espaces pour inscrire des

commentaires et des précisions en regard de chaque dimension, ainsi que bon nombre de questions à réponse courte réparties dans les différentes sections.

Outre le fait que l'outil permet, comme dans le cas du *Pathway Plan*, d'évaluer précisément les besoins de la clientèle en vue d'appuyer directement la construction d'un plan d'intervention, les membres du comité ont particulièrement apprécié qu'une section de l'outil prenne en compte les situations de vie qui s'avèrent préoccupantes et urgentes du point de vue des usagers, dans la perspective d'établir un ordre de priorité dans les besoins.

5) Le Portrait de cheminement vers l'autonomie

Une version de travail de l'outil Portrait de cheminement vers l'autonomie (PCA), qui fait aussi l'objet de ce rapport et qui était en processus de construction au printemps 2011, a été présentée aux membres du comité.

Ces derniers ont réagi favorablement au PCA et ont considéré que les éléments suivants constituaient des « points forts » de l'outil :

- **L'outil permet de « ratisser large », au sens où il tient compte d'une variété de dimensions et permet une évaluation multidimensionnelle de l'autonomie des jeunes dans trois registres (besoins/ressources, portrait, autonomie fonctionnelle).**
- **L'intention derrière l'outil est manifestement de « partir de la perspective des jeunes ».**

C'est à l'issue de ce travail préparatoire que les membres du comité de travail sont parvenus à poser les grandes balises de l'outil Vers mon autonomie ensemble!. Il a donc été convenu de construire un outil qui allait répondre aux exigences suivantes :

- L'outil ne doit pas viser l'évaluation des habiletés fonctionnelles des jeunes, afin d'éviter de les placer en injonction de performance, de les stigmatiser ou de les placer en situation d'échec. Il doit plutôt permettre de réaliser un portrait de leur situation et d'identifier leurs besoins, dans l'optique d'appuyer concrètement le processus d'intervention.
- L'outil doit cibler l'ensemble des sphères de vie des jeunes et doit être investi d'une perspective multidimensionnelle de l'autonomie. Non seulement les jeunes doivent-elles être considérées comme mères, mais aussi comme femmes. Au-delà des aspects spécifiques à la grossesse et à la maternité, il faut considérer la jeune femme dans sa globalité et aborder avec elle autant les aspects relatifs à son insertion socioprofessionnelle, que les aspects relatifs à ses relations conjugales, à son rôle de mère, à ses projets de vie et à son développement personnel. L'autonomie est ainsi envisagée sous de multiples formes.

- L'outil doit s'inscrire en cohérence avec la volonté d'établir un rapport plus égalitaire entre le jeune et l'intervenant. Il doit prendre en compte la perspective des jeunes sur leur propre situation, d'abord dans le but de les impliquer dans ce processus d'intervention qui les concerne, mais aussi dans l'optique de favoriser leur prise d'autonomie en leur redonnant du pouvoir.

En cohérence avec ce postulat général :

- Lorsqu'utilisé dans le cadre d'une intervention à long terme, l'outil doit ouvrir vers la possibilité pour les jeunes de réaliser de véritables prises de conscience, de cheminer sur le plan de la compréhension de soi et d'apprendre graduellement à se définir avec le soutien de l'intervenant.
- L'outil doit permettre d'établir un ordre de priorité dans les différents besoins d'intervention à partir d'une prise en compte de la perspective des jeunes sur leur propre situation. Cette façon de faire permet de sécuriser le jeune, en plus de lui signifier que ce qui le préoccupe de façon particulière est une priorité d'intervention, ce qui contribue à la création d'une alliance véritable entre le jeune et l'intervenant.

C. L'outil

L'outil Vers mon autonomie ensemble! vise l'accompagnement des jeunes femmes enceintes ou mères en transition à la vie adulte dans un processus d'intervention. Il ne s'agit pas ici de procéder à une évaluation figée du niveau d'autonomie du jeune par l'intervenant, mais bien, en conformité avec une éthique de l'intervention professionnelle fondée sur les principes du soutien à l'empowerment, d'amener les jeunes à faire leur autoportrait et à identifier elles-mêmes leurs forces et leurs zones de vulnérabilité en appui à un cheminement qui est le leur. Dans le cadre de cette démarche, l'intervenant se place comme un accompagnant qui ne pose pas de jugement, mais qui soutient plutôt la jeune dans un processus où elle apprend à se situer sur le continuum de l'autonomie.

L'outil doit permettre, à partir du point de vue de la jeune, de :

- 1) la situer par rapport aux différentes dimensions de son autonomie ;
- 2) déterminer avec elle ses besoins en matière d'intervention et les placer dans un ordre de priorité.

L'outil comprend 7 sections principales :

1) Mes informations générales	<p>La section d'informations générales permet d'identifier la jeune et d'en savoir un peu plus sur sa situation objective relativement à la parentalité, à l'école, au travail et à ses sources de revenus, au logement, aux relations amoureuses et aux services reçus dans le présent et le passé.</p>
2) Les situations préoccupantes et urgentes	<p>La section des situations préoccupantes et urgentes permet, d'entrée de jeu, d'aborder avec la jeune les besoins qui sont les plus urgents de son point de vue.</p>
3) Mon organisation quotidienne 4) Mes projets 5) Mon développement personnel et mon cheminement vers l'autonomie 6) Moi et les autres	<p>Ces sections abordent les différentes dimensions de l'autonomie qui ont été retenues par le comité de travail, dans l'optique de dresser un portrait large et complet du niveau d'autonomie de chaque jeune.</p>
7) Mon bilan	<p>Le bilan permet à la jeune et à l'intervenant de se faire une représentation visuelle et synthétique du niveau d'autonomie dans chaque sous-dimension abordée lors de la passation de l'outil.</p> <p>Il comprend 2 sections principales :</p> <p>(1) La Roue de la vie est complétée à partir des réponses des jeunes à des questions spécifiques qui se situent un peu partout dans l'outil. Elle vise à mieux cerner le niveau de satisfaction des jeunes en regard de 13 dimensions, soit le bien-être psychologique, la santé physique, la situation financière, le logement, l'environnement communautaire, les relations avec la famille, les relations amoureuses, les relations avec les amis, les activités sociales, le projet de famille, le cheminement scolaire, le cheminement professionnel et les relations parent-enfant.</p> <p>(2) L'indice de développement personnel et de cheminement vers l'autonomie est une mesure du sentiment d'épanouissement de la jeune et de son sentiment de pouvoir sur sa vie. Il s'agit d'un score obtenu à partir des réponses à l'ensemble des questions de la dimension « Mon développement personnel et mon cheminement vers l'autonomie ».</p>

Outils complémentaires

Dans la perspective de soutenir une intervention à long terme lorsque la situation le permet, des outils complémentaires ont été développés pour faciliter le travail de l'intervenant et pour souligner les succès des jeunes dans leur démarche. L'Outil synthèse pour l'intervenant permet, à la suite de la passation du questionnaire, d'établir un plan d'intervention selon l'ordre de priorité des besoins exprimés par chaque jeune. Le Portrait de cheminement permet de documenter, lors des passations ultérieures de l'outil, les progrès réalisés par les jeunes, afin de les encourager dans leur démarche. La Trousse d'outils d'intervention, disponible sur CD, offre aux intervenants une banque d'activités optionnelles à réaliser avec les jeunes, selon leurs besoins.

2.2 Processus de validation

Au moment de la rédaction de ce rapport, le processus de validation de l'outil Vers mon autonomie ensemble! est en cours. Il faut spécifier que la démarche s'inscrit plutôt dans la volonté de prendre en compte la perspective des jeunes sur l'outil, et non de procéder à sa validation quantitative, qu'il n'est de toute façon pas possible de réaliser étant donné que l'outil n'est pas construit comme un outil psychométrique.

Les membres du comité de travail se sont donc donné pour mandat d'expérimenter l'outil auprès d'une dizaine de jeunes. Les documents ayant servi à réaliser cette validation informelle sont présentés en annexe. Nous nous contenterons donc de les décrire brièvement.

Pour réaliser un portrait sommaire des jeunes qui ont participé à la validation de l'outil :

- 1) Un document où l'intervenant doit écrire l'âge, le statut par rapport à la maternité, le temps de passation et, s'il y a lieu, les éléments de contexte qui ont pu affecter le temps de passation de l'outil, et ce, pour chaque jeune femme rencontrée dans le cadre du processus de validation.

Pour documenter le point de vue des jeunes :

- 2) Une série de questions ouvertes à poser aux jeunes pour documenter leur perception sur l'outil.
- 3) Une grille pour documenter les réactions des jeunes face aux différents énoncés.

Pour documenter le point de vue des intervenants sur la passation de l'outil :

- 4) Une série de questions ouvertes auxquelles les intervenants doivent répondre par écrit.

2.3 Expérimentation de l'outil²⁹

Les intervenants membres du comité ont été amenés à « tester » l'outil en le complétant avec des jeunes. Au total, ce sont six jeunes femmes qui ont été rencontrées dans le cadre de la démarche. Au moment de la passation, trois d'entre elles étaient mères, deux étaient enceintes et une était mère et enceinte. Le temps moyen requis pour la passation a été de 139 minutes. Toutefois, il est difficile de parler d'une véritable moyenne, d'autant plus qu'une des jeunes a mis six heures à compléter l'outil.

L'évaluation portait sur différents aspects. Les intervenants étaient interrogés sur leur perception des jeunes lors de la rencontre quant à l'outil et au langage utilisé pour la formulation des questions. Nous leur demandions aussi leur perception quant à l'utilisation concrète de cet outil et la conformité envers leurs attentes de départ. Ils se sont montrés très satisfaits du résultat final et comptent tous utiliser l'outil dans leur milieu.

Voici ce qu'ils apprécient le plus de l'outil :

- 1) L'outil amène vers la construction d'un plan d'intervention basé sur les priorités énoncées par les jeunes, ainsi que sur leur perspective de leur situation. C'est vraiment une façon distincte de travailler, il n'est pas question que les intervenants définissent eux-mêmes les objectifs pour les jeunes. On redonne vraiment du pouvoir aux jeunes dans le processus d'intervention.
- 2) Une grande difficulté des jeunes femmes avec lesquelles les intervenants travaillent est de se mettre en mouvement. Les jeunes ne savent pas par où commencer, ils ont besoin de se donner des objectifs précis, ce que l'outil permet de faire.
- 3) C'est un outil très intéressant dans le contexte d'un suivi à long terme. On peut le passer à intervalles de plusieurs mois et amener la jeune à prendre conscience de son évolution.
- 4) L'outil permet de prendre en compte différents « registres d'urgence ». Ce qui est intéressant, c'est que les jeunes énoncent certaines situations comme urgentes alors que leurs intervenants n'auraient pas vu ces situations de la même façon et auraient identifié d'autres besoins urgents (ex. la jeune est à risque de perdre son logement, mais ce qui la préoccupe le plus est la grossesse de sa sœur, ou encore de faire des démarches pour passer son permis de conduire.).
- 5) Du point de vue des intervenantes appelées à travailler auprès de clientèles adultes, l'outil est utilisable peu importe l'âge (ou à peu près). Quoiqu'il soit destiné à des jeunes

²⁹ Vous trouverez en annexe les documents utilisés pour l'évaluation de l'outil par les jeunes et les intervenants (annexe 9,10 et 11).

femmes enceintes ou mères de moins de 25 ans, il peut facilement être utilisé avec une population plus âgée (ex. femmes dans la trentaine).

6) L'outil « donne les mots » aux jeunes pour parler de choses desquelles elles ne se risqueraient peut-être pas à parler en temps normal. Comme il est sous-tendu par une approche « non-confrontante » qui favorise l'ouverture, les jeunes se sentent rapidement en confiance et ont moins peur d'être jugées (ex. La question où l'on demande à la mère si certains comportements de son enfant la dérangent. Il s'agit d'un sujet délicat, mais en admettant qu'il soit possible que l'enfant dérange parfois, on incite la jeune à en parler et de manière à ce qu'elle se sente acceptée dans ce qu'elle vit).

7) L'outil est réalisé selon une approche éco-systémique et englobe tout. Après avoir rempli le questionnaire avec la jeune, on peut difficilement être passé à côté de quelque chose. On peut donc produire un topo plutôt complet de ce qui se passe d'important dans la vie de la jeune et établir des liens entre les différents besoins qu'elle exprime (cerner les problèmes dans leur globalité).

L'impression générale des jeunes

Les jeunes, quant à eux, ont été interrogés sur ce qu'ils appréciaient ou appréciaient moins de l'outil ainsi que sur des éléments qu'ils proposaient d'ajouter. En général, les jeunes ont une impression très positive de l'outil et il est intéressant de constater que seulement une jeune a trouvé ça un peu long. L'outil peut prendre du temps à compléter, mais comme il « part des jeunes », sollicite leur opinion, voire même les incite à se raconter, ils trouvent l'expérience intéressante et ne voient pas trop le temps passer.

Les jeunes diront de l'outil :

1) Qu'il leur a permis de réaliser des choses à propos d'eux-mêmes (ex. qu'est-ce qui me bloque) et, une jeune dira que c'est un outil qui « réveille », qu'il permet de voir où ils en sont et où ils peuvent être aidés.

Autres commentaires et recommandations

Il est absolument essentiel de bien présenter l'outil aux jeunes : leur dire que ce qu'on veut avant tout, c'est connaître leur opinion sur leur situation et que cette opinion est importante.

Il ne faut pas utiliser l'outil pour « piéger » la jeune, i.e. lui demander son opinion et la confronter ensuite. Bref il faut rester conscient de l'approche de soutien à l'empowerment qui sous-tend la construction de l'outil. L'intention demeure de « partir des jeunes » et de leur « redonner du pouvoir » en vue de leur prise d'autonomie. De

plus, l'outil pourrait être adapté culturellement : certaines questions ou énoncés peuvent sembler « confrontants » pour les jeunes femmes issues de cultures où, par exemple, parler des difficultés familiales est tabou.

2.4 Processus d'implantation et stratégie de diffusion

Comme le processus de construction de l'outil n'est pas encore terminé à ce stade, la planification du processus d'implantation de même que de la stratégie de diffusion de l'outil est à peine entamée.

Nous pouvons simplement constater que les intervenants ayant participé au comité de travail ont déjà témoigné leur volonté non seulement d'utiliser l'outil pour appuyer leur pratique, mais aussi de le diffuser au sein de leurs organismes et établissements d'attache. D'ailleurs, les membres du comité de travail considèrent actuellement présenter l'outil dans le cadre de colloques professionnels et de tables de concertation de leur région. Ils souhaitent aussi demeurer en contact pour assurer la pérennité du projet et être en mesure de se rencontrer à nouveau advenant la nécessité de bonifier l'outil. Ces démarches dépassent cependant le cadre du projet SAVA, qui doit prendre fin dans les prochains mois.

Il faut aussi souligner que l'outil Vers mon autonomie ensemble! sera remis à l'ACJQ qui s'est montrée intéressée, dans le cadre du projet provincial Plan de cheminement vers l'autonomie, à éventuellement développer des suppléments à l'outil générique Portrait de cheminement vers l'autonomie, qui seront adaptés à des clientèles particulières. Ainsi, le comité pourrait bien avoir réalisé la première version d'un outil qui serait éventuellement généralisé à l'ensemble du réseau de services sociaux québécois.

Partie 3

**PROCESSUS DE CONSTRUCTION, DE VALIDATION ET
D'IMPLANTATION D'UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT POUR
SOUTENIR LE PASSAGE A LA VIE ADULTE ET A L'AUTONOMIE
ADAPTE AUX JEUNES AUTOCHTONES**

À l'automne 2010, un comité de travail a été formé d'intervenants jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue détenant une expertise auprès des jeunes autochtones afin de travailler à la conception d'un outil d'accompagnement à l'autonomie qui serait culturellement adapté à la réalité des jeunes autochtones et à leur contexte de vie spécifique.

La mise en place de ce comité s'est inscrite dans la foulée d'un long processus de collaboration avec le CJAT qui date de 2004, période où notre équipe de recherche a été associée au projet Qualification des jeunes (PQJ) de l'Association des centres jeunesse du Québec, dans le cadre de la réalisation d'une étude évaluative visant à documenter le processus d'implantation et les retombées de ce projet pilote qui vise, par une intervention intensive, à faciliter le passage à la vie adulte de jeunes pris en charge. Parmi les conclusions de l'évaluation du projet phare PQJ, la question de la préparation à la vie autonome des jeunes autochtones suivis par la protection de la jeunesse a été évoquée comme enjeu majeur d'intervention.

Suite aux conclusions de cette première collaboration de recherche et au constat de la nécessité évidente de se questionner sur les services offerts et les « meilleures pratiques » à développer pour cette population spécifique, l'équipe de recherche a entrepris une vaste étude : le projet Soutien à la vie autonome (SAVA)³⁰ dont l'un des objectifs vise à mieux comprendre la particularité du passage à la vie autonome des jeunes autochtones et à développer un outil d'intervention culturellement adapté visant la préparation à l'autonomie.

La présente section du rapport de recherche permettra de rendre compte du processus qui a permis l'élaboration de l'outil d'accompagnement à l'autonomie qui a émergé d'une démarche participative menée avec des intervenants experts du milieu de l'intervention jeunesse autochtone en Abitibi. Le processus de validation sera également abordé ainsi que les différentes étapes de bonification ayant permis la stabilisation de l'outil. Finalement, un regard prospectif sur les différentes stratégies possibles d'implantation et de diffusion de l'outil validé sera également porté, et ce, même s'il s'agit de démarches projetées pour l'instant et dont les résultats pourront faire l'objet d'un autre rapport subséquent.

³⁰ Le projet SAVA s'articule autour de trois volets de recherche qui sont interreliés et de deux populations cibles, soit les jeunes filles mères ou à risque de maternité précoce et les jeunes autochtones. Pour la clientèle autochtone, les trois objectifs suivants ont été rencontrés :

- 1) Réalisation d'entrevues avec des intervenants et suivi longitudinal de jeunes afin de mieux comprendre la spécificité du passage à la vie adulte des jeunes autochtones (particularité du contexte de vie, perceptions du devenir adulte et de l'autonomie, dynamiques de changement et de continuité dans les trajectoires individuelles, etc.);
- 2) Bonification et validation d'un outil clinique visant l'évaluation et le développement de l'autonomie afin qu'il soit adapté à la clientèle des jeunes autochtones;
- 3) Mise en œuvre, expérimentation et évaluation d'un programme d'intervention de groupe culturellement adapté et basé sur une approche d'entraide mutuelle qui vise à accompagner les jeunes autochtones dans leur processus de passage à la vie adulte.

Processus de construction de l'outil

A. Les objectifs de la démarche

L'ensemble de la démarche de construction de l'outil d'intervention et d'accompagnement à l'autonomie adapté à la clientèle des jeunes autochtones s'est articulé autour de trois objectifs principaux qui étaient :

- 1) De réunir des experts de différents secteurs d'intervention dans le cadre d'une démarche de type partenariale centrée autour d'un comité expert formé d'intervenants de différents secteurs d'intervention jeunesse.
- 2) De favoriser entre les membres du comité un processus de réflexion et d'échange autour de la spécificité de l'accompagnement à l'autonomie et au passage à la vie adulte des jeunes autochtones dans une optique de continuité des services.
- 3) Et finalement, d'élaborer un outil clinique d'accompagnement à l'autonomie qui soit adapté au contexte de vie et à la spécificité culturelle autochtone et qui puisse permettre de suivre les jeunes dans le passage entre la vie en ville et la vie en communauté.

Dès le départ, la volonté de réunir des intervenants de différents secteurs d'intervention s'est imposée comme façon à la fois d'enrichir le processus d'une multiplicité de perspectives cliniques, mais également dans une optique de continuité des services en permettant l'élaboration d'un outil commun susceptible d'être utilisé par l'ensemble de ces intervenants amenés à travailler avec les jeunes autochtones qui utilisent les services. Le comité de travail a donc réuni sept personnes dont six intervenants³¹ du secteur de la protection de la jeunesse, de l'éducation et du développement socioéconomique qui travaillent auprès de jeunes autochtones, que ce soit en contexte urbain ou dans l'une des trois communautés algonquines participantes au projet SAVA. Parmi ces intervenants, deux intervenantes d'origine autochtone ont grandement enrichi la démarche en amenant un bagage de connaissances et de compétence culturelle spécifique.

Dès le début de la démarche, un consensus a également été fait sur la nécessité d'adopter une vision large et multidimensionnelle de l'autonomie. Au-delà de la notion de capacité ou d'habiletés et de savoir-faire tangibles comme savoir cuisiner, savoir gérer son argent ou être capable de faire un CV par exemple, des dimensions cognitives, réflexives et relationnelles sont également à considérer dans l'acquisition de l'autonomie. Ainsi, avoir des projets, se projeter dans l'avenir, se donner une direction,

³¹ Nous remercions les membres du comité expert qui ont participé à la construction de l'outil: Véronic Bédard-Mianscum, Christine Dessureault, Julie Gauthier, Raymonde Lauzon, Normand St-Germain et Josée Mowatt.

identifier ses besoins et ses limites, assumer ses choix, identifier ses soutiens et ses ressources, etc. sont également des éléments importants à considérer dans la construction d'un outil d'intervention visant l'accompagnement à l'autonomie. Cette vision de l'autonomie permet de dépasser la notion de transmission de connaissance pour élargir vers un accompagnement qui amène le jeune dans une prise de pouvoir sur sa vie et sur ses choix et ses actions.

La conception plus autochtone de l'autonomie a également été prise en considération dans la construction de l'outil³². Alors que la vision allochtone de l'autonomie associe davantage ce concept à celui d'indépendance et d'autosuffisance économique et résidentielle, l'autonomie réfère davantage, dans la conception autochtone du cheminement de vie, à l'acquisition d'un équilibre personnel et d'un bien-être qui passe par un ancrage solide dans son identité et par la capacité d'être responsable des autres.

Finalement, la volonté de concevoir un outil portrait qui permet la prise en compte de la perception du jeune et de ses besoins, au-delà d'une visée essentiellement évaluative en fonction de critères normatifs définis, a également guidé la démarche. Dans les outils d'évaluation de l'autonomie généralement utilisés ou connus par les intervenants, la notion d'évaluation du jeune est très présente. Les intervenants du comité de travail ont cependant exprimé leur malaise quant à ce type d'outil et ont entre autres exprimé, dès le départ, leur besoin d'un outil qui supporte l'intervention sans pour autant générer des scores qui évaluent les jeunes en regard uniquement de leurs habiletés ou de leurs capacités sans considérer, d'une façon plus globale, leur contexte de vie, leurs besoins et leurs projets. La notion d'un outil de type autoportrait de l'autonomie s'est rapidement imposée dans la démarche.

³² Voir en annexe le tableau développé à cet égard (annexe 12).

L'outil souhaité par le comité, dès le début de la démarche, devait donc répondre aux quatre objectifs articulés dans le tableau suivant :

Domaines	Axes
I - Identification et informations générales	<ul style="list-style-type: none"> → Coordonnées → Nation d'appartenance des parents → Situation conjugale et parentale → Documents importants → Suivis
II - Vie quotidienne et milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> → Besoins de base → Santé → Logement et milieu de vie
III - Situation économique et gestion du budget	<ul style="list-style-type: none"> → Sources de revenus → Obligations financières → Avantages sociaux → Budget → Démarches à faire
IV - Moi, mes ressources, mon réseau social et de soutien	<ul style="list-style-type: none"> → Réseau social et de soutien → Dynamiques relationnelles → Connaissances des ressources
V - Moi et mes projets	<ul style="list-style-type: none"> → École → Travail → Mise en mouvement/projets → Participation sociale → Loisirs et activités
VI - Moi comme jeune et comme autochtone	<ul style="list-style-type: none"> → Rapport à soi (connaissance, estime, affirmation) → Lien à la culture et la communauté → Vie entre deux mondes (gérer la dissonance, les conflits d'allégeance, les préjugés)
VII - Moi et mon cheminement vers la vie adulte	<ul style="list-style-type: none"> → Préoccupations → Obstacles à la réalisation personnelle → Perception de l'avenir → Objectifs d'accompagnement

B. Les différentes étapes de la démarche

Les membres du comité se sont réunis à huit reprises entre octobre 2010 et septembre 2011. Dans le cadre d'une première rencontre, les membres du comité ont été amenés à entreprendre une démarche de réflexion et d'échange autour de l'accompagnement à l'autonomie des jeunes autochtones au travers différents questionnements : Qu'est-ce que l'autonomie et comment la favoriser? Comment s'envisage l'acquisition de l'autonomie dans la conception autochtone? Quels sont les défis auxquels sont

confrontés les jeunes autochtones dans leur parcours vers la vie autonome? Quelles sont les meilleures pratiques d'intervention à développer pour mieux les accompagner à l'autonomie? Un travail de type « brainstorm » a permis de faire avancer la réflexion sur ces questions et de partager différentes perspectives qui se sont mutuellement enrichies. Cet exercice a été un bon point de départ au travail du comité puisqu'il a permis, d'une part, d'instaurer une démarche de co-construction où chacun participe de l'avancement des idées dans une structure d'échange non hiérarchisée et, d'autre part, de favoriser une appropriation de la démarche et ultimement de l'outil par les acteurs³³. Le cadre de la démarche posé, les membres du comité ont par la suite été amenés à consulter différents outils d'évaluation de l'autonomie existants et à prendre connaissance plus spécifiquement de deux démarches de collaboration entre milieu de recherche et milieu de pratique dont la visée était l'adaptation culturelle au contexte autochtone de l'ACLSA, un outil américain d'évaluation de l'autonomie. Les encadrés suivants présentent les deux principales démarches d'adaptation qui ont inspirées les travaux du comité.

La démarche à l'origine du supplément autochtone de l'ACLSA

La première démarche d'adaptation d'un outil d'évaluation de l'autonomie au contexte autochtone a été réalisée en collaboration avec l'Université de Portland et le *Casey Family Programs* (Long et al., 2006) dans la foulée des besoins exprimés par des intervenants et des membres de communautés autochtones de conduire une étude pour identifier les habiletés supplémentaires (plus culturelles) que les jeunes autochtones devraient acquérir pour faciliter leur transition à la vie adulte et le développement de leur autonomie. Des groupes de discussion ont été menés autour de trois questions précises : 1) C'est quoi être un adulte qui réussit dans les communautés (critères de réussite); 2) Quels sont les facteurs culturels associés au devenir adulte (marqueurs du devenir adulte); et 3) Quels sont les domaines de l'ACLSA qui correspondent et ceux qui sont plus problématiques dans le cadre des communautés.

Le supplément qui a émergé de la démarche vise à évaluer les jeunes autochtones qui quittent un milieu de placement en fonction de six domaines regroupant des habiletés supplémentaires que les jeunes autochtones devraient acquérir pour faciliter leur transition et leur bien-être. Les six domaines du supplément sont les suivants : 1) Les ressources, 2) la valeur de l'argent, 3) la spiritualité, 3) l'affiliation tribale, 4) les valeurs communautaires et 5) la vie entre deux mondes³⁴.

Cet outil, bien que largement utilisé auprès des jeunes autochtones en fin de placement aux États-Unis, est considéré comme peu adapté au contexte québécois par plusieurs intervenants rencontrés dans le cadre des différents volets de recherche du projet Soutien à la vie autonome (SAVA).

³³ La synthèse des résultats des différentes questions soulevées dans le cadre de l'activité « brainstorm » est présentée en annexe (annexe 13).

³⁴ Le rationnel derrière l'élaboration de chacun de ces domaines est présenté en annexe (annexe 14).

La démarche de l'Université de l'Alaska

L'outil ACLSA s'est généralisé aux États-Unis, mais des intervenants de l'Alaska se sont questionnés sur la pertinence de la généralisation de cet outil et de son applicabilité auprès de jeunes qui vivent dans des contextes de vie non urbains comme c'est le cas des jeunes autochtones de l'Alaska. Ils ont donc fait appel à des chercheurs de l'Université de l'Alaska pour mener une étude sur l'applicabilité de l'outil, sur la pertinence de son utilisation avec leurs jeunes (S. Pope et al., 2005).

Cette démarche de recherche collaborative ne visait pas à développer un outil d'évaluation mais plutôt à soulever des pistes de réflexion quant à l'utilisation « généralisée » d'un outil d'évaluation de l'autonomie dans des contextes spécifiques ainsi que des recommandations en vue de l'adaptation d'un outil du type ACLSA. L'équipe de recherche s'est entre autres questionnée sur : 1) la pertinence des habiletés mesurées dans l'outil ACLSA; 2) les habiletés manquantes; et 3) sur les modalités d'évaluation de l'acquisition des habiletés.

Les réflexions et les recommandations qui ont émergées dans le cadre de cette démarche se sont avérées particulièrement utiles à la démarche réflexive des membres du comité de travail. Les principales critiques posées sur l'outil ACLSA sont les suivantes: 1) L'outil ACLSA est un outil essentiellement urbain ce qui pose problème quant à l'applicabilité de certains items dans un contexte de région éloignée (ex. guichet automatique, bons rabais pour les magasins grande surface, modalités de conservation des aliments, modalités de recherche d'emploi, etc.); 2) les marqueurs du devenir adulte ne sont pas nécessairement les mêmes pour les jeunes de l'Alaska et leur famille que ceux généralement reconnus en contexte urbain et occidental. Ainsi, l'acquisition du statut adulte passe davantage par la capacité de s'occuper des autres et d'assumer un rôle qui permet de contribuer au bien-être de sa famille, que ce soit par la chasse, l'entretien ménager ou les soins aux enfants; 3) l'outil ACLSA identifie des habiletés importantes à acquérir mais le contexte particulier nécessite l'acquisition d'habiletés supplémentaires. Ainsi, à l'issue de la démarche, une proposition a été émise d'ajouter quatre nouvelles dimensions³⁵.

³⁵ 1. **Le « parentage »** (les responsabilités parentales) : Cette dimension devrait aller plus loin selon les participants que l'acquisition d'habiletés fonctionnelles comme savoir changer des couches, mais ouvrir sur les habiletés plus larges que les parents doivent acquérir (sens des responsabilités, etc.).

2. **La conduite** : Les participants considèrent nécessaire d'élargir la dimension à plus que simplement l'accès à un permis, mais de s'intéresser à l'accès à de l'assurance, aux capacités diverses de conduite (motoneige, quatre roues, etc.).

3. **Les attitudes/valeurs** : Par cette dimension, les participants considèrent important de s'intéresser aux habiletés liées aux attitudes/valeurs associées au devenir adulte comme la capacité d'être responsable de soi et des autres, la capacité à résister aux pressions du milieu (ne pas se mettre « dans le trouble », mettre ses limites », la capacité de gérer ses difficultés personnelles et la capacité à se tenir occupé (être actif).

4. **La survie/subsistance** : Finalement, les habiletés associées à la capacité de se débrouiller à la fois en communauté (et dans le bois) et en ville lors de court séjour (visite médicale par exemple) ont été identifiées comme importantes.

Au terme de cette démarche, la question de la nécessité de se questionner, dans le cadre de l'adaptation d'un outil, sur les modalités d'acquisition des compétences plus spécifiques aux populations visées a été identifiée comme centrale à la démarche. Pour les jeunes de l'Alaska, il semble que les meilleures pratiques en termes de transmission et d'acquisition de compétences impliquent de miser sur l'accompagnement par des mentors et sur la mise en action par la pratique et l'expérimentation.

Ce travail préalable de réflexion et de discussion autour des différents outils d'évaluation de l'autonomie et des démarches d'adaptation au contexte autochtone s'est avéré particulièrement intéressant pour les membres du comité de travail. Il a permis aux intervenants de donner une orientation à leur démarche de construction de l'outil qui soit éclairée en regard des choix à poser quant aux éléments à la fois de forme (temps de passation visé, formulation des items, inclusion d'éléments visuels ou graphiques, etc.) et de fond (les domaines ou dimensions à inclure, l'utilisation souhaitée dans la pratique, etc.). Ce type de démarche a également permis un positionnement des membres du comité en dehors d'un modèle d'outil qui aurait été préalablement déterminé par l'équipe de recherche.

Les jalons de la démarche posés, les membres du comité se sont par la suite réunis dans le cadre de journées de travail afin d'entreprendre l'élaboration de l'outil autoportrait de l'autonomie. Dans un travail en co-construction, les membres de l'équipe de recherche et les intervenants ont, dans un premier temps, identifié les différentes sphères ou dimensions à inclure dans l'outil. Les dimensions résidentielles, relationnelles, occupationnelles et identitaires ont été jugées essentielles. Une section sur la perception de soi comme adulte a également été pertinente.

Finalement, des journées en comité de travail ont permis l'élaboration des items composant chacune des dimensions. Un travail en sous-comité sur chacune des dimensions suivi de mises en commun et d'échanges en plénière a favorisé la participation active de chacun des membres du comité et s'est avéré une façon efficace de faire émerger les idées. Au-delà d'une logique de connaissances-compétences, les membres du comité ont également souhaité viser plus globalement l'autodétermination, c'est-à-dire la capacité du jeune à faire ses propres choix, à cerner ses besoins et à faire un bilan de son cheminement. Les items ont donc été formulés de façon à atteindre ces objectifs.

C. L'outil

L'outil d'accompagnement à l'autonomie est structuré en sept feuillets visuellement différenciés par l'utilisation d'une couleur distincte. La première section vise à recueillir des informations générales sur le répondant, dont notamment, la nation d'appartenance du jeune et de ses parents qui sont des informations utiles pour diriger le répondant vers les services et les ressources appropriés. Les six autres sections

réfèrent à des dimensions de l'autonomie ou à des sphères de vie ou sphères de vie spécifiques. Les sections sont présentées ainsi :

-
1. Identification du répondant et informations générales.
 2. Vie quotidienne et milieu de vie.
 - a. Mes besoins de base, ma santé et ma vie quotidienne.
 - b. Logement et milieu de vie.
 3. Situation économique et gestion du budget.
 4. Moi, mes ressources, mon réseau social et de soutien.
 5. Moi et mes projets.
 - a. École-travail.
 - b. Loisirs et activités
 6. Moi comme jeune et comme autochtone.
 - a. Moi comme jeune
 - b. Moi comme jeune autochtone : mon lien à ma culture et à ma communauté
 7. Moi et mon cheminement vers la vie adulte.
-

Toutes les sections de l'outil sont structurées de façon à obtenir : 1) un portrait de la situation du jeune quant à cette sphère; 2) une évaluation sommaire des zones de fragilité possible et des besoins de soutien ou d'accompagnement dans cette sphère; et 3) un profil des connaissances-compétences du jeune dans cette sphère. Les dimensions de l'outil et les items ont été élaborés de façon à cibler des pistes d'intervention et d'accompagnement. Cet outil sera éventuellement accompagné d'un cartable facilitant l'intervention auprès des jeunes en fonction des sections de l'outil.

Cet objectif, qui sera rencontré dans une phase ultérieure du projet, constitue une étape essentielle dans le cadre de la démarche d'adaptation culturelle. L'adaptation culturelle d'un outil clinique c'est évidemment l'adaptation des items en fonction de la réalité d'un contexte et d'une culture, mais c'est également l'adaptation plus large d'un outil au regard de la particularité des modalités d'acquisition de connaissances et de compétences qui sont plus spécifiques à la population visée. Ainsi, une réflexion plus large sur les « meilleures » façons d'accompagner les jeunes autochtones à l'autonomie s'avère essentielle à cette démarche. Les activités qui accompagneront l'outil faciliteront une intervention plus adaptée culturellement, qui s'éloigne des activités de type transmission de connaissances pour favoriser davantage une intervention centrée, d'une part, sur la mise en action et, d'autre part, sur la mise en lien (avec des modèles, des mentors, etc.). Des activités qui visent plus globalement le rapport à soi et le rapport aux autres (la famille, la communauté et l'identité) seront privilégiées de façon à se rapprocher davantage de la conception de l'autonomie culturellement définie par l'atteinte d'un équilibre et d'un bien-être.

D. Les outils complémentaires

Des outils complémentaires au questionnaire ont été développés de façon à arrimer la passation de l'outil à une visée d'intervention clinique en lien avec la logique qui le sous-tend. La fiche synthèse pour l'intervenant permet, à la suite de la passation du questionnaire, d'établir un plan d'intervention selon l'ordre de priorité des besoins exprimés par chaque jeune. La fiche de suivi permet de documenter, lors des passations ultérieures de l'outil, les progrès réalisés par les jeunes, afin de les encourager dans leur démarche. Finalement, le cahier d'accompagnement, qui sera disponible sur CD, offre aux intervenants une banque d'activités en lien avec les différentes sections de l'outil ainsi que plusieurs ressources permettant d'approfondir l'intervention. Ce cahier est actuellement en cours d'élaboration.

3.2 Processus de validation

Le processus de construction de l'outil complété, le questionnaire a été soumis à un processus de validation. Ce processus s'est déroulé en deux étapes. Dans un premier temps, l'outil a été soumis à des évaluateurs externes qui ont été amenés à se prononcer sur l'outil (sa pertinence, sa cohérence interne, son applicabilité, etc.). Dans un deuxième temps, l'outil a été administré à un échantillon de jeunes autochtones. Ces deux démarches de validation sont brièvement exposées dans la présente section du rapport.

E. Validation auprès d'évaluateurs externes

Dans un premier temps, l'outil a été soumis à des évaluateurs externes. Entre juin et août 2011, dix intervenants détenant une expertise dans un secteur d'intervention jeunesse de la région de l'Abitibi et auprès de la clientèle jeunes autochtones en transition à la vie adulte ont été approchés par un membre du comité de travail afin de participer à cet exercice de validation. Les évaluateurs externes ont été sélectionnés de façon à favoriser une représentativité des secteurs d'intervention jeunesse de la région et des communautés autochtones impliquées dans le projet. Ainsi, des intervenants du secteur de l'éducation, du service de première ligne, d'organismes spécialisés (toxicomanie, femmes violentées), de carrefours jeunesse emploi ainsi que du centre d'amitié autochtone de Val-d'Or ont participé à la démarche.

L'objectif visé par cette démarche était, d'une part, d'aller chercher un point de vue externe sur l'outil de façon à alimenter un travail d'ajustement et de bonification par le comité et, d'autre part, de favoriser l'implication d'acteurs clés du milieu et de susciter leur intérêt dans la démarche. Les évaluateurs externes ont été invités à prendre connaissance du questionnaire et à procéder à une démarche de validation faciale ou de contenu. Concrètement, ils ont été amenés à prendre connaissance de l'outil et à faire part de leurs commentaires à la fois sur sa forme (sa longueur, son aspect visuel, sa

structure, etc.) et sur son contenu, c'est-à-dire sur les sections de l'outil et les questions posées. Les dimensions suivantes ont été ciblées : 1) la clarté des questions en regard de la population ciblée; 2) la pertinence des dimensions; 3) la pertinence des items en regard des dimensions; 4) les éléments considérés comme manquants et qui seraient nécessaires pour cibler des pistes d'intervention en regard de l'accompagnement à l'autonomie. De plus, ils ont complété une grille d'évaluation comportant cinq questions ouvertes portant sur différents aspects de l'outil (son potentiel à être utilisé dans différents secteurs, son adaptation au contexte autochtone, etc.)³⁶.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette démarche de validation ont été compilés. De façon générale, les commentaires se sont avérés très positifs. Concrètement, les éléments positifs concernent la simplicité des questions posées et l'aspect global de l'outil qui permet de cerner l'ensemble des besoins du jeune dans plusieurs sphères de sa vie. Par contre, la longueur de l'outil a été soulevée par les évaluateurs comme un élément plus négatif. Cinq évaluateurs mentionnent vouloir intégrer cet outil dans leur suivi auprès de leur clientèle, deux mentionnent vouloir l'utiliser en partie et deux sont plus réticents quant à l'utilisation de cet outil (un évaluateur ne fait pas de suivi). Les évaluateurs ont également proposé des suggestions de modification, de clarification ou de bonification aux différentes sections de l'outil.

Cette démarche de validation auprès d'évaluateurs externes s'est avérée particulièrement riche pour le comité de travail. Au terme de cette démarche, des modifications ont été apportées à l'outil avant de procéder à la validation auprès d'un échantillon de jeunes.

F. Expérimentation auprès d'un échantillon de jeunes

En septembre 2011, une stratégie de validation auprès de jeunes a été amorcée. Les membres du comité de travail ont eu la tâche de recruter des jeunes afin de leur faire passer le questionnaire et de compléter les grilles d'évaluation développées par l'équipe de recherche. Les jeunes ont été sélectionnés de façon à respecter une diversité de profils quant à l'âge (entre 16 et 24 ans), au sexe, au lieu de résidence (en ville ou en communauté) et à l'organisme de suivi par lequel le jeune a été approché (centre jeunesse, suivi scolaire, suivi première ligne, etc.).

Entre octobre et novembre 2011, dix jeunes autochtones (cinq filles et cinq garçons), âgés en moyenne de 19 ans, ont répondu au questionnaire. Cinq de ces répondants vivaient en ville et cinq habitaient en communauté au moment de la passation de l'outil. Parmi ces répondants deux étaient de jeunes parents.

³⁶ Voir la grille en annexe (annexe 15).

Tableau 16 : Profil des répondants à la phase de validation (outil autochtone)

Jeune	SEXE	Âge	Lieu de résidence
01	F	24	Communauté
02	H	16	Ville
03	F	16	Ville
04	H	17	Ville
05	H	21	Communauté
06	H	22	Communauté
07	H	16	Ville
08	F	24	Ville
09	F	17	Communauté
10	F	17	Communauté
TOTAL		19	

De façon générale, les jeunes ont trouvé le questionnaire relativement long à compléter. Le temps de passation s'est avéré variable d'un jeune à l'autre, soit entre 40 minutes et 105 minutes alors que le jeune avait pris une pause au milieu de la passation. De façon quasi unanime, les jeunes ont exprimé qu'ils n'avaient pas l'impression que la complétion du questionnaire allait permettre à leur intervenant de mieux les connaître. Cette donnée contraste avec la réponse des intervenants à la même question, alors qu'à l'unanimité, ils ont répondu que la passation du questionnaire leur avait permis de mieux connaître le répondant sous différents aspects qui leur était plus inconnus et ainsi, d'être plus en mesure de l'orienter vers des ressources en fonction de ses désirs ou besoins. De l'avis d'une répondante, le questionnaire permet également une réflexion plus pointue sur l'accompagnement et le soutien. Par contre, à l'instar des répondants, les intervenants ont souligné la longueur du questionnaire ainsi que certaines lourdeurs (questions trop longues ou difficiles à comprendre, transitions à clarifier, etc.). Cette seconde phase d'évaluation complétée, le questionnaire a, à nouveau, fait l'objet d'une bonification en regard des commentaires des jeunes et des intervenants qui ont participé à l'expérience de passation. Les modifications ont été soumises au comité de travail et une version finale de l'outil a été proposée.

3.3 Processus d'implantation et stratégies de diffusion

La validation complétée, le comité de travail s'est réuni une dernière fois en février 2012 pour valider la version finale de l'outil et discuter du processus d'implantation de l'outil dans les milieux de pratique. Les intervenants ayant participé au comité de travail ont déjà témoigné leur volonté non seulement d'utiliser l'outil pour appuyer leur pratique, mais aussi de le diffuser au sein de leurs organismes et établissements d'attache. Un comité de travail sera également mis sur pied pour le développement d'un cartable d'accompagnement à l'outil. Ces démarches dépassent cependant le cadre du projet SAVA, qui doit prendre fin dans les prochains mois.

Partie 4

CONCLUSIONS ET LEÇONS APPRISES

Le premier objectif poursuivi par ce volet de recherche était de bonifier, valider et diffuser un outil générique québécois d'évaluation de l'autonomie chez les jeunes. L'arrimage avec le projet PCA a permis de grandement enrichir la démarche et d'outrepasser les objectifs initiaux. Le second objectif était d'ajouter à l'outil québécois des suppléments validés dédiés aux jeunes autochtones et aux jeunes filles à risque de maternité précoce.

Il a été démontré que les outils n'ont pas seulement été bonifiés, ils ont été co-construits de concert avec de multiples partenaires de l'intervention jeunesse, dans l'objectif que ceux-ci se dotent d'une vision et d'un langage commun afin de favoriser la continuité des services auprès des jeunes.

L'outil générique, tout comme les suppléments pour les « jeunes mères » et « les autochtones », se distingue du corpus des outils d'évaluation de l'autonomie pour deux raisons: d'une part, parce qu'il démontre un réel effort à appréhender le concept d'autonomie dans un sens plus large, et d'autre part, par la position donnée aux jeunes.

L'autonomie, rappelons-le, est un concept complexe. Bien qu'il soit central en sciences humaines et ce, dans toutes disciplines confondues, le défi de le rendre opérationnel pour l'intervention n'est pas chose simple. Jusqu'à maintenant, la majorité des outils cliniques disponibles qui s'intéressent à l'évaluation de l'autonomie chez les jeunes, devant la complexité du concept, se rabattent souvent sur son aspect fonctionnel dans une perspective développementale et se limitent à l'évaluation de compétences « tangibles » (la capacité à faire un CV, à louer un appartement, etc.) et « intangibles » (habiletés relationnelles, confiance en soi) (Nollan 2000), plus faciles à évaluer. Bien que ces compétences fassent partie intégrante de la notion d'autonomie, ne s'en tenir qu'à cette dimension apparaît simpliste et réducteur.

Pour pallier à cette lacune, et dans le souci de s'éloigner des approches cognitives-développementales, nous avons choisi, dans la mise en œuvre des outils, d'aborder le concept « d'autonomie » en termes de « processus » et d'accorder une place plus importante aux projets de vie des jeunes. Utiliser le terme « processus » permet de considérer la trajectoire des jeunes de manière non linéaire en tenant compte des avancées, bifurcations ou retours en arrière qui peuvent survenir dans la mise en place de tout projet de vie.

Par approches développementales, nous faisons référence aux théories issues des travaux de Jean Piaget. Selon l'approche cognitive-développementale, l'intelligence est conçue comme une série de compétences dans différents domaines (logico-mathématique, social, moral, religieux) qui se développent selon des stades (Leblanc et al., 2002): « Ces stades constituent chacun un ensemble structural particulier et qualitativement différent des autres. Ces stades suivent une séquence d'acquisition

hiérarchique. Ils sont inclusifs, irréversibles et universels. »³⁷. Cela signifie que, pour changer de stade, il faut d'abord avoir acquis les compétences du stade précédent.

L'outil ACLSA, qui a inspiré l'outil PCA, s'inspire fortement des théories cognitives-développementales. L'outil est disponible en cinq versions qui diffèrent selon les catégories d'âge. Il existe un outil pour les 8-9 ans, un outil pour les 10-12 ans, un outil pour les 13-15 ans, un outil pour les 16 ans et plus, et un outil abrégé pour les 11 à 18 ans. Le postulat de ce type d'approche repose sur le fait que tous les jeunes, peu importe le contexte dans lequel ils ont évolué, ont pour seul dénominateur commun leur âge, et des compétences à atteindre sont déterminées en fonction de celui-ci.

Sans nier l'existence de stades ou de niveaux d'apprentissage, le contexte et les aspects structuraux qui sont aussi liés aux apprentissages sont malheureusement complètement évacués dans ce type d'approche.

Si l'approche développementale sied mieux à la vision de l'autonomie largement partagée dans les années 1990, années du développement de l'ACLSA, aujourd'hui elle apparaît plutôt simpliste. Dans les années 1990, l'autonomie chez les jeunes faisait surtout référence à une autonomie axée sur l'autosuffisance et elle était associée à l'insertion socioprofessionnelle. En intervention, l'objectif était de pouvoir donner les outils aux jeunes afin qu'ils puissent s'inscrire plus facilement dans une trajectoire d'insertion socioprofessionnelle sans être soutenus financièrement par l'État. Aujourd'hui, l'objectif est toujours le même, soit de développer des pratiques d'intervention visant à faciliter l'insertion des jeunes. Cependant, le contexte de l'allongement de la jeunesse et les recherches récentes sur ce phénomène s'accordent pour affirmer que la vision de l'insertion sociale uniquement axée sur l'insertion professionnelle est dépassée, et qu'il est impossible de séparer un jeune de son environnement social, que cet environnement aura un impact majeur sur sa trajectoire d'insertion, et que l'autonomie ne peut se résumer à l'apprentissage d'une série de compétences. Un jeune peut avoir les compétences nécessaires sans avoir la possibilité d'atteindre ce qui est socialement valorisé. Par exemple, il n'entreprendra pas de longues études ou tardera à quitter le nid familial parce que les emplois sont de plus en plus précaires et les études universitaires de plus en plus chères. Ces nouvelles réalités amènent à reconsidérer la conception de l'autonomie et à réorienter les pratiques d'intervention de manière à ce qu'elles correspondent davantage aux situations vécues par les jeunes.

³⁷ Leblanc, M. et al. (2002) «Intervenir autrement. Un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté». Ed : Gaëtan Morin. p. 71.

Leblanc, M. et al. (2002). «Intervenir autrement. Un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté. » Ed: Gaëtan Morin. Presse de l'Université de Montréal, 317 p.

De plus, mesurer l'autonomie strictement en termes de compétences, comme le propose l'ACLSA, positionne les pratiques d'intervention dans une logique d'évaluation et non d'accompagnement, et inverse la position que nous désirons donner aux jeunes dans le cadre du projet PCA. Les compétences, lorsqu'elles sont déterminées par des experts ou par des intervenants, constituent pour ces derniers des objectifs d'intervention en soi. La visée du PCA est d'accompagner les jeunes en s'intéressant au sens qu'eux-mêmes donnent à leur action et si compétences il y a, celles-ci devraient être déterminées par les jeunes.

Malheureusement, pour l'outil générique, il nous a été impossible de complètement évacuer cette dimension, et ce, pour deux raisons : d'une part, une bonne partie de la culture d'intervention en contexte de passage à la vie adulte au Québec est rattachée à ce courant, et, d'autre part, comme il a été mentionné précédemment, il existe probablement une part de contrainte individuelle, se manifestant par la connaissance ou non de certaines compétences, que les jeunes doivent être amenés à considérer pour cheminer vers l'âge adulte.

Plusieurs intervenants siégeant sur les comités PCA, familiers avec les approches cognitives-développementales et partageant cette vision de l'autonomie, tenaient à ce qu'il y ait une évaluation des compétences. Là où, selon nous, le bât blesse, c'est qu'à la manière de l'ACLSA, ces mêmes intervenants tenaient à ce que des points soient accordés en fonction de la maîtrise de certaines compétences. C'est une chose de s'intéresser à des compétences pour arriver à cibler de manière plus précise des leviers d'intervention techniques, mais c'est autre chose d'accorder des points pour la maîtrise de ces dites compétences. Cette logique de pointage invalide inévitablement la posture épistémologique à la base du projet PCA qui était de fournir un outil visant l'accompagnement d'après le sens que le jeune donne à ses actions, et non l'évaluation de l'autonomie selon des critères normatifs. Attribuer des scores à des jeunes renvoie nécessairement à une vision de l'autonomie axée sur l'apprentissage de la norme et non sur la capacité de faire des choix pour soi. Par ailleurs, du point de vue méthodologique, rien dans le travail analytique réalisé autour de ce projet ne permet de développer l'appareillage conceptuel permettant ces cotations. Si ces lacunes constituent des faiblesses conceptuelles pour l'outil, elles sont cependant issues de la démarche participative et ont le mérite de convenir aux intervenants qui seront les utilisateurs de l'outil. Ces enjeux centraux, fortement liés à la transformation de la gouvernance du projet SAVA avec son élargissement grâce au financement du projet PCA, seront traités dans le rapport final de ce dernier.

Par contre, les suppléments pour les jeunes mères et les autochtones ne prévoient pas d'attribuer des scores d'après les réponses des jeunes. Dans l'outil destiné aux jeunes autochtones, bien que certaines questions s'intéressent aux compétences, le but est de cibler des difficultés, sans que l'objectif soit de produire un score. L'outil pour les jeunes mères, quant à lui, conçoit l'autonomie de manière multidimensionnelle et il est axé sur la réflexivité, la capacité à entrer en relation avec les autres, mais aussi avec soi. Il

s'intéresse principalement à la capacité de définir des normes pour soi, de faire des choix et de s'émanciper.

Par ailleurs, les trois outils, à leur manière, témoignent de la volonté de dépasser un regard sur la responsabilité individuelle dans le processus d'acquisition de l'autonomie, et cela de différentes façons.

D'abord, en l'abordant sous l'angle des transitions propres au passage à la vie adulte. Le vocable « transition », utilisé pour traiter de l'apprentissage de l'autonomie, permet de mettre l'accent sur la multiplicité des parcours et la non-linéarité du processus. Les transitions qui ont été choisies sont celles issues du modèle élaboré par les sociologues de la jeunesse, soit la transition entre l'école et le marché du travail, de la résidence familiale au logement autonome et de la famille d'origine à la formation d'un couple. Il s'agit d'un modèle théorique qui intègre l'idée que le processus est fait de pas en avant et de reculs. Cependant, l'utilisation de ce modèle, opérationnalisé par des questions à l'intérieur d'un outil, permet aux jeunes d'inscrire leur situation et leur projet dans un contexte plus large et plus représentatif des différentes sphères de leur vie. En accordant une plus grande importance au contexte, la part associée à la responsabilité individuelle se conçoit différemment.

Les questions posées dans les outils mettent aussi l'emphase sur l'accès à différentes ressources, et ce, toujours dans l'optique de faire diminuer la part de responsabilité individuelle. Ainsi on s'intéresse à savoir si, dans son environnement immédiat, le jeune peut avoir facilement recours à des ressources autant matérielles, individuelles que de soutien, et on insiste particulièrement sur la question du réseau afin d'obtenir le plus réalistement possible sa composition.

Ces deux aspects, l'accès aux ressources et le réseau, nous apparaissent primordiaux et permettent de remettre en perspective la situation du jeune. Il se peut qu'un parcours semé d'embûches soit dû à des éléments contextuels autant qu'individuels qui sont interreliés. En explorant ces deux composantes, l'intervenant est à même de juger ce qui appartient aux jeunes et ce qui appartient à son contexte, et de faire le lien entre les projets de vie du jeune et sa situation actuelle. Dans la même lignée, cette façon de faire permet davantage « d'évaluer » la situation du jeune plutôt que le jeune lui-même.

La position d'acteur que nous avons choisi de donner aux jeunes est née de cette préoccupation. Le jeune doit se sentir au centre de la démarche. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que les priorités d'intervention doivent être celles qui ont été définies par le jeune. Cependant, s'intéresser au sens que le jeune donne à ses actions ne veut pas dire le considérer comme le seul responsable de sa situation, car il existe aussi des contraintes structurelles, économiques et politiques résultant du phénomène de l'allongement de la jeunesse, sur lesquelles les jeunes n'ont aucun pouvoir, mais que les intervenants doivent prendre en considération. Dans cette perspective, du chemin reste à faire.

De plus, cette position évite que ce soit l'intervenant qui dicte les objectifs au jeune en fonction de critères objectifs « d'autonomie » pour que ce dernier apprenne à faire coïncider son interprétation avec celle de l'intervenant³⁸. Il s'agit plutôt de partir du point de vue du jeune pour l'amener là, où pour le moment, il désire aller.

En somme, ces différents efforts pour bonifier l'outil, tant pour l'opérationnalisation empirique d'une conception particulière de l'autonomie que pour la place donnée aux jeunes dans la démarche, font que les outils développés dans le cadre du projet se distinguent et sont probablement plus adaptés au contexte actuel des jeunes dans la société.

En ce qui concerne la validation de l'outil générique, nous pouvons affirmer que celle-ci dépasse les seules fins d'une validation quantitative telle que ce qui avait été planifié initialement. Avoir eu recours à différentes formes de validation, que ce soit facial, par comité expert ou psychométrique, rend l'outil d'autant plus fiable et plus à même d'être utilisé avec différents types de jeunes. De plus, nous savons qu'il correspond aux attentes des intervenants.

En ayant eu recours à une vaste consultation de partenaires pour la construction de l'outil générique, les outils construits dans ce projet, sans même être encore réellement utilisés, sont déjà connus de certains intervenants qui comptent les intégrer à leur travail. Par contre, à ce stade-ci de la démarche, il est impossible de savoir si cette diffusion garantira leur utilisation à plus grande échelle. Pour l'outil générique, des activités de lancement seront prévues dans chacune des régions pilotes et mises sur pied par les partenaires. Comme il fera l'objet d'une informatisation, cela facilitera probablement sa diffusion.

Cependant, bien que le projet ne soit pas tout à fait terminé, il est néanmoins possible de constater des limites au processus³⁹. Ces limites sont principalement dues à l'approche utilisée, soit l'approche participative, aux contraintes imposées par le travail de partenariat, et à l'état actuel des services offerts aux jeunes.

³⁸ Comme il a été expliqué précédemment, cette position ne s'applique pas pour la section quantitative de l'outil générique.

³⁹ Étant donné la modification des objectifs initiaux du projet et son arrimage avec la démarche provinciale PCA mise en œuvre dans neuf régions du Québec, le CNPC a accordé un prolongement au projet quant à l'atteinte du résultat final, soit la production d'un outil générique validé et de deux suppléments adaptés aux populations ciblées, soit les jeunes mères et les jeunes autochtones.

4.1. L'approche participative

La construction des outils s'est faite selon une approche participative dans l'objectif de prendre en considération l'expertise des intervenants amenés à les utiliser, car on reproche souvent que ceux-ci soient implantés par le haut dans une logique d'expert. À première vue, impliquer des intervenants dans une telle démarche s'avère intéressant et novateur. Par contre, dans le cas de ce projet pilote, il aurait été important de mieux encadrer le processus participatif, car différentes problématiques ont émergé. Ce dernier n'était pas sous la responsabilité de l'équipe de l'ENAP.

Premièrement, pour ne pas modifier les dynamiques partenariales dans les régions, les comités ont été formés sur une base volontaire. Le seul critère à lequel les personnes intéressées devaient répondre était de travailler auprès de jeunes âgés entre 16 et 24 ans. Ainsi, dans la majorité des régions, ces comités étaient composés par des gestionnaires d'organismes jeunesse qui ne travaillaient pas sur le terrain. Dans la plupart des comités, les personnes consultées pour la conception de l'outil ne sont pas celles qui seront amenées à l'utiliser, mais celles qui pouvaient être libérées plus facilement pour siéger sur les comités.

Par ailleurs, bien que les trois concepts clés au cœur de l'outil PCA soient l'autonomie, le passage à la vie adulte et la continuité des services, l'expertise pour laquelle les membres des comités ont été sollicités se limitait à la co-construction d'un outil axé sur l'autonomie et le passage à la vie adulte. Il aurait peut-être été intéressant de les interroger davantage sur les mécanismes de continuité des services de leur région et d'avoir une réflexion structurée, avant même de se lancer sur la construction de l'outil, sur les bases conceptuelles de la continuité. S'ils s'étaient penchés sur cette question, peut-être aurions-nous constaté que la problématique ne se situait pas sur le plan de l'autonomie ou du passage à la vie adulte, mais sur le plan de la continuité des services, de la continuité du lien, ou du manque de filet de sécurité pour les jeunes en difficulté. L'outil aurait peut-être été co-construit différemment. À cet égard, on peut se demander comment l'outil contribuera à une cible importante du projet PCA, celle de l'amélioration de la continuité des services. L'analyse de ces questions devra faire l'objet d'une analyse ultérieure.

De plus, les professionnels qui siégeaient sur les tables de concertation étaient issus de différents secteurs d'intervention où les pratiques peuvent énormément différer. L'innovation doit compter sur des points de vue différents pour construire une manière de résoudre les enjeux des difficultés d'accès aux services des jeunes. Pour ce faire, il est essentiel de retrouver une diversité de points de vue autour des comités. À cet égard, des membres des comités issus de milieux avec des pratiques d'intervention plus alternatives sur l'acquisition de l'autonomie nous ont mentionné, à de nombreuses reprises, leur intérêt à inclure des dimensions de participation citoyenne dans l'outil.

Nous avons tenté de satisfaire ces préoccupations, mais, au final, ces dimensions sont absentes.

4.2. Le partenariat

Notons également que le partenariat recherche-intervention n'a pas toujours été simple pour la construction de l'outil. D'une part, le travail de recherche et le travail d'intervention n'avancent pas au même rythme. Cette tension s'est fait ressentir lors du processus de co-construction de l'outil où des difficultés de synchronisation ont émergé. Afin d'entretenir la mobilisation des partenaires, l'équipe de recherche devait fournir rapidement de nouvelles versions, ce qui laissait peu de temps pour la réflexion et l'approfondissement de l'outil. De manière plus fondamentale, la dynamique de mobilisation guidant le travail de construction a été réalisée sur la forme de l'outil, négligeant le fond.

Si les partenaires, sur les comités de travail, ont réussi à travailler à inculquer une vision commune pour l'autonomie, il semblait évident que les intervenants ne partageaient pas toujours la même vision des jeunes. Pour certains, les jeunes apparaissaient comme des analphabètes fonctionnels et le vocabulaire utilisé dans l'outil devait être nivelé par le bas, alors que pour d'autres, les jeunes, peu importe leur difficulté, étaient plutôt vus comme des « personnes compétentes » capables de réflexivité.

De la même manière, bien que l'importance de considérer le réseau et l'accès aux ressources dans l'évaluation de l'autonomie ait été réitérée tout au long de la démarche de construction de l'outil et soit au cœur de l'outil mis en œuvre, nous ne pouvons pas savoir si la mise en lien sera actualisée dans les pratiques d'intervention. Il nous est également impossible de savoir si l'outil sera utilisé selon la logique qui a soutenu son développement lorsque le projet pilote prendra fin. Pour ce faire, il serait intéressant de s'assurer que chaque organisme participant puisse désigner une personne ressource qui formerait ses collègues à l'approche et qui s'assurerait de la pérennité du projet. Il serait aussi pertinent de réfléchir à un dispositif pour vérifier si l'accompagnement des jeunes avec les outils a un réel impact sur la continuité des services et par ricochet, sur leur trajectoire d'autonomisation et si l'objectif d'avoir moins de jeunes « oubliés » par le système a été atteint.

4.3. Les services offerts aux jeunes

Finalement, tous les efforts ont été faits pour démontrer que le contexte actuel de notre société rend l'insertion sociale de plus en plus difficile pour les jeunes qui cheminent avec peu de moyens. Les services sont morcelés en secteurs (aide à l'emploi, soutien scolaire, santé et services sociaux) et malgré le fait que la problématique de l'insertion résidentielle soit au cœur des difficultés vécues par les jeunes, peu d'organismes offrent des services dans ce domaine. Les pratiques d'intervention peuvent s'adapter au

contexte de la société, mais il faudra aussi que les politiques publiques soutiennent financièrement ces pratiques en offrant de réels moyens à ces jeunes pour que leur transition à la vie adulte soit facilitée sans quoi, il sera toujours difficile pour eux de s'inscrire dans des trajectoires optimales.

Tenir compte des blocages structureaux dans l'intervention auprès des jeunes, en considérant le rôle du réseau et l'accès aux ressources, permet de mettre en perspective la responsabilité que doit endosser la personne face à sa situation. L'outil qui a été co-construit dans le cadre de ce projet fait preuve d'un réel effort pour prendre en considération le contexte dans lequel vivent les jeunes. Malgré tout, il demeure qu'il est plus facile pour les intervenants d'avoir une prise sur les jeunes que sur des conditions structurelles. Un travail de sensibilisation auprès de la collectivité demeurerait important afin que l'État et les services sociaux ne soient pas les seuls responsables des personnes vulnérables. Il faudrait créer des pratiques qui viseraient à adapter les services aux jeunes en difficulté plutôt que d'adapter les jeunes en difficulté aux services. Si nous voulons que les jeunes deviennent des citoyens, il est insuffisant de créer des pratiques uniquement orientées sur eux, il faut aussi intervenir sur les conditions sociales, économiques et politiques qui leur sont offertes. C'est aussi ce que la continuité des services exige.

BIBLIOGRAPHIE

Ansell, D. (2001). Where We Are Going Tomorrow: Independent Living Practice. In K. A. Nollan & A. C. Downs (Eds.), *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum* (pp. 35-44). Washington DC: CWLA Press.

Association des centres jeunesse du Québec. (2007). Comité Plan de cheminement vers la vie autonome. Document de travail du sous-comité : « cadre de référence ».

Bidart, C. (2006). *Devenir adulte aujourd'hui : perspectives internationales*: INJEP, Collection débats-Jeunesse, L'Harmattan.

Bouchard, S. et Cyr, C. (1998). *Recherche psychosociale : pour harmoniser recherche et pratique*, Presse de l'Université du Québec.

Brum Schäpi, P. (2008). « Intervenir auprès des jeunes au Québec : sociologies implicites » Mémoire de maîtrise en ligne, Montréal, Université de Montréal, 161 pages https://papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/bitstream/1866/2651/1/Memoire_Paula_Brum%5B1%5D.pdf

Caron, J. (1996). « L'échelle de provisions sociales : une validation québécoise », *Santé mentale au Québec* 21 (2), 158-180.

Caron, J. (2006). *Un guide de validation transculturelle des instruments de mesure en santé mentale*. Site internet consulté le 9 juin 2006 : <http://www.instrumentspsychometriques.mcgill.ca/instruments/guide.htm>.

Charland, H. et Côté, G. (1996). « Fidélité et validité de la version française du "Children of Alcoholics Screening Test" (CAST) » *Revue québécoise de psychologie* 17 (1), 47-64.

Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches. (2008). *Présentation : Évaluation du niveau d'autonomie. Expérience support à l'intervention clinique*, document présenté à l'Association des centres jeunesse du Québec dans le cadre de la mise en candidature du projet pour les prix de l'ACJQ.

Conseil permanent de la jeunesse. (2004). Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole ! (Rapport de recherche). Québec : CPJ.

Frechon, I. (2005). Les stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte. In E. Callu, J.-P. Jurmand & A. Vulbeau (Eds.), *La place des jeunes dans la cité. Tome 2, Espaces de rue, espaces de parole* (pp. 215-232). Paris: L'Harmattan.

Frechon, I. (2009). «Elap vers l'autonomie», Institut national d'études démographiques 39 p.

Galland, O. (2001 4^{ème} édition) « Sociologie de la jeunesse ». Paris. Armand Collins. 241 p.

Goyette M., Pontbriand, A. et Bellot, C. (2011) « Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques. Coll : Problèmes sociaux et interventions sociales. PUQ 408 p.

Goyette, M. et Morin, A. (2010). « Le projet Plan de cheminement vers l'autonomie : partenariat et continuité des services », dans Lafortune, D. et al. *Pratiques innovantes auprès des jeunes en difficulté*. Les Presses de l'Université de Montréal, p. 482-501.

Goyette, M. et Royer, M-N. (2010). Évaluation du niveau d'autonomie. Rapport de recherche présenté au CJCA et à l'Association des Centres jeunesse du Québec (ACJQ), 39 p.

Goyette, M. et Royer, M-N. (2009) « Interdépendance des transitions vers l'Autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion » dans *Société et jeunes en difficulté*. N°8, 24 p.

Goyette, M., Royer, M-N, et Corneau M. (2008). Processus d'émergence, de construction, d'implantation et de validation de l'outil : Évaluation du niveau d'autonomie : Rapport de résultats préliminaires présenté au comité Plan de Cheminement vers l'autonomie. Montréal, Association des centres Jeunesse du Québec.

Goyette, M. (2006). *Réseaux sociaux, soutiens et dynamiques des supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. Université Laval, Ste-Foy.

Goyette, M. (2007). Promoting autonomous functioning among youth in care: A program evaluation. *New Directions for Youth Development: Theory, Practice and Research*, 113, 81-105.

Goyette, M., Bellot, C. et Panet-Raymond, J. (2006). *Le projet Solidarité Jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales.

Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N. et Noël, V. (2007 b). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie. Revue scientifique virtuelle*, 35(1), 95-119.

Goyette, M., Royer, M.-N., Noël, V. et Chénier, G. (2007a). *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec. Rapport final d'évaluation*. Montréal: Soumis au centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec.

Institut de la statistique du Québec. (2008). *Institut de la statistique du Québec : Profil des régions et des MRC*. URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Issenhuth, P., Vivier, G. et Frechon, I. (2009). « Comment enquêter auprès de mineurs

protégés ? Questions éthiques et juridiques posées », Droit d'enquêter, Droits des enquêtés, Colloque international – 30 septembre et 1er octobre 2009, Université de Limoges, France.

Leblanc, M. et al. (2002). «Intervenir autrement. Un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté. » Ed: Gaëtan Morin. Presse de l'Université de Montréal, 317 p.

Lienkens, Alain (2001) «Outil : Taux d'Actualisation implicite», Comité régional d'éducation pour la santé, Nord-Pas-De-Calais. France

Long, C., Downs, A., Gillette, B., in Sight, L., & Konen, E. (2006). Assessing Cultural Life Skills of American Indian Youth. *Child & Youth Care Forum*, 35(4), 289-304.

Maluccio, A. N. , Krieger, R. et Pine, B. (1990). « Adolescent and their preparation for life after family care: An overview », in A. N. Maluccio, R. Krieger and B.A. Pine, *Preparing adolescent for life after foster care*. The central role of foster parents, Washington DC, CWLA Inc., p.5-17.

Mère avec pouvoir (2007), «Outil INPOWR» <http://www.inpowr.com/>

Milne C. (2002). «Youth Transition to independence» Permancy planning in the child Welfare System, Children in Limbo Task Force of the Sparrow Lake Alliance, p. 77-94.

Nollan, K. A., Wolf, M., Ansell, D., Burns, J., Barr, L., Copeland, W., et al. (2000). Ready or not: assessing youths' preparedness for independent living. *Child Welfare*, LXXIX(2), 159-178.

Nollan K. A., M. Horn, C. Downs et P. J. Pecora (2002) *Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) And Life Skills Guidebook manual*, Revised, Aug. 30. 2002. Casey Family Programs. [http://www.njacyf.org/main/pdf/ansell_casey_lifebook.pdf]

Nollan, K. A., et Downs, A. C. (2001). *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum*. Washington DC: CWLA Press.

Poirier et al. (2010) « Le projet SOCEN au Québec », Stratégie nationale de prévention du crime du Canada en collaboration avec le ministère de la santé publique du Québec. <http://www.acjq.qc.ca>

Polit D. et Beck, C. (2006). « The content validity index : Are you sure you know watht's being reported ? Critique and recommandation. » Reserch in Nursing and Health, 2006, 29, 489-497.

Pope et al. (2005). «Alaskan Foster Youth and Independant living Skills, an examination of the skills nécessaire for Alaskan Youth Transitionning from office of Children's Services Custody to Indépendant Living», Casey Family programs, State of Alaska Office of

Children's Services, Tribal State Collaboration Group, University of Alaska Anchorage School of Social Work, 32 p.

Savoie Johanne, (2004), «Guide de transition entre l'école et la vie active », Commission scolaire de la Mauricie et de Centre du Québec, 84 p.

Statistique Canada, (2011) Enquête auprès des jeunes en transition URL : <http://www.statcan.gc.ca/>

Tremblay et al. (2009). «Réso, Évaluation des besoins en Réinsertion Social» Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches. 26 p.

Vallerand, R.J. (1989). « Vers une méthodologie de validation transculturelle de questionnaires psychologiques : implications pour la recherche en langue française ». *Psychologie Canadienne*, 30 (4), 662-689.

Vrakas et al. (2010), «Outil d'évaluation sommaire en santé mentale jeunesse. Adaptation de l'outil et évaluation de la faisabilité de son implantation», Centre de santé et services sociaux Bordeaux- Cartierville-Saint-Laurent, 82 p.

ANNEXES

ANNEXE 1. Liste des publications et des communications issues des données du projet CNPC

Volet 1 : Suivi longitudinal de jeunes

Articles

Pontbriand, A., M.-E. Turcotte, et al. (2009) (soumis). "Passage à la vie adulte des jeunes autochtones: la redéfinition identitaire comme enjeu d'insertion sociale." L'identité sur mesure: Les Presses de l'Université Laval.

Goyette, M., A. Pontbriand, et al. (2010). (soumis) "Favoriser le passage à la vie adulte des jeunes autochtone : vers une autre définition de l'autonomie »." Revue Nouvelles pratiques sociales. Dossier Les Autochtones 23(1).

Rapports de recherche

Goyette, M., S. Grenier, et al. (Juillet 2010). Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation: une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse, CNPC.

Goyette, M., M.-E. Turcotte, et al. (Juillet 2010). Étude longitudinale auprès de jeunes montréalaises à risque de maternité précoce issues des centres jeunesse : parcours d'insertion sociale et processus d'autonomisation au début de l'âge adulte, CNPC.

Goyette, M., V. Mann-Feder, et al. (2009). Jeunes femmes à risque de maternité précoce et jeunes femmes enceintes ou mères issues des centres jeunesse: leur profil, leur devenir et les pistes d'intervention en vue de soutenir leur passage à la vie adulte :Points saillants d'une étude qualitative réalisée dans le cadre du premier volet du projet de recherche Soutien à la vie autonome CNPC.

Goyette, M., S. Grenier, et al. (2008). Enjeux relatifs au passage à la vie adulte de jeunes autochtones : vers une meilleure compréhension de la particularité du contexte des communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue, CNPC.

Mémoire de maîtrise

Coupet, D. (2008). Les jeunes filles à risque de grossesse et de maternité précoce: Une évaluation de leurs besoins en matière de prévention et de soutien et l'analyse des programmes en place au Canada, École nationale d'administration publique. Pour l'obtention de la maîtrise en évaluation de programme.

Communications

Turcotte, M.-E. Jeunes issus des centres jeunesse en transition à la vie autonome : de la recherche à l'intervention. Journées professionnelles du Centre jeunesse de la Montérégie. Longueuil, 17 novembre 2010.

Pontbriand, A. and M. Goyette Trajectoire de jeunes autochtones en fin de prise en charge: bifurcations, blocages à l'insertion et leviers de mise en action. Congrès annuel de l'Association des centres jeunesse du Québec. Jeunesse en tête : Au-delà du risque, les besoins de développement. Montréal, 25-27 octobre 2010.

Turcotte, M.-E. and M. Goyette Adolescentes à risque de maternité précoce : trajectoires et enjeux d'accompagnement. Congrès annuel de l'Association des centres jeunesse du Québec. Jeunesse en tête : Au-delà du risque, les besoins de développement. Montréal, 25-27 octobre 2010.

Goyette, M., A. Pontbriand, et al. Devenir adulte pour un jeune autochtone : sens et soutien. Colloque des liens maintenant pour l'avenir. Montréal, 4-5 juin 2009.

Pontbriand, A., M.-E. Turcotte, et al. Insertion sociale et préparation à la vie autonome des jeunes pris en charge par les centres jeunesse : un portrait de la spécificité des enjeux entourant le « devenir adulte » en contexte autochtone. Colloque des liens maintenant pour l'avenir. Montréal, 4-5 juin 2009.

Turcotte, M.-E., A. Pontbriand, et al. Désir de maternité et passage à la vie adulte d'adolescentes prises en charge par les centres jeunesse. Colloque des liens maintenant pour l'avenir. Montréal, 4-5 juin 2009.

Pontbriand, A., M.-E. Turcotte, et al. Redéfinition identitaire, passage à la vie adulte et insertion sociale de jeunes algonquins. Colloque de l'Observatoire jeunes et société (OJS) "L'identité sur mesure : jeunesse et construction identitaire (ACFAS). Ottawa, 11-12 mai 2009.

Goyette, M. Les autochtones, l'insertion et le passage à la vie adulte : mot d'ouverture. Colloque sur la contribution de l'économie sociale à l'insertion socioprofessionnel des jeunes autochtones. Val d'or, 3 avril 2009.

Grenier, S., M. Goyette, et al. Enjeux de mobilisation autour du passage à la vie adulte des jeunes autochtones : l'importance du développement et de l'engagement des petites collectivités envers leur jeunesse. Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. Val d'Or, 3 décembre 2008.

Goyette, M. and S. Grenier Enjeux de mobilisation autour de l'insertion des jeunes autochtones. Congrès de l'Association des centres jeunesse du Québec « Ensemble parce que le Québec a besoin de tous ses jeunes ». Montréal, 10-11 novembre 2008

Pontbriand, A., M.-E. Turcotte, et al. Insertion sociale et préparation à la vie autonome des jeunes pris en charge par les centres jeunesse : un portrait de la spécificité des enjeux entourant le « devenir adulte » en contexte autochtone. 2ième rendez-vous annuel PQJ: "Demain en main, on troque nos connaissances". Beauport, 28-30 octobre 2008.

Turcotte, M.-E., A. Pontbriand, et al. Désir de maternité et passage à la vie adulte d'adolescentes prises en charge par les centres jeunesse. 2ième rendez-vous annuel PQJ: "Demain en main, on troque nos connaissances". Beauport, 28-29-30 octobre 2008.

Turcotte, M.-E., A. Pontbriand, et al. Projet de recherche Soutien à la vie autonome : Présentation de résultats préliminaires obtenus auprès d'informateurs-clés. 2ième rendez-vous annuel PQJ: "Demain en main, on troque nos connaissances". Beauport, 29 octobre 2008.

Rétroactions aux partenaires et transfert de connaissance avec le milieu

Pontbriand, A., M.-E. Turcotte, et al. Insertion sociale et préparation à la vie autonome : un portrait de la spécificité des enjeux entourant le « devenir adulte » en contexte autochtone. Présentation aux intervenants et gestionnaires du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue. Lac Simon, 1 avril 2009.

Goyette, M. Partenariat intersectoriel et mobilisation autour des jeunes autochtones. Présentation réalisée pour l'équipe Économie sociale, santé et bien-être. Montréal, UQAM, 13 juin 2008.

Volet 2 : Conception/validation d'outils

Rapports de recherche

Goyette, M. and M.-N. Royer (2010). Évaluation du niveau d'autonomie. , Rapport de recherche présenté au CJCA et à l'Association des Centres jeunesse du Québec.

Goyette, M., M.-N. Royer, et al. (2008). Processus d'émergence, de construction, d'implantation et de validation de l'outil : Évaluation du niveau d'autonomie, Rapport de résultats préliminaires présenté au comité Plan de Cheminement vers l'autonomie et à l'Association des Centres Jeunesse du Québec.

Communications

Morin, A., M. Goyette, et al. Le projet PCA. Congrès annuel de l'Association des centres jeunesse du Québec. Jeunesse en tête : Au-delà du risque, les besoins de développement. Montréal, 25-27 octobre 2010.

Royer, M.-N., M. Corneau, et al. Évaluation du niveau de l'autonomie : développement, adaptation, validation et diffusion d'un outil québécois. Colloque Des liens maintenant pour l'avenir. Montréal, 4-5 juin 2009.

Royer, M.-N., M. Corneau, et al. Évaluation du niveau de l'autonomie : développement, adaptation, validation et diffusion d'un outil québécois. 2ième rendez-vous annuel PQJ: "Demain en main, on troque nos connaissances". Beauport, 28-30 octobre 2008.

Goyette, M. and J. Boislard Le Ansell Casey Life Skills Assessment. Utilisation québécoise. Université de Liège. 22-25 mai 2007.

Rétroactions aux partenaires et transfert de connaissance avec le milieu

Participation régulière, à titre d'experts chercheurs, au comité *Plan de cheminement vers l'autonomie*, mis en place par l'Association des centres jeunesse du Québec.

Goyette, M. Vers un outil québécois pour l'évaluation de l'autonomie des jeunes pris en charge dans les centres jeunesse du Québec. Présentation réalisée pour la Table des directeurs de services à la clientèle et de réadaptation. Capitale de Québec, 23 mai 2008.

Goyette, M., Royer, M-N., Corneau, M. Présentation sur l'avancement des travaux en cours à la Table de directeurs des services professionnels de l'ACJQ, 16 octobre 2008.

Goyette, M., Royer, M-N., Corneau, M. Présentation à la Table-Ado du CJM-IU, 8 décembre 2008.

Goyette, M., Royer, M-N., Corneau, M. Présentation au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, 16 avril 2009.

Goyette, M., Royer, M-N., Corneau, M., Présentation à des cadres du Service d'aide à la jeunesse de la Communauté française de Belgique, 2 juin 2009.

Goyette, M., Royer, M-N., Corneau, M. Présentation à des représentants de l'aide à l'enfance de l'union des villes et des communes de Namur, 17 juin 2009.

Volet 3 : Intervention de groupe

Rapports

Goyette, M., V. Mann-Feder, et al. (Septembre 2010). Évaluation de programmes de groupe dans le cadre de la transition à l'autonomie chez des jeunes placés en centre jeunesse, CNPC.

Mann-Feder, V., M. Goyette, et al. (2010). Le soutien à la vie autonome par le groupe. Résultats préliminaires. Rapport de recherche à l'intention des gestionnaires.

Mann-Feder, V., M. Goyette, et al. (2010). Le soutien à la vie autonome par le groupe: Synthèse des résultats primaires. , CNPC.

Goyette, M., V. Mann-Feder, et al. (Mars 2010). Recension des pratiques exemplaires de groupe visant l'autonomie, la prévention de la criminalité et de la victimisation, l'intégration des jeunes filles à risque de maternité adolescente et l'intégration des autochtones par le biais de groupes de discussions et de revues de documentations, CNPC.

Goyette, M., V. Mann-Feder, et al. (2009). Jeunes femmes à risque de maternité précoce issues des centres jeunesse : leur profil, leur devenir et les pistes d'intervention en vue de soutenir leur passage à la vie adulte, CNPC.

Manuels

Grenier, S., A.-A. Lemay, et al. (2010). D'hier à demain: Programme d'intervention de groupe pour faciliter le passage à la vie autonome des jeunes autochtones, Produit dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Grenier, S. and S. Morin (Janvier 2010). Programme de formation visant à outiller les intervenants dont leur pratique se situe dans le cadre de la préparation à la vie autonome et le soutien à la sortie de la prise en charge d'un Centre Jeunesse pour les jeunes autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue., Produit dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Mann-Feder, V., A. Roman, et al. (2009). Support for independent living: the moving on group program manuel. Produit dans le cadre d'un projet financé par

la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Mann-Feder, V., A. Roman, et al. (2009). Soutien à la vie autonome: le programme Droit devant, Produit dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Mann-Feder, V., A. Roman, et al. (2009). Support for independent living: the friendship group manuel, Produit dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Mann-Feder, V., A. Roman, et al. (2009). Soutien à la vie autonome: le programme Moi & CIE, Produit dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Mann-Feder, V., A. Roman, et al. (2009). Soutien à la vie autonome: Manuel de formation de base à la facilitation de groupe, Produit dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Communications

Grenier, S. and M. Goyette L'intervention de groupe auprès des jeunes autochtones en préparation à la vie autonome 32e Symposium international sur le travail social de groupe de l'AASWG. Montréal, 3-6 juin 2010.

Rétroaction aux partenaires et transfert de connaissance avec le milieu

Mann-Feder, V., M. Goyette, et al. Le soutien à la vie autonome par le groupe : Résultats préliminaires. Rétroaction au milieu de pratique. Montréal, mai 2010.

Volet 4 : Diffusion et interaction entre chercheurs et praticiens et autres collaborations

Organisation d'événements

Organisation d'un séminaire international sur le devenir des jeunes, Montréal, 26 septembre 2007.

Organisation d'un colloque international sur le passage à la vie adulte, Colloque « *Des liens maintenant pour l'avenir* », Montréal, 4 et 5 juin 2009.

Édition d'un ouvrage collectif

Le passage à la vie autonome des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques. Collection Pratiques sociales et interventions sociales. PUQ. Sous la direction de Goyette, M.; C. Bellot et A. Pontbriand.

Collaborations/partenariats/transferts de connaissance

Au niveau provincial

Affiliation et collaboration aux travaux de l'Équipe économie sociale santé et bien-être (ESSBE) qui rassemble des chercheurs de champs disciplinaires multiples qui travaillent en partenariat étroit avec des professionnels d'organismes qui proviennent du milieu communautaire et de l'économie sociale, du milieu syndical et du secteur public. (chercheur régulier).

Affiliation et collaboration aux travaux de l'Observatoire jeunes et société (chercheur régulier).

Contribution active à la création d'un nouveau « pôle d'expertise » dédié au développement de recherches visant le passage à la vie adulte des jeunes en difficulté avec l'Institut universitaire-Centre jeunesse de Montréal (chercheur régulier).

Au niveau international

Affiliation à l'Institut national d'études démographiques (INED) dans le cadre du projet phare « Populations vulnérables et situations de logements en marge de logement ordinaire » et plus spécifiquement dans le cadre de l'étude longitudinale sur les adolescents placés (ELAP1 et ELAP2) (chercheur associé).

Échanges soutenues depuis 2006 entre l'équipe et Isabelle Frechon, chercheuse à l'INED et membre de l'Observatoire nationale de l'enfance en danger (ONED) dont l'accueil de deux membres au sein de notre équipe pour une période de 6 mois (Marie Plages) et de deux semaines (Pernelle Issenhuth).

Collaborations avec **Miguel Melendro**, Professeur chercheur au Département de théorie de l'éducation et de pédagogie sociale, Faculté d'éducation, Universidad Nacional de Educación a Distancia (UNED), Madrid et Directeur de l'Institut de Recherche et de la Formation écosociale.

Autres articles/communications du chercheur

Goyette, M., Royer, M.N. (accepté). « Interdépendance des transitions résidentielle et professionnelle de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens ». *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche.*

Goyette, M. (soumis). « Dynamiques relationnelles des transitions à la vie adulte Complémentarité entre réseaux, soutiens et supports ». *Redes. Revista hispana para el análisis de redes sociales.* (Espagne)

Goyette, M., (soumis). "Soutenir le passage à la vie adulte des jeunes en difficulté. Méthodologie d'intervention". *Revista de Pedagogía Social. #Thématique Infancia y adolescencia en dificultad social.* (Espagne)

Goyette, M.; Turcotte, M. E, Royer, M.N. (accepté). « La relation entre des jeunes en difficulté et leur intervenant ». Dans Charbonneau, J. et Bourdon, S. *Les jeunes et leurs relations.* Les Presses de l'Université Laval.

Goyette, M., (accepté). « Relations sociales et réseaux de soutien de jeunes en difficulté : distinctions et complémentarité ». Dans Goyette, M.; C. Bellot et A. Pontbriand. *Le passage à la vie autonome des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques.* Collection Pratiques sociales et interventions sociales. PUQ.

Goyette, M. (accepté). « Le passage à la vie adulte des jeunes en difficulté ». Dans Goyette, M.; C. Bellot et A. Pontbriand. *Le passage à la vie autonome des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques.* Collection Pratiques sociales et interventions sociales. PUQ.

Goyette, M., (accepté). « Conclusion : Que retenir pour les politiques publiques». Dans Goyette, M.; C. Bellot et A. Pontbriand. *Le passage à la vie autonome des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques.* Collection Pratiques sociales et interventions sociales. PUQ.

Goyette, M., Royer, M.N., (accepté). « Entre autonomie et dépendance. Transitions à la vie adulte de jeunes ayant reçu des services des centres jeunesse. Dans Goyette, M.; C. Bellot et A. Pontbriand. *Le passage à la vie autonome des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques.* Collection Pratiques sociales et interventions sociales. PUQ.

Présentation au comité des partenaires du projet Étude longitudinale sur l'autonomisation des jeunes après un placement. L'importance du longitudinal pour améliorer les pratiques sociales soutenant les transitions à la vie « autonome ». Paris, 24 juin 2009.

Goyette, M. De l'analyse des pratiques vers l'évaluation de programmes. Présentation pour le Regroupement des maisons de jeunes du Québec. Rouyn Noranda, 27 mai 2008.

Goyette, M. Évaluation d'interventions complexes : le cas du programme Qualification des jeunes. . Présentation réalisée pour la délégation belge dans le cadre du projet de coopération Wallonie-Québec 2005-2007. . Centre jeunesse de l'Outaouais, 5 octobre 2007.

Goyette, M. Penser le soutien institutionnel autour des enjeux du passage à la vie adulte. Direction générale de l'aide à la jeunesse. Bruxelles, 22-25 mai 2007.

Goyette, M. and A. Morin Le projet Qualification des jeunes pour soutenir le passage à la vie adulte. Colloque sur la réussite éducative. Montréal, 16 avril 2007.

Goyette, M. Dynamiques partenaires locales et passage à la vie adulte de jeunes en difficulté. Conférence scientifique de l'INRS UCS. Montréal, 28 février 2007.

ANNEXE 2 : Présentation des abaisseurs qui lient les questions de performances aux items des échelles d'autonomie.

Organisation, habiletés sociales

1. Votre employeur vous demande - de façon exceptionnelle - de prendre cinq minutes sur votre pause du matin pour terminer un travail. Vous réagissez comment?

- A) Je lui dis de façon très directe et bête qu'il n'en est pas question.
- B) Que c'est oui, mais il devra vous compenser en argent.
- C) Que c'est oui tout en vous disant que cela est exceptionnel et inhabituel de sa part.
- D) Vous le faites, sans dire un mot même si vous n'êtes pas d'accord.

Annule les questions :

2.3 : *Sens de l'organisation* : Je suis une personne dévouée (à l'emploi, dans mes activités...)

12.3 : *Vie au travail* : J'accepte la supervision et l'autorité.

Relation avec les personnes

2. Vous travaillez dans une usine et l'équipe de travail dont vous faites partie est constituée de six personnes. Quatre d'entre elles consomment du pot avant le début de la journée, à la pause de l'avant-midi, sur l'heure du dîner et à la pause de l'après-midi. Ils vous offrent de te joindre à eux. Que faites-vous?

- A) Vous voulez faire partie du groupe majoritaire, donc vous fumez aussi du pot avec eux.
- B) Vous vous dites que vous consommerez que quelques fois.
- C) Vous vous positionnez par rapport à eux et vous décidez de ne pas consommer et de continuer à vous appliquer à votre travail.
- D) Vous allez vous rallier aux deux autres qui ne consomment pas et vous décidez d'aller voir le patron pour lui dire qu'il y a de la consommation dans son usine.

Annule les questions

6.7 : *Personnellement* : Je suis une personne qui assume mes gestes.

10.3 : *Soins personnels* : Je connais deux façons pour résister aux pressions qui incitent à la consommation de drogues.

3. Vous devez travailler avec une personne qui a la critique facile et qu'à chaque erreur que vous faites elle vous passe des commentaires désobligeants. Que faites-vous?

- A) Ni une ni deux, vous lui répondez de la même manière.
- B) Vous ne dites pas un mot et vous refoulez les sentiments qu'elle vous fait vivre.
- C) Devant la situation, vous en parlez à votre collègue.
- D) Vous en parlez à votre supérieur immédiat pour y trouver des solutions et améliorer le climat.

Annule les questions

6.9 : *Personnellement* : Je suis une personne qui a une bonne tolérance à la frustration.

11.8 : *Relations sociales* : Habituellement, je suis capable d'accepter la critique sans me mettre en colère.

Relation avec les choses

4. Vous venez d'être engagé dans une usine de confection. Vous êtes responsable pour manœuvrer une machine qui est assistée par un ordinateur. On vous donne une courte formation pour l'opération, mais voilà que survient un problème. L'appareil s'arrête subitement, sans raison et impossible de la faire repartir. Que faites-vous?

- A) C'est la panique.
- B) Vous vous dites que ce n'est pas grave, les ordinateurs, moi je connais ça et j'essaie de le réparer.
- C) Vous vous emportez et commencez à injurier la machine tout en la frappant.
- D) Vous référez immédiatement à votre supérieur pour lui signaler le problème.

Annule la question

3.6 : *Relations avec les personnes* : Je suis capable de demander de l'aide.

Compréhension de l'information

5. Vous êtes à votre première journée de travail dans une usine. Votre supérieur immédiat vous explique le travail à faire, mais ce dernier emploie un langage technique qui démontre une grande expérience de sa part et de plus, il utilise des mots en anglais dont vous ne connaissez même pas la signification. Et pour couronner le tout, il y a beaucoup de bruit. Quelle est votre réaction?

- A) Vous hochez la tête en signe de compréhension chaque fois qu'il vous regarde, comme cela vous lui laissez croire que vous comprenez très bien.
- B) Vous ne l'écoutez pas et vous regardez les autres travailleurs.
- C) Vous lui faites signe d'arrêter de parler et vous lui demandez de le rencontrer dans un endroit plus calme et vous lui expliquez vos difficultés de compréhension à la suite des informations transmises.
- D) Vous vous dites que ce n'est pas grave, je ferai bien comme je veux quand il aura terminé.

Annule la question

5.1 : *Compréhension de l'information* : Je suis en mesure de saisir l'essentiel des demandes lorsque je suis en présence d'une personne d'autorité (patron).

Concerne personnellement

6. Vous êtes responsable de la qualité du produit pour une compagnie manufacturière et il survient un problème sur la ligne de production, ce qui crée une légère imperfection sur le produit. Qu'est-ce que vous faites?

- A) Les produits sont destinés à un marché extérieur de votre région, donc vous laissez passer.
- B) Vous vous dites que jamais un consommateur ne va se rendre compte de l'imperfection.
- C) Vous avez vu l'imperfection, mais vous faites comme si vous n'aviez rien vu.
- D) Vous arrêtez immédiatement la production.

Annule la question

2.8 : *Sens de l'organisation* : Je me considère comme une personne honnête.

Planification de carrière

7. Qu'est-ce qui rend essentiel les réseaux de relations personnelles dans le cadre d'une recherche d'emploi?

- A) Les relations personnelles peuvent elles-mêmes vous embaucher.
- B) Les relations personnelles peuvent vous indiquer des débouchés qui vous conviennent.
- C) Les relations personnelles peuvent connaître mieux que vous le marché du travail.
- D) Toutes ces réponses.

Annule la question

7.2 : *Planification de carrière* : Présentement, je discute de mon plan d'études avec un enseignant ou un conseiller ou je discute de mon plan de carrière avec un employeur ou un conseiller.

Vie quotidienne

8. Une recette vous indique d'ajouter « quatre cuillères à thé de farine ». Combien devez-vous ajouter de farine?

- A) Quatre tasses.
- B) Quatre gouttes d'un compte-gouttes.
- C) Quatre cuillères à table.
- D) Quatre cuillères à thé.

Annule la question

1.8 : *Connaissances générales* : Je suis capable de soustraire, d'additionner et de multiplier.

Logement et gestion du budget

9. Le revenu imposable moins les déductions permises constituent le :

- A) Revenu net
- B) Revenu brut
- C) Régime des rentes
- D) Pourcentage de rendement annuel

Annule la question

9.10 : *Logement et gestion du budget* : Je suis capable d'interpréter un talon de chèque (ex. : ce que veut dire RRQ, AS, salaire brut, impôt fédéral, impôt provincial, etc.)

Soins personnels

10. Si vous souffrez d'une douleur aiguë au côté de l'abdomen, vous devriez :

- A) L'ignorer, car elle est probablement due à une indigestion.
- B) Y porter attention, puisqu'il s'agit peut-être d'un appendice. [Une appendicite??]
- C) Vous étendre, jusqu'à ce qu'elle passe.
- D) Manger quelque chose parce que cela signifie que vous avez faim.

Annule la question

10.11 : *Soins personnels* : Je sais quand il est préférable de prendre rendez-vous avec un médecin plutôt que de me présenter à l'urgence.

Relations sociales

11. Quel est l'ingrédient essentiel à la réussite d'une relation amoureuse?

- A) La sexualité
- B) L'aisance financière
- C) La confiance
- D) L'humour

Annule la question

11.4 : *Relations sociales* : Je suis capable de démontrer aux autres qu'ils comptent pour moi.

Vie au travail

12. Lesquels des éléments suivants aident à accomplir toutes les tâches au travail en permettant de déterminer celles qui sont prioritaires et celles qui sont moins importantes :

- A) Une liste de choses à faire en priorité.
- B) Un calendrier.
- C) Une calculatrice.
- D) Un journal personnel.

Annule les questions :

2.5 : *Sens de l'Organisation* : Je suis une personne qui est en mesure de planifier des tâches.

2.7 : *Sens de l'organisation* : Je suis en mesure d'établir des priorités.

6.8 : *Personnellement* : Je suis une personne qui organise bien son temps lorsque je suis laissé à moi-même.

ANNEXE 3 : Composition des comités PCA dans les régions

Abitibi-Témiscamingue

Agence de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Centre de formation générale, Le Retour
Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est
Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Ouest
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
Centre de santé et de services sociaux de La MRC de la Vallée-de-l'Or
Emploi-Québec, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
Liaison Justice
Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
Mobilisation Espoir-jeunesse, MRC Abitibi
Mouvement de la relève d'Amos-région
Polyvalente Iberville, Rouyn-Noranda
SARCA, Commission scolaire Harricana
SARCA, Commission scolaire du Lac-Abitibi
SARCA, La Sarre
Service Canada

Centre-du-Québec

Carrefour Jeunesse Emploi Nicolet-Bécancour
Centre de santé et de services sociaux Nicolet Bécancour
Organisme Toit Jef (travail de rue)
Corporation du développement communautaire Nicolet-Yamaska
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale
Ministère de l'éducation, du loisir et du sport
Commission scolaire la Riveraine

Chaudière-Appalaches

Centre aide et prévention jeunesse de Lévis
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Comité des intervenants SARCA, MRC des Appalaches
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Navigateurs

L'Adoberge Chaudière-Appalaches (Auberge du cœur)
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Centre local d'emploi Lévis
Office municipal d'habitation de Lévis
Service externe de main d'œuvre Chaudière-Appalaches (SEMO)
Service d'Appui Régional en Immigration (SARI)
Table de concertation 6-18 ans du territoire du CSSS de Beauce
Table de concertation promotion famille-enfance-jeunesse-école en santé de
Montmagny-L'Islet
Table de prévention promotion jeunesse de la région des Etchemins
Table de concertation Beauce-Sartigan (Travail de rue)

Estrie

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Carrefours jeunesse-emploi de l'Estrie
Centre jeunesse de l'Estrie
Engagement jeunesse Estrie
Forum jeunesse Estrie
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction régionale Estrie
Table estrienne de concertation Formation-Emploi – SARCA

Mauricie

Autonomie Jeunesse
Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac
Carrefour jeunesse-emploi de Shawinigan (représentante du Club initiatives
jeunesses)
Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières/ des Chenaux
Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice
Centre jeunesse de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du
développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Institut universitaire
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
Centre de Service Canada Mauricie
GARE du Roy, Commission scolaire Chemin-du-Roy
École secondaire Paul-Le Jeune
Emploi-Québec, Direction régionale de la Mauricie
Engagement jeunesse Mauricie
Ministère de l'éducation, du sport et du loisir, Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec
Point De Rue
SARCA, Commission Scolaire de l'Énergie

Montérégie

Carrefour jeunesse emploi de Vaudreuil-Soulanges
Centre jeunesse de la Montérégie
Centre de santé et services sociaux Richelieu-Yamaska
Centre de santé et services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
Commission Scolaire les Patriotes
Commission scolaire des Trois-Lacs
École secondaire le Tremplin
L'aiguillage
POSA/Source des monts

Montréal

Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux Cartierville
Carrefour jeunesse-emploi Bourassa Sauvé
Centre de santé et de services sociaux Pointe-de-l'Île
Centre local d'emploi, Hochelaga-Maisonneuve
Centre local d'emploi LaSalle
Centre local d'emploi, Pointe Saint-Charles
Centre Dollard-Cormier
Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire
Centre de santé et de services sociaux Ahuntsic/Montréal-Nord
Centre de santé et de services sociaux Dorval/Lachine/LaSalle
Centre de santé et de services sociaux Saint-Michel/Saint-Léonard
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
Commission scolaire de Montréal
Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île de Montréal
Groupe Conseil Saint-Denis
Les centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
PITREM / CJE Mercier
Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ)
SARCA, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
SARCA, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Opération Placement Jeunesse

Outaouais

(3 comités)

Comité de travail PCA (CLS 16-24 CSD)

(Issu du Comité local de suivi - Programme des 16-24 ans (CS Draveurs) / Sous-comité Mécanismes de passerelles)

Carrefour jeunesse-emploi Outaouais
Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
Centres jeunesse de l'Outaouais

Centre Nouvel Horizon (CFGGA)
CFER Outaouais
Commission scolaire des Draveurs - Programme 16- 24 ans, SARCA
École secondaire du Versant
Engagement jeunesse Outaouais
Table Éducation Outaouais / CAPS

Table Engagement jeunesse (CS Au-Cœur-des-Vallées)

Table Éducation Outaouais / CAPS
Centres jeunesse de l'Outaouais
Commission scolaire Au Cœur-des-Vallées
Carrefour jeunesse-emploi Papineau
Engagement jeunesse Outaouais

Comité Insertion (16-24 ans) Pontiac

Carrefour jeunesse du Pontiac
Centre local d'emploi, Campbell's Bay
Centre de santé et de services sociaux Pontiac
Commission scolaire
Centre Jellinek
Engagement jeunesse Outaouais

Québec

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Carrefour jeunesse-emploi Montmorency
Centre jeunesse Québec - Institut universitaire
Forum jeunesse de la Capitale-Nationale
Gestion jeunesse
Maison Dauphine
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, direction régionale
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, direction régionale d'Emploi-Québec
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction régionale de la Capitale-Nationale
SQUAT Basse-ville
SARCA, Commission scolaire de la Capitale
SARCA - Commission scolaire de Charlevoix
Service Canada
Vallée-Bras-du-Nord, Portneuf
Ville de Québec (loisirs) division de la culture, du loisir et de la vie communautaire

ANNEXE 4 : TABLEAU SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES MODIFICATIONS APPORTÉES À L'OUTIL PCA

	VERSION 1 (Mars 2010)	VERSION 2 (Septembre 2010)	VERSION 3 (Décembre 2010)	VERSION 4 (Janvier 2011)	VERSION 5 (Avril 2011)	VERSION 6 (Octobre 2011)	VERSION 7 (mars 2012)
NOMBRE DE PAGES	41 pages	25 pages	25 pages (Légères modifications)	31 pages (version pour la pré-expérimentation)	18 pages (1ère phase d'expérimentation.) *Tient compte du comité expert	19 pages	21 pages
MÉTHODOLOGIE	Questions qualitatives (Formulation ouverte) Questions quantitatives (Échelle de likert)	Questions qualitatives (Formulation ouverte) Questions quantitatives (Échelle de likert)	Questions qualitatives (Formulation ouverte) Questions quantitatives (Échelle de likert)	Questions qualitatives (Formulation ouverte) Questions quantitatives (Échelle de likert)	Le questionnaire est divisé par thèmes plutôt que par méthodologie	Le questionnaire est divisé par thèmes plutôt que par méthodologie	Le questionnaire est divisé par thèmes plutôt que par méthodologie
NOMBRE DE PARTIES	5 parties 1) Fiche signalétique 2) Portrait de la situation actuelle 3) Projet de vie 4) Perception du degré d'autonomie fonctionnelle 5) Mise en situation	3 parties 1) Identification 2) Situation actuelle et projet de vie 3) Autonomie fonctionnelle	3 parties 1) Identification 2) Situation actuelle et projet de vie 3) Autonomie fonctionnelle	3 parties 1) Identification 2) Situation actuelle et projet de vie 3) Autonomie fonctionnelle	6 parties 1) Suivi 2) Éducation-Travail-Projet (Axe socioprofessionnel) 3) Logement – Budget-vie quotidienne (Axe résidentiel) 4) Les autres et moi (Axe relationnel) 5) Situations préoccupantes 6) Identification	6 parties 1) Suivi 2) Éducation-Travail-Projet (Axe socioprofessionnel) 3) Logement – Budget-vie quotidienne (Axe résidentiel) 4) Les autres et moi (Axe relationnel) 5) Situations préoccupantes 6) Identification	6 parties 1) Suivi 2) Mes projets (Axe socio-professionnel) 3) Moi et ma vie quotidienne (Axe relationnel) 4) Moi et mes relations (Axe relationnel) 5) Mon cheminement vers l'âge adulte (Mes priorités d'action) 6) Identification

DIMENSIONS QUALITATIVES	1) Fiche signalétique - Données classificatoires - Suivi - Information générale	1) Identification - Données classificatoires - Suivi - Informations générales	1) Identification - Données classificatoires - Suivi - Informations générales	1) Identification - Données classificatoires - Suivi - Informations générales	1) Suivi 2) Axe socioprofessionnel - Éducation-Situation - Travail-Situation - Travail-Étude (Conciliation)	1) Suivi 2) Éducation - travail Projet A) Éducation-Situation B) Travail-Situation C) Éducation-Travail (Conciliation) D) Éducation et travail-Habilités et connaissances E) Projet	1) Suivi 2) Mes projets A)Éducation-Situation B) Travail-Situation C)Conciliation École-Travail-Famille D)Éducation et travail-Habilités et connaissances E) Projet	
	2) Portrait de la situation actuelle -Socioprofessionnelle -Loisir et activité - Résidentiel - Relationnel	2) Situation actuelle et projet de vie - École et travail -Habitation -Relations -Résumé de la section	2) Situation actuelle et projet de vie - École et travail -Habitation -Relations -Résumé de la section	2) Situation actuelle et projet de vie - École et travail -Habitation -Relations -Résumé de la section	2) Situation actuelle et projet de vie - École et travail -Habitation -Relations -Résumé de la section	3) Axe résidentiel - Logement-Situation - Vie quotidienne et santé	3) Logement Budget Vie quotidienne A) Logement-Situation B) Budget : Situation C) Logement-Budget Habiletés et connaissances D) Vie quotidienne et santé- Situation	3) Moi et ma vie quotidienne A)Logement-Situation B) Budget : Situation C) Logement-Budget Habiletés et connaissances D) Vie quotidienne et santé- Situation
	3) Projet de vie Socioprofessionnel Relationnel Résidentiel	-Relations -Résumé de la section	-Relations -Résumé de la section	-Relations -Résumé de la section	4) Axe relationnel Les autres et moi 5) Situations préoccupantes	4) Logement Budget Vie quotidienne et santé- Situation A) Vie quotidienne et santé- Situation 4) Les autres et moi A) Sens de l'organisation B) Mes ressources personnelles C) Les autres et moi – situation D) Relations sociales habiletés et connaissances. 5) Situations prioritaires	4) Moi et mes relations A) Sens de l'organisation B) Mes ressources personnelles C) Les autres et moi – situation D) Relations sociales habiletés et connaissances. 5) Mon cheminement vers l'âge adulte (Mes priorités d'action).	

DIMENSIONS QUANTI-TATIVES	9 dimensions : 135 questions 9 mises en situation (1 mise en situation pour chacune des dimensions) - Connaissances générales - Sens de l'organisation - Relation interpersonnelle - Compréhension de l'information - Compétences personnelles - Vie quotidienne - Logement et gestion du Budget - Santé - Mises en situation	6 dimensions : 84 questions - Organisation personnelle et organisation du temps - Compétences personnelles - Relations - École et travail - Logement et budget - Hygiène de vie	6 dimensions : 84 questions - Organisation personnelle et organisation du temps - Compétences personnelles - Relations - École et travail - Logement et budget - Hygiène de vie	6 dimensions : 75 questions - Organisation personnelle et organisation du temps - Caractéristiques personnelles - Relations - Planification de carrière - Habitation et budget - Vie quotidienne et santé	6 échelles : 64 questions -Éducation et travail -Logement et budget - Vie quotidienne et santé - Mon organisation personnelle et mon organisation du temps - Mes ressources personnelles - Les autres et moi	6 échelles : 66 questions -Éducation et travail -Logement et budget - Vie quotidienne et santé - Sens de l'organisation - Mes ressources personnelles - Relations sociales	6 échelles : 69 questions -Éducation et travail -Logement et budget - Vie quotidienne et santé - Sens de l'organisation - Mes ressources personnelles - Relations sociales
FAIBLESSES/ MODIFICATIONS	- Trop long - Orienté pour la clientèle des Centres Jeunesse - Ratisse trop large - Formulation complexe des questions - Suggère l'évaluation du jeune plutôt que ses besoins - Aucune question ne traite de l'accès aux ressources - Prend peu en considération la subjectivité du jeune	- La section relationnelle a été jugé problématique. Elle ne faisait pas état des pairs inhibiteurs et elle serait trop longue à compléter - Dans la section quantitative, l'on tente de mesurer trop de concept - Inclure davantage de questions sur l'accessibilité aux ressources	- Le tableau générateur de noms a été retiré - Des questions sur l'accès aux ressources ont été ajoutées	- Questions sur les ressources doivent être dans la section qualitative - Les questions portant sur l'école et le travail doivent être distinctes - Retirer les questions portant sur la sexualité - Évaluer le réseau avec des cas concrets - Séparer les questions sur le logement de celles sur le budget - Éviter de poser des questions qui réfèrent au passé du jeune - Inscrire les questions sur les données classificatoires à la fin - Séparer l'outil par thématique plutôt que par méthodologie.	Nous avons précédé à de légères modifications dans les échelles de mesure suivante : Éducation et travail Vie quotidienne et santé Sens de l'organisation Relations sociales	Nous avons effectué de légères modifications dans les échelles de mesure suivantes : Éducation et travail Vie quotidienne et santé Sens de l'organisation	Version Finale

ANNEXE 5 : Document pour les comités d'experts

Validation de contenu d'une grille d'évaluation de l'autonomie chez les jeunes

Notre équipe de recherche est associée à la mise en œuvre d'un outil d'évaluation à visée clinique permettant de dresser un portrait de l'autonomie des jeunes en contexte de passage à la vie adulte et de cibler les dimensions nécessitant un meilleur accompagnement. Dans le contexte de cette démarche de validation, nous sollicitons votre collaboration, à titre de juge-expert, afin d'évaluer la pertinence des items présents dans le questionnaire. Cet exercice est une étape importante dans le processus de validation de l'outil car il nous permettra de calculer l'index de validité de contenu (IVC) des échelles de mesure (Polit et Beck, 2006).

1. Objectif de l'outil PCA (Portrait de cheminement vers l'autonomie)

Le PCA est un moyen d'action proposé par l'Association des centres Jeunesse du Québec (ACJQ) dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Ce projet vise l'ensemble des jeunes desservis par les différents services d'aide à la jeunesse concernés par l'enjeu du passage à la vie autonome et de l'intégration sociale et vise l'appropriation, par tous les intervenants de tous les secteurs d'intervention concernés, d'un processus et d'un outil communs d'évaluation de l'état de préparation à l'autonomie de tous les jeunes de 16 ans. Pour faciliter et orienter ce processus, un outil d'évaluation commun a été développé par des comités régionaux. Une équipe de recherche, chapeautée par la *Chaire de recherche en évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables* (CRÉVAJ) de l'École nationale d'administration publique (ENAP), a eu le mandat d'assurer la validité et l'encadrement conceptuel et théorique des travaux.

2. Objectif d'évaluation

Nous faisons aujourd'hui appel à vous à titre de juge expert. À cet égard, nous sollicitons votre participation pour juger de la validité de contenu des énoncés de la section quantitative de l'outil. Cette section couvre 6 dimensions de l'autonomie étayées au total par 70 items cotés sur une échelle de type Likert à trois catégories. Votre tâche consiste à lire chacun des items de chaque dimension et de vous prononcer, à l'aide de l'échelle proposée, sur leur pertinence en regard du concept qu'il prétend mesurer. Cette étape de validation auprès de personnes détenant une expertise théorique autour des deux concepts clés de l'outil, soit l'autonomie et le passage à la vie adulte, s'avère essentielle à ce stade de la démarche. Ces informations permettront, s'il y a lieu d'apporter les modifications nécessaires à l'outil avant de procéder à l'étape de la validation finale auprès des jeunes.

Merci de réacheminer l'outil complété à l'adresse suivante : edith.robert@enap.ca

Nous vous remercions de votre participation⁴⁰:

Martin Goyette

Éric Yergeau

Edith Robert

Professeur agrégé

Professeur agrégé

Professionnelle de recherche

Titulaire de la CRÉVAJ

Université de Sherbrooke

ENAP

⁴⁰ Pour de plus amples explications sur le processus de recherche, vous trouverez un document expliquant de manière plus exhaustive l'opérationnalisation conceptuelle de l'outil ainsi que les étapes de validation par les comités régionaux.

ÉVALUATION DE LA GRILLE SUR L'AUTONOMIE DES JEUNES

Voici les 70 items d'un outil évaluant 6 dimensions de l'autonomie chez les jeunes. Votre tâche consiste à vous prononcer sur la pertinence de chaque item au regard du concept de l'échelle à laquelle il appartient. Cochez seulement une cote par item.

Échelle de pertinence.

1= Pas pertinent; 2= Peu pertinent; 3= Assez pertinent; 4=Très pertinent

Échelle 1 : École et travail	1	2	3	4
1. Quand je lis un document, (ex: formulaire, bail) j'arrive à repérer l'information dont j'ai besoin.				
2. J'ai une bonne connaissance des logiciels informatiques (ex : word).				
3. Je connais les différentes écoles de ma ville ou de ma région.				
4. Je suis capable d'émettre une opinion sur un sujet.				
5. Je sais comment rédiger un curriculum vitae.				
6. Je suis capable de rédiger une lettre de présentation.				
7. J'utilise internet pour consulter des offres d'emploi.				
8. Je suis capable de remplir une demande d'emploi.				
9. Je sais comment me préparer pour une entrevue d'embauche.				
10. Je me documente parfois pour approfondir mes connaissances dans un domaine particulier.				
11. Je sais que je peux avoir accès à un programme ou une formation rémunérés.				

1= Pas pertinent; 2= Peu pertinent; 3= Assez pertinent; 4=Très pertinent

Échelle 2 : Logement et budget	1		3	4
12. Je comprends mon compte de téléphone.				
13. Si je devais chercher un appartement, je saurais par où je dois commencer.				
14. Je connais les responsabilités que je prends lorsque je signe un bail.				
15. Je considère qu'il est important d'avoir une assurance-habitation.				
16. Je sais qu'il y a des journées prévues pour les poubelles et le recyclage.				
17. Je sais ce que représentent les frais liés à un déménagement ou à un aménagement.				
18. Je sais comment comparer différents logements en fonction de leurs coûts et de mes besoins.				
19. Je sais quels renseignements je dois demander quand je veux louer un logement.				
20. Je sais ce qu'il faut faire pour s'occuper d'un logement.				
21. Je sais comment faire un changement d'adresse.				
23. Je sais comment envoyer une lettre par la poste.				
24. Je suis capable de faire un retrait par le guichet automatique.				
25. Je suis capable de faire un dépôt par le guichet automatique.				
26. Je suis capable de vérifier le solde de mon compte de banque par le guichet automatique.				
27. Je sais comment faire un chèque.				
28. Je sais que je peux faire mes transactions en utilisant internet.				
29. Je me fais un budget.				
30. Je connais des façons d'économiser de l'argent.				
31. Je sais ce qu'est un mandat postal.				

1= Pas pertinent; 2= Peu pertinent; 3= Assez pertinent; 4=Très pertinent

Échelle 3 : Vie quotidienne et santé	1	2	3	4
32. Je sais comment me préparer des repas.				
33. Je fais la différence entre les aliments de bases et les aliments transformés.				
34. Je me fais une liste d'épicerie.				
35. Je considère être une personne qui s'occupe d'elle. (ex : Je me brosse les dents tous les jours.)				
36. Je connais les symptômes de la grippe et de la fièvre.				
37. Je vais voir un professionnel de la santé quand j'en ai besoin. (ex : médecin, dentiste)				
38. Je sais comment obtenir de l'information sur les problèmes de santé via internet ou le téléphone.				
39. Je sais comment prendre rendez-vous dans une clinique.				
40. Je sais qu'il y a un lien direct entre ce que je mange et ma santé.				

1= Pas pertinent; 2= Peu pertinent; 3= Assez pertinent; 4=Très pertinent

Échelle 4 : Mon organisation personnelle et mon organisation du temps	1	2	3	4
41. C'est difficile pour moi d'organiser mon temps.				
42. Chaque semaine, j'essaie de planifier mes activités et ce que je dois faire.				
43. Il m'arrive parfois de manquer de temps pour faire ce que je dois faire.				
44. Quand j'ai un rendez-vous, j'arrive toujours à l'heure.				
45. Je manque souvent mes rendez-vous importants.				
46. Je suis capable de faire face aux imprévus.				
47. J'arrive à prévoir les étapes que je dois suivre pour réaliser un projet.				
48. Je prends la vie un jour à la fois.				
49. J'ai de la difficulté à terminer ce que je commence.				

1= Pas pertinent; 2= Peu pertinent; 3= Assez pertinent; 4=Très pertinent

Échelle 5 : Mes ressources personnelles	1	2	3	4
50. J'ai de la difficulté à me faire confiance lorsque je prends une décision.				
51. Je trouve que je suis une personne importante.				
52. Je connais mes forces et mes faiblesses.				
53. Je ne me décourage pas quand je vie une situation difficile.				
54. J'ai l'impression d'avoir le contrôle sur ma vie.				
55. J'ai de la difficulté à assumer les conséquences de mes actes.				
56. J'apprends de mes erreurs.				
57. Je suis une personne qui a de l'initiative.				
58. Je m'implique dans ce que je fais.				
59. Je fais facilement des choix.				

1= Pas pertinent; 2= Peu pertinent; 3= Assez pertinent; 4=Très pertinent

Échelle 6 : Habiletés relationnelles	1	2	3	4
60. Je suis satisfait(e) de mon réseau d'amis.				
61. C'est plus facile pour moi d'être seul(e) que d'être en groupe.				
62. Quand une personne de mon entourage prend trop de place, je suis capable de lui dire.				
63. J'ai souvent des conflits avec mes collègues, amis, famille.				
64. Je respecte l'opinion des autres.				
65. Il y a autour de moi des gens en qui j'ai confiance.				
66. Quand j'ai une difficulté, j'attends à la dernière minute pour demander de l'aide.				
67. Je fais partie d'un groupe qui m'apporte du soutien.				
68. J'adapte mon niveau de langage selon la personne à qui je m'adresse (ex : amis, employeur, enseignant, etc.)				
69. J'accepte de respecter des directives.				
70. Je suis ouvert(e) à recevoir des conseils.				

COMMENTAIRES

ANNEXE 6 : Modification apportées par comité expert

Échelle 1) École et travail (11 items) avant l'exercice de validité de contenu :

1. Quand je lis un document, (ex: formulaire, bail) j'arrive à repérer l'information dont j'ai besoin.
2. J'ai une bonne connaissance des logiciels informatiques (ex : word).
3. Je connais les différentes écoles de ma ville ou de ma région.
4. Je suis capable d'émettre une opinion sur un sujet.
5. Je sais comment rédiger un curriculum vitae.
6. Je suis capable de rédiger une lettre de présentation.
7. J'utilise internet pour consulter des offres d'emploi.
8. Je suis capable de remplir une demande d'emploi.
9. Je sais comment me préparer pour une entrevue d'embauche.
10. Je me documente parfois pour approfondir mes connaissances dans un domaine particulier.
11. Je sais que je peux avoir accès à un programme ou une formation rémunérés.

Remarques du comité expert :

- Il serait plus pertinent de nommer cette échelle Éducation et Travail.
Le concept d'éducation renvoie à une dimension plus large et correspond peut-être plus ce que l'on veut mesurer dans cette dimension.
- Item 4 : Il n'est pas nécessairement dans la bonne dimension, car il renvoie aussi aux habiletés relationnelles
- Item 7-8-9. Il faut que le jeune se retrouve dans cette situation pouvoir répondre et donc, il faudrait reformuler la phrase en conséquence
- Ajouter une question sur la perception des compétences linguistiques

Échelle 1) Éducation et Travail (13 items) après l'exercice de validité de contenu et une discussion avec les partenaires de l'ACJQ:

1. Quand je lis un document, (ex : formulaire, bail) j'arrive à repérer l'information dont j'ai besoin.
2. J'ai une bonne connaissance des logiciels informatiques (ex. Word).
3. Je connais les différentes écoles de ma ville ou de ma région.
4. Je suis capable d'émettre une opinion sur un sujet.
5. Je sais comment rédiger un curriculum vitae.
6. Je suis capable de rédiger une lettre de présentation.
7. Quand je suis en recherche d'emploi, je consulte Internet pour chercher des offres.
8. S'il le faut, je suis capable de remplir une demande d'emploi.
9. Si j'obtiens une entrevue d'embauche pour un emploi, je sais comment me préparer pour aller la passer.

10. je me document parfois pour approfondir mes connaissances dans un domaine particulier.

11. Je sais qu'il existe des programmes ou des formations qui peuvent être rémunérés.

12. Je maîtrise bien la lecture du français.

13. Je communique facilement en anglais.

Modifications :

Comme l'avait proposé les experts, le titre de l'échelle a été modifié. Nous avons aussi reformulé les items 7-8-9 pour préciser qu'il fallait se retrouver dans la situation et ajouter des questions sur les compétences linguistiques.

Échelle 2 : Logement et Budget (19 items) avant l'exercice de validité de contenu :

12. Je comprends mon compte de téléphone.
13. Si je devais chercher un appartement, je saurais par où je dois commencer.
14. Je connais les responsabilités que je prends lorsque je signe un bail.
15. Je considère qu'il est important d'avoir une assurance-habitation.
16. Je sais qu'il y a des journées prévues pour les poubelles et le recyclage.
17. Je sais ce que représentent les frais liés à un déménagement ou à un aménagement.
18. Je sais comment comparer différents logements en fonction de leur coût et de mes besoins.
19. Je sais quels renseignements je dois demander quand je veux louer un logement.
20. Je sais ce qu'il faut faire pour s'occuper d'un logement.
21. Je sais comment faire un changement d'adresse.
22. Je sais comment envoyer une lettre par la poste.
23. Je suis capable de faire un retrait par le guichet automatique.
24. Je suis capable de faire un dépôt par le guichet automatique.
25. Je suis capable de vérifier le solde de mon compte de banque par le guichet automatique.
26. Je sais comment faire un chèque.
27. Je sais que je peux faire mes transactions en utilisant internet.
28. Je me fais un budget.
29. Je connais des façons d'économiser de l'argent.
30. Je sais ce qu'est un mandat postal

Remarques du comité-expert

- Retirer l'item 15-16-22-27-30
- Item 13, à reformuler pour être plus précis.
EX : Si je signe un bail d'un an, je peux quitter quand je veux si je donne un avis Un mois à l'avance au propriétaire
- Item 19 : il y a un problème dans la formulation. C'est comme si, on lui demandait de savoir ce qu'il ne sait pas.

Échelle 2 : Logement et budget (15 items) après l'exercice de validité de contenu et une discussion avec les partenaires de l'ACJQ:

12. Je comprends mon compte de téléphone
13. Si je devais chercher un appartement, je saurais par où je dois commencer
14. Je connais les responsabilités que je prends lorsque je signe un bail
15. Je sais ce que représentent les frais liés à un déménagement
16. Je sais comment comparer les différents logements en fonction de leur coût et de mes besoins
17. Je sais quels renseignements je dois demander quand je veux louer un logement
18. Je sais ce qu'il faut faire pour s'occuper d'un logement
19. Je sais comment faire un changement d'adresse
20. Je sais comment je peux envoyer une lettre par la poste
21. Je suis capable de faire un retrait au guichet automatique
22. Je suis capable de faire un dépôt au guichet automatique
23. Je suis capable de vérifier le solde de mon compte de banque au guichet automatique
24. Je sais comment faire un chèque
25. Je me fais un budget
26. Je connais des façons d'économiser de l'argent

Modifications :

Nous avons retiré les items : 15-16-27-30

- 15) Je considère qu'il est important d'avoir une assurance-habitation
- 16) Je sais qu'il y a des journées prévues pour les poubelles et le recyclage
- 27) Je sais que je peux faire mes transactions en utilisant internet
- 30) je sais ce qu'est un mandat postal

Échelle 3 : Vie quotidienne et santé, 9 items avant l'exercice de validité de contenu

- 31) Je sais comment me préparer des repas.
- 32) Je fais la différence entre les aliments de bases et les aliments transformés.
- 33) Je me fais une liste d'épicerie.
- 34) Je considère être une personne qui s'occupe d'elle. (ex. Je me brosse les dents tous les jours.)
- 35) Je connais les symptômes de la grippe et de la fièvre.
- 36) Je vais voir un professionnel de la santé quand j'en ai besoin. (ex : médecin, dentiste)
- 37) Je sais comment obtenir de l'information sur les problèmes de santé via internet ou le téléphone.
- 38) Je sais comment prendre rendez-vous dans une clinique.
- 39) Je sais qu'il y a un lien direct entre ce que je mange et ma santé.

Commentaires des experts :

Item 31 : Écrire 2 items :

- Je sais me préparer un déjeuner nourrissant
- Je peux préparer un repas pour recevoir un ami ou un membre de ma famille

Item 32= Retirer

Item 36: Reformuler par : Je me brosse les dents tous les jours

Item 37 : Reformuler par : Je sais où je peux voir un professionnel de la santé si j'en ai besoin.

Échelle 3 : Vie quotidienne et santé, 8 items après l'exercice de validité de contenu et une discussion avec les partenaires de l'ACJQ:

- 27. Je sais comment me préparer un repas nourrissant.
- 28. Je sais comment préparer un repas nourrissant pour d'autres personnes.
- 29. Je me fais une liste d'épicerie.
- 30. Je considère être une personne qui s'occupe d'elle (ex. Je me brosse les dents tous les jours).
- 31. Je sais où je peux rencontrer un professionnel de la santé si j'en ai besoin.
- 32. Je sais comment obtenir de l'information sur les problèmes de santé via Internet ou le téléphone.
- 33. Je connais les services de santé qui me sont offerts.
- 34. Je sais qu'il y a un lien direct entre ce que je mange et ma santé

Modification :

- Nous avons retiré l'item 32 : Je fais la différence entre les aliments de bases et les aliments transformés
- Nous avons séparé l'item 31
- Nous avons reformulé l'item 36

Échelle 4 : Mon organisation personnelle et mon organisation du temps (9 items) avant l'exercice de validité de contenu.

- 35. C'est difficile pour moi d'organiser mon temps.
- 36. Chaque semaine, j'essaie de planifier mes activités et ce que je dois faire.
- 37. Il m'arrive parfois de manquer de temps pour faire ce que je dois faire.
- 38. Quand j'ai un rendez-vous, j'arrive toujours à l'heure.
- 39. Je manque souvent mes rendez-vous importants.
- 40. Je suis capable de faire face aux imprévus.
- 41. J'arrive à prévoir les étapes que je dois suivre pour réaliser un projet.
- 42. Je prends la vie un jour à la fois.
- 43. J'ai de la difficulté à terminer ce que je commence.

Remarque du comité-expert : Aucune remarque, il n'y a donc eu aucun changement.

Échelle 5 : Mes ressources personnelles (10 items), avant l'exercice de validité de contenu

- 44. J'ai de la difficulté à me faire confiance lorsque je prends une décision.
- 55. Je trouve que je suis une personne importante.
- 46. Je connais mes forces et mes faiblesses.
- 47. Je ne me décourage pas quand je vis une situation difficile
- 48. J'ai l'impression d'avoir le contrôle sur ma vie
- 49. J'ai de la difficulté à assumer les conséquences de mes actes

50. J'apprends de mes erreurs
51. Je suis une personne qui a de l'initiative
52. Je m'implique dans ce que je fais
53. Je fais facilement des choix

Remarque du comité-expert : Aucune remarque, il n'y a donc eu aucun changement.

Échelle 6 : Habiletés relationnelles (11 items) avant l'exercice de validité de contenu.

59. Je suis satisfait de mon réseau d'amis.
60. C'est plus facile pour moi d'être seul(e) que d'être en groupe.
61. Quand une personne de mon entourage prend trop de place, je suis capable de lui dire.
62. J'ai souvent des conflits avec mes collègues, amis, famille.
63. Je respecte l'opinion des autres
64. Il y a autour de moi des gens en qui j'ai confiance.
65. Quand j'ai une difficulté, j'attends à la dernière minute pour demander de l'aide.
66. Je fais partie d'un groupe qui m'apporte du soutien.
67. J'adapte mon niveau de langage selon la personne à qui je m'adresse (ex : amis, employeur, enseignant, etc.)
68. J'accepte de respecter les directives
69. Je suis ouvert(e) à recevoir des conseils.

Remarque du comité expert : Ajouter une question sur la capacité à gérer la colère dans les moments difficiles.

Échelle 6 : Les autres et moi, habiletés et connaissances (11 items) après l'exercice de validité de contenu et une discussion avec les partenaires de l'ACJQ.

54. Je suis satisfait(e) de mon réseau d'amis.
55. Je suis capable de contrôler ma colère dans des moments difficiles.
56. Quand une personne de mon entourage prend trop de place, je suis capable de lui dire.
57. J'ai souvent des conflits avec mes collègues, des amis ou ma famille.
58. Je respecte l'opinion des autres.
59. Il y a autour de moi des gens en qui j'ai confiance.
60. Quand j'éprouve une difficulté, j'attends à la dernière minute pour demander de l'aide.
61. Je fais partie d'un groupe qui m'apporte du soutien.
62. J'adapte mon niveau de langage selon la personne à qui je m'adresse (ex : ami, employeur, enseignant).
63. J'accepte de respecter les directives de mon employeur.
64. Je suis ouvert(e) à recevoir des conseils.

Modifications :

Nous avons ajouté une question sur la gestion de la colère.

- Nous avons retiré la question : C'est plus facile pour moi d'être seul que d'être en groupe
- Item 63, nous avons ajouté le mot employeur.

ANNEXE 7 : Échantillonnage des jeunes par tranche d'âge et par sexe des neuf régions du PCA

Région	Taille de l'échantillon	Nombre de jeunes filles de 16 à 19 ans	Nombre de jeunes garçons de 16 à 19 ans	Nombre de jeunes filles de 20 à 24 ans	Nombre de jeunes garçons de 20 à 24 ans
Abitibi-Témiscamingue	19	5	5	4	5
Centre du Québec	29	7	8	7	7
Chaudière-Appalaches	51	12	15	11	13
Estrie	41	8	11	8	14
Montréal	274	60	76	58	80
Montérégie	173	42	47	40	44
Mauricie et Bois-Franc	32	7	9	7	9
Outaouais	45	11	12	10	12
Québec	86	17	26	17	26
Total	750	169	209	162	210

ANNEXE 8 : Consignes pour la passation

- ✓ Pour chaque jeune avec qui vous allez compléter l'outil, vous recevrez les documents suivants :
 - 1 questionnaire, 1 formulaire de consentement (en conserver une copie au dossier), 1 formulaire pour les commentaires et une enveloppe préaffranchie.
- ✓ Vos jeunes doivent être âgés entre 16 et 24 ans. Le questionnaire a été conçu pour cette tranche d'âge précisément.
- ✓ VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT FAIRE SIGNER LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PAR LE JEUNE POUR CHAQUE OUTIL COMPLÉTÉ AVANT DE PROCÉDER À LA PASSATION.
 - Sans ce consentement, l'ENAP ne pourra traiter les réponses.
 - En présentant le formulaire de consentement, cela vous permet d'expliquer le projet dans lequel s'inscrit la démarche et de lui demander s'il accepte d'être contacté pour un *focus group*.
- ✓ Sur le questionnaire, dans l'espace prévu à cet effet, vous notez l'heure à laquelle débute l'entretien.
- ✓ Vous procédez à la complétion.
- ✓ Vous posez les questions les unes à la suite des autres et notez les réponses apportées par le jeune.
- ✓ Vous ne devez en aucun cas modifier le format de l'outil, particulièrement dans les tableaux à choix de réponses (échelles quantitatives). Vous ne devez pas ajouter une colonne ou un choix de réponse, autrement, cette réponse ajoutée ne pourra être traitée. Au besoin, inscrivez plutôt vos commentaires sur le formulaire prévu à cet effet.
- ✓ Le jeune doit répondre aux questions telle qu'elles sont posées, peu importe son contexte de vie.
- ✓ Il est préférable d'intervenir le moins possible lors de la complétion de l'outil et surtout, de ne pas influencer le jeune. C'est la perception du jeune de sa situation qui importe et non celle de l'intervenant.
- ✓ Il est possible, avec l'autorisation du jeune, de conserver une copie du questionnaire complété afin de l'utiliser dans l'accompagnement à lui offrir selon ses besoins. Lors du *focus group* dédié aux intervenants-interviewers qui suivra la phase 2 d'implantation de l'outil, des questions porteront sur les effets d'un tel questionnaire sur l'accompagnement des jeunes.
- ✓ À la fin, n'oubliez pas de compléter les données classificatoires (l'âge, le sexe, l'organisme dans le quel l'entretien a eu lieu, l'heure à laquelle l'entretien s'est terminé et le temps total requis pour la complétion du questionnaire).
- ✓ Une fois l'outil complété et l'enveloppe cachetée, vous retournez tous les documents (outil complété, formulaire de consentement, formulaire de commentaire) à l'équipe de l'ENAP dans l'enveloppe préaffranchie que vous avez reçu.
- ✓ Prévoyez 1h30 par rencontre à votre agenda pour vous assurer que le jeune aura suffisamment de temps pour remplir l'outil avec vous. Lors de la phase 1

d'implantation de l'outil, la durée moyenne de complétion de l'outil a été de 41 minutes.

ANNEXE 9 : Évaluation de l'outil *Titre de l'outil* : Le point de vue des intervenants

À remplir une seule fois

Intervenant(e) : _____

1. Comment les jeunes ont-ils réagi à l'outil?

2. Est-ce que certains éléments de l'outil doivent être repensés autrement?

Oui Non → *Si oui lesquels?*

3. Est-ce que cet outil vous apparaît complet? Oui Non

Précisions...

4. Est-ce que le niveau de langage de l'outil est accessible à la compréhension pour les jeunes?

Oui **Non**

Précisions...

5. Est-ce qu'on répond à nos objectifs de départ avec cet outil? Oui Non

Précisions...

6. Est-ce que cet outil est aidant pour l'intervention selon vous? Oui Non

Précisions...

ANNEXE 10 : Évaluation de l'outil «Vers mon autonomie ensemble!»

Évaluation de l'outil *Vers mon autonomie ensemble!*

Grille à remplir par l'intervenant

(À réaliser pour chaque questionnaire)

Nom de l'intervenant : _____

Instructions

- Pendant la passation du questionnaire, notez quels énoncés ont suscité des réactions particulières chez les jeunes, tels qu'une difficulté dans la compréhension ou encore une réaction émotive et les rapporter dans le tableau de la page suivante.
- La numérotation des questions, dans la première colonne de gauche doit se faire suivant la logique suivante :

Lettre représentant la section . # section . # question . # sous-question

Ex. Pour représenter la question « 18 f) *Est-ce que tu as déjà senti que cette personne te mettait en danger?* », qui se trouve dans la dimension *Moi et les autres* :

Question	Compréhension	Réaction émotive
E.1.18.f	<input checked="" type="checkbox"/> Mot pas clair : <u>danger</u> <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input checked="" type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre

ANNEXE 11 : Évaluation des jeunes

Évaluation de l'outil *Vers mon autonomie ensemble!* : Le point de vue des jeunes
À remplir avec chaque jeune

Je vais maintenant te poser quelques questions sur le questionnaire que nous venons de compléter ensemble. D'après tes réponses je vais prendre des notes sur cette feuille. Ton opinion est importante car elle permettra peut-être d'améliorer le questionnaire.

1. Qu'est-ce que tu penses de ce questionnaire?

2. Est-ce qu'il t'a paru trop long? (*Temps de passation : _____ minutes*)

Oui Non

Si oui, quels sont les bouts que tu as trouvés moins intéressants?

3. Est-ce que tu as compris le but derrière, pourquoi nous avons fait ça ensemble?

Oui Non

Précisions...

4. Est-ce qu'il y a certaines questions que tu as moins aimées, qui t'ont mises inconfortables?

Oui Non

Si oui lesquelles? Précisions...

5. Est-ce qu'il manque des choses au questionnaire selon toi?

Oui Non

Si oui lesquelles? Précisions...

6. Est-ce qu'il y a certaines choses que tu aimerais changer dans le questionnaire?

Oui Non

Si oui lesquelles? Précisions...

7. As-tu d'autres commentaires à faire concernant ce questionnaire?

Oui Non

Si oui lesquels? Précisions...

Situation résidentielle

Avec qui habites-tu?

- J'habite seule.
 J'habite seule avec mon (mes) enfant(s).
 J'habite avec un(e) conjoint(e)
 J'habite avec un(e) conjoint(e) et mon (mes) enfant(s)

Autre :

Où habites-tu?

- Dans un appartement
 Dans un appartement supervisé
 Dans une maison d'hébergement
 Dans un centre jeunesse, dans un foyer de groupe ou dans une famille d'accueil.
 Chez mes parents.

Autre :

Je n'ai pas d'endroit stable où vivre.

Relations amoureuses

Es-tu en couple? Oui Non

Si oui quel est le prénom de ton conjoint ou de ta conjointe?

Depuis combien de temps êtes-vous ensemble?

Annexe 12 : Conception allochtones et autochtones de l'autonomie

Vision allochtone de l'autonomie	Vision autochtone de l'autonomie
Définition Être autonome c'est parvenir à une indépendance et à une stabilité résidentielle et économique	Définition Être autonome c'est parvenir à une force mentale, physique, émotionnelle et spirituelle
Marqueur de l'autonomie Réussite Autosuffisance	Marqueur de l'autonomie Responsabilisation individuelle et collective Appartenance et ancrage
Visées d'intervention Insertion socioprofessionnelle	Visées d'intervention Équilibre (bien-être)

Annexe 13 : Thèmes et cibles d'intervention identifiées par le comité dans le cadre de l'activité « brainstorm ».

Autonomie et jeunes autochtones...qu'est-ce que ça vous évoque ?

- Vulnérabilité // aux modèles (manque de modèles)
- Disproportion dans la maîtrise des sphères d'autonomie (certaine ↑ et d'autres ↓)
- Manque de motivation.
- Trouver ce qu'ils peuvent apporter à leur communauté, à leur famille (importance de les aider à trouver leur rôle à jouer dans la communauté).
- Importance du travail comme façon d'apporter à la communauté, comme responsabilisation envers les autres
- Retour à la culture, reconnecter à la culture
- Ambivalence, questionnement, insécurité, responsabilité

Les principaux obstacles à l'autonomie des jeunes avec qui vous travaillez ?

- La gêne, la difficulté de communication et d'expression de ses besoins.
- Le manque d'activité, d'espace d'expérimentation et de services.
- L'histoire familiale et personnelle (blessures/placement répétitifs, etc.)
- Le manque de modèles.
- Les dépendances.
- Le manque d'espace de parole/se sentir écouté.
- La faible scolarité et l'adéquation de la scolarité // aux emplois disponibles
- La distance géographique des grands centres.
- Le manque d'accès au téléphone.
- Le manque de souplesse de part des prestataires de service.
- La crainte du jugement.

Les principaux défis rencontrés par les jeunes avec qui vous travaillez

- Dépasser les blessures/pattern liés aux pensionnats et aux séquelles intergénérationnelles.
- Manque de développement socioéconomique des communautés.
- Vivre son adolescence en restant autochtone (Identité).
- Être des parents jeunes.
- L'impact du suicide sur ceux qui restent (sentiment de no where)
- Acceptation de l'aide extérieur.
- Jugement de la population blanche/discrimination/préjugés.
- Se détacher de sa gang/dire non.
- Se faire tirer vers la bas par le reste de la communauté.

Les principales habiletés à développer des jeunes avec qui vous travaillez

- Le respect.
- Réfléchir à ses actions (sens des responsabilités).
- Selon la pyramide de Maslow (les besoins physiologiques, la sécurité, etc.)
- Comment avoir accès aux ressources matérielles nécessaires (bois chauffage, mazout, logement, etc.).
- La capacité d'aller vers les autres et les services (outils/stratégies pour développer la confiance, dépasser la gêne, communiquer ses besoins).
- Notion d'accompagnement graduel des intervenants (outiller pour dépasser les barrières).

Annexe 14 : Le rationnel derrière chacune des dimensions du supplément autochtone de l'ACLSA.

1. Les ressources (confidentialité)

Les communautés on retrouve plusieurs difficultés d'accès aux ressources (nécessité de les connaître, de savoir quelles sont les autres à l'extérieur de la communauté, etc.), mais aussi des difficultés liées à la confidentialité (les gens se connaissent, le territoire est petit). Des habiletés en lien avec la capacité à identifier vers qui aller, en qui avoir confiance sont également nécessaires.

2. La valeur de l'argent (gestion de l'argent)

Unanimité des participants sur la nécessité que les jeunes développent des habiletés en lien avec la gestion de l'argent (aide financière, accès aux prêts, gestion budgétaire, etc.) mais dans le respect du rapport plus culturel à l'argent moins axé sur des valeurs capitalistes et individualistes. De plus, les items liés à l'évaluation de la dimension doivent être en lien avec l'accès sur les communautés aux ressources et commodités (guichet, banque, etc.).

3. La spiritualité

Dimension jugée essentielle par les participants. La spiritualité est associée pour eux à l'atteinte de l'équilibre, à la notion de guérison. Cette dimension, pour les autochtones, est jugée nécessaire pour devenir un adulte accompli. Il est donc important que les jeunes développent des habiletés/des connaissances en lien avec cette dimension et qu'ils soient aidés dans leur mise en lien avec les ressources de cet ordre (connaître des guides, pouvoir participer à des cérémonies, etc.).

4. L'affiliation tribale (identité)

Pour les participants, l'identité est à la base de l'estime de soi. Connaître ses origines permet de mieux se connaître et de devenir un adulte qui réussit. Cette dimension est donc associée à l'acquisition d'habiletés associées à la connaissance de ses origines et à la participation collective.

5. Les valeurs communautaires et familiales

Pour les participants, devenir adulte n'est pas associé à la notion d'indépendance, mais à la capacité de trouver sa place dans une relation d'interdépendance aux autres, à sa famille élargie, à sa communauté. Les notions de transmission et de liens (continuité) sont essentielles. Les habiletés associées à la capacité de se situer dans son rapport aux autres sont importantes.

6. La vie « entre deux mondes »

Les jeunes autochtones sont amenés à vivre des allers-retours entre la vie en ville et celle en communautés. Selon les participants, cette vie entre deux mondes est associée à un sentiment de dissonance et de contradiction pour les jeunes à la fois par rapport à leur communauté et leur famille (conflit d'allégeance), mais également dans leur rapport à la ville (malaise, sentiment de ne pas y être à sa place, discrimination). Les habiletés associées à l'estime de soi, à la capacité d'affirmation de soi et d'expression de ses désirs/besoins, la confiance en soi, la fierté (de soi, de son identité) sont importantes. Les habiletés en lien avec la gestion de la discrimination sont également importantes.

ANNEXE 15 : Grille d'évaluation de l'outil complété par les évaluateurs externes

Grille d'appréciation de l'outil autoportrait de l'autonomie.

Bonjour,

Vous êtes aujourd'hui invité à prendre connaissance d'un outil élaboré par un comité de travail formé d'intervenants de différents secteurs d'intervention qui travaillent auprès des jeunes autochtones.

Il s'agit d'un **outil de type autoportrait qui a été élaboré de façon à soutenir l'intervention et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie**. Cet outil qui ne vise pas à évaluer le jeune, mais plutôt à dresser un portrait de sa situation et de ses besoins dans différentes sphères de sa vie de façon de façon à mieux l'accompagner dans les différentes étapes de sa transition à la vie adulte.

Au-delà de la conception même d'un outil d'accompagnement, l'objectif de cette démarche de réflexion commune sur l'accompagnement à l'autonomie visait également à favoriser le travail en partenariat et la continuité des services entre les différents secteurs d'intervention au sein des communautés et à l'extérieur de la communauté. **Le partage d'un outil commun qui pourrait être utilisé par différents intervenants qui travaillent auprès des jeunes, peu importe leur secteur d'intervention, favorise le suivi plus global du jeune par la reconnaissance de l'interdépendance des différentes sphères de vie et en fonction de ses besoins et de ses projets.**

La petite histoire du comité de travail

C'est à l'automne 2010, qu'un comité de travail a été formé afin de travailler sur la conception d'un outil d'accompagnement à l'autonomie qui serait culturellement adapté à la réalité des jeunes autochtones et de leur contexte de vie spécifique. La mise en place de ce comité de travail s'inscrit dans le cadre d'un des volets du projet de recherche Soutien à la vie autonome mené en collaboration avec une équipe de recherche de l'ENAP⁴¹. Le comité de travail est constitué d'intervenants de différents réseaux d'intervention qui travaillent

⁴¹ Ce projet de recherche vise à mieux comprendre la particularité du passage à la vie autonome pour les jeunes autochtones et à adapter des outils d'intervention visant leur préparation à l'autonomie.

auprès des jeunes de façon à permettre un partage d'expertise et une vision élargie de l'autonomie et de la façon de mieux l'accompagner et la soutenir.

À partir d'une démarche participative, les membres du comité ont, dans un premier temps, été amenés à entreprendre une démarche de réflexion et d'échange autour de l'accompagnement à l'autonomie des jeunes autochtones au travers différents questionnements : Qu'est-ce que l'autonomie et comment la favoriser? Comment s'envisage l'acquisition de l'autonomie dans la conception autochtone? Quels sont les défis auxquels sont confrontés les jeunes autochtones dans leur parcours vers la vie autonome? Quelles sont les meilleures pratiques d'intervention à développer pour mieux accompagner à l'autonomie? Par la suite, dans une démarche plus concrète, ils ont entrepris l'élaboration d'un outil autoportrait de l'autonomie visant l'évaluation des besoins du jeune en fonction de ses projets, mais aussi en fonction des particularités culturelles et contextuelles spécifiques aux communautés autochtones.

Une vision large et multidimensionnelle de l'autonomie

Dès le début de la démarche, un consensus sur la nécessité d'adopter une vision large et multidimensionnelle de l'autonomie a été exprimé par les membres du comité. Au-delà de la notion de capacité ou d'habiletés et de savoir-faire tangibles comme savoir cuisiner, savoir gérer son argent ou être capable de faire un CV, par exemple, des dimensions cognitives, réflexives et relationnelles sont également à considérer dans l'acquisition de l'autonomie. Ainsi, avoir des projets, se projeter dans l'avenir, se donner une direction, identifier ses besoins et ses limites, assumer ses choix, identifier ses soutiens et ses ressources, etc. sont également des éléments importants à considérer dans la construction d'un outil d'intervention visant l'accompagnement à l'autonomie. Cette vision de l'autonomie permet de dépasser la notion de transmission de connaissance pour élargir vers un accompagnement qui amène le jeune dans une prise de pouvoir sur sa vie et sur ses choix et ses actions.

La conception plus autochtone de l'autonomie a également été prise en considération dans la conception de l'outil. Alors que la vision allochtone de l'autonomie associe davantage ce concept à celui d'indépendance et d'autosuffisance économique et résidentielle, l'autonomie réfère davantage, dans la conception autochtone du cheminement de vie, à l'acquisition d'un équilibre personnel et d'un bien-être qui passe par un ancrage solide dans son identité et par la capacité d'être responsable des autres.

L'outil d'accompagnement à l'autonomie

L'outil autoportrait de l'autonomie que vous êtes amené à commenter est divisé en six sections. La première section vise à recueillir des informations générales sur le

répondant. Les cinq autres sections réfèrent quant à elles à cinq dimensions ou sphères de l'autonomie et sont structurées de façon à obtenir 1) un portrait de la situation du jeune quant à cette sphère, 2) une évaluation sommaire des zones de fragilité possible et des besoins de soutien ou d'accompagnement dans cette sphère et 3) un profil des connaissances-compétences du jeune dans cette sphère.

Les sections sont présentées sous cette appellation : 1) Vie quotidienne-Logement-Budget; 2) Moi, mes ressources, mon réseau social et de soutien; 3) Moi et mes projets; 4) Moi comme jeune et comme autochtone (dimension identitaire) et finalement, 5) Moi et mon cheminement vers la vie adulte.

Il est important de mentionner que **cet outil sera éventuellement accompagné d'un cartable facilitant l'intervention** auprès des jeunes en fonction des sections de l'outil.

Le regard que vous portez sur cet outil encore en construction permettra au comité de travail de le bonifier et de l'enrichir de vos commentaires et recommandations.

Concrètement, ce que nous vous demandons dans le cadre de cette démarche!

Votre collaboration à ce stade-ci de la démarche nous est donc précieuse. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance du questionnaire et à nous faire part de vos commentaires à la fois sur la forme de l'outil (sa longueur, son aspect visuel, sa structure, etc.) et sur son contenu, c'est-à-dire sur les sections de l'outil et les questions posées.

Nous vous invitons donc à:

- 1) Lire le questionnaire et annoter directement dans le document vos commentaires.

N'hésitez pas à nous indiquer :

- a. Les questions mal formulées ou qui pourraient être difficiles à comprendre pour les jeunes que vous suivez.
- b. Les questions qui vous semblent non à-propos en regard de la dimension abordée (la section de l'outil).
- c. Les éléments qui, à votre avis, sont manquants et seraient nécessaires pour cibler des pistes d'intervention en regard de l'accompagnement à l'autonomie.
- d. Des commentaires généraux sur l'outil.

- 2) Répondre aux cinq questions suivantes :

1. De façon générale, qu'avez-vous pensé de cet outil d'intervention?

Est-ce que ce type d'outil d'intervention qui vise à dresser un portrait de la situation du jeune dans plusieurs sphères de sa vie est un outil que vous pourriez envisager utiliser dans votre pratique et pourquoi?

2. L'objectif de cette démarche était de parvenir à développer un outil d'intervention qui vise à mieux accompagner les jeunes autochtones en fonction de leur contexte de vie spécifique. Est-ce que cet outil est suffisamment adapté selon vous à la réalité des jeunes autochtones et aux défis qu'ils rencontrent dans leur passage à la vie adulte?

3. Comment cet outil pourrait, à votre avis, être bonifié?

4. Le comité se questionne sur un nom évocateur du thème du passage à la vie adulte à donner à cet outil d'intervention. Voici quelques uns des titres :
proposés : -Pas à pas vers mon autonomie - Ma plume de vie - Mikana - Mon sentier de vie.

Avez-vous des suggestions ou une préférence :

***SVP, retourner votre document annoté ainsi que vos réponses à ces questions à la personne qui vous aura remis les documents.**

MERCI!

ANNEXE 16 : Cahier d'évaluation de l'outil

Cahier d'évaluation de l'outil XXX (titre)

À remplir avec chaque jeune

Intervenant(e) : _____

Profil du répondant

Âge : _____

Lieu de résidence du jeune : Ville Communauté Ville et communauté

Organisme de suivi : _____

Temps de passation : _____ minutes.

Contexte ou éléments particuliers qui ont pu avoir une influence sur le temps de passation de l'outil ou sur la réaction du jeune à la passation du questionnaire :

1) Réactions pendant la passation du questionnaire

Pendant la passation du questionnaire, notez quelles questions ont suscité des réactions particulières chez les jeunes, tels qu'une difficulté dans la compréhension ou encore une réaction émotive et les rapporter dans le tableau suivant.

Question (#)	Difficulté de compréhension	Réaction émotive
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre

	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre
	<input type="checkbox"/> Mot pas clair : _____ <input type="checkbox"/> Énoncé pas clair	<input type="checkbox"/> Réserve, embarras ou gêne <input type="checkbox"/> Refus de répondre

Éléments supplémentaires à noter :

2) Le point de vue du jeune sur l’outil

Les questions qui suivent visent à recueillir le point de vue du jeune sur l’outil. Ne pas oublier de lui poser ces questions après avoir complété le questionnaire avec lui et de noter ses réponses.

**Je vais maintenant te poser quelques questions sur le questionnaire que nous venons de compléter ensemble. Ton opinion est importante car elle permettra d’améliorer le questionnaire.*

1. Qu’est-ce que tu as pensé de ce questionnaire?

2. Est-ce qu’il t’a paru trop long? Oui Non

Si oui, quels sont les bouts que tu as trouvés moins intéressants?

3. Est-ce que tu as compris le but derrière, pourquoi nous avons fait ça ensemble?

Oui Non

Précisions...

4. Est-ce qu’il y a certaines questions que tu as moins aimées, qui t’ont mises inconfortables?

Oui Non

Si oui lesquelles? Précisions...

5. Est-ce qu'il manque des choses au questionnaire selon toi qui permettrait à ton intervenant de mieux te connaître? Oui Non

Si oui lesquelles? Précisions...

6. Est-ce qu'il y a certaines choses que tu aimerais changer dans le questionnaire?

Oui Non

Si oui lesquelles? Précisions...

7. As-tu d'autres commentaires à faire concernant ce questionnaire? Oui Non

Si oui lesquels? Précisions...

1) Point de vue de l'intervenant qui a fait passer le questionnaire (à compléter après la passation de l'outil).

1. De façon générale, comment le jeune rencontré à t'il réagit à la passation de ce questionnaire ?

2. Diriez-vous que ce questionnaire vous a permis de cerner des éléments supplémentaires qui serait susceptible d'améliorer le suivi auprès de ce jeune?

Oui Non

Précisions...

ANNEXE 17: Commentaires de l'intervenant sur l'outil

Commentaire de l'intervenant sur l'outil xxx(titre)
Grille à remplir par l'intervenant
(une seule grille par intervenant)

Intervenant(e) : _____

1. Globalement, comment les jeunes avec qui vous avez expérimentez l'outil ont-ils réagi ?

2. Est-ce que certains éléments de l'outil doivent être repensés autrement?

Oui Non → *Si oui lesquels?*

3. Est-ce que cet outil vous apparaît complet? Oui Non

Précisions...

4. Est-ce que le niveau de langage de l’outil est accessible à la compréhension pour les jeunes?

Oui Non

Précisions...

5. Est-ce qu’on répond à nos objectifs de départ avec cet outil? Oui Non

Précisions...

6. Est-ce que cet outil est aidant pour l’intervention selon vous? Oui Non

Précisions...

7. Pensez-vous utiliser cet outil dans vos interventions auprès des jeunes que vous suivez? Oui Non

Précisions...
